

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

115^e année

8 octobre 1983

No 40

Québec 

Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

115^e année
8 octobre 1983
No 40

Sommaire

Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, Loi sur l'	4584
Associations coopératives, Loi sur les	4584
Avis divers	4585
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le	4587
Code de procédure civile	4591
Compagnies, Loi sur les	4543-4593
Compagnies minières, Loi sur les	4597
Curatelle publique, Loi sur la	4597
Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les	4582
Inspecteur général des institutions financières	4598
Liquidation des compagnies, Loi sur la	4599
Ministères, Avis concernant les	4599
Pouvoirs spéciaux des corporations, Loi sur les	4583
Proclamation	4520
Projets de loi privés, Avis concernant les	4520
Régie de l'assurance-maladie du Québec, Loi sur la	4521
Société d'habitation du Québec, Loi sur la	4629
Sociétés d'entraide économique et modifiant diverses dispositions législatives, Loi sur les ..	4583
Soumissions, Demandes de	4630
Ventes par shérif	4634
Ventes pour taxes, avis de publication	4656

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement. On peut retrouver une liste des différents avis qu'elle contient en consultant la page intitulée sommaire.

Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés à double interligne, tels qu'ils doivent apparaître dans la publication: alignement à gauche pour le titre et le texte; alignement à droite pour la signature; orthographe, ponctuation et caractères (majuscules et minuscules) corrects. On indique un paragraphe en laissant quatre interlignes. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 16 h, le vendredi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le

responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

Tarif

Tarif de publication

Le tarif de publication est de 0.63 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction

Le tarif de traduction est de 20 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 \$ la douzaine.

Prix à l'exemplaire

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 4 \$, à l'exception des numéros spéciaux.

Certains extraits de la *Gazette officielle* partie 2 sont également disponibles.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Pierre Lauzier
Service de la Gazette officielle
1283, boul. Charest ouest
Québec, G1N 2C9
Téléphone: (418) 643-5195

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements

Partie 1 « Avis juridiques »: 48 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements »: 70 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and regulations »: 70 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Ministère des Communications
Service des abonnements
C.P. 1005
Québec, G1K 7B5
Téléphone: (418) 643-5150

Pour tout changement d'adresse, prière de nous en informer six semaines avant la date du déménagement et de nous retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

AVIS JURIDIQUES

Compagnies — Loi sur les

Changement de dénomination sociale (Article 21)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution
1472-1062 CLUB DES HANDICAPÉS DU LAC ST-LOUIS	CLUB DES PERSONNES HANDICAPÉES DU LAC ST-LOUIS	1976 12 08
1477-7015 COMITÉ DE CITOYENS DE ST-GABRIEL DE QUÉBEC INC.	COMITÉ POPULAIRE ST-JEAN-BAPTISTE	1977 05 18
2150-1408 COUP D'POUCE DE SHERBROOKE	COUP D'POUCE 05 INC.	1983 02 15
1241-2409 DÉVELOPPEMENTS BROME-MISSISQUOI INC. <i>BROME-MISSISQUOI DEVELOPMENTS INC.</i>	IMMEUBLES BROME-MISSISQUOI INC. <i>BROME-MISSISQUOI REALTIES INC.</i>	1964 02 24
1646-1568 LES ELFES LAURENTIENS	BALLET-THÉÂTRE DU QUÉBEC INC.	1980 07 18
1253-2743 L'HÔPITAL LE GARDEUR INC.	CENTRE HOSPITALIER LE GARDEUR	1958 09 03
1109-2095 JOE NADLER & FILS INC. <i>JOE NADLER & SONS INC.</i>	JAYNESS GANTS INC.	1949 11 26
1842-8078 LES MAJORETTES SENTINELLES OPTIMISTE VAL D'OR INC.	CORPS MUSICAL SENTINELLE OPTIMISTE INC.	1981 02 09
1645-2054 MISSION FRANCOPHONE DE L'ÉGLISE ÉPISCOPALE DU QUÉBEC	ÉGLISE ÉPISCOPALE DU QUÉBEC (SYNODE FRANCOPHONE)	1980 06 09
1257-0677 ORANGE ROOF ENTERPRISES LTD.	INVESTISSEMENTS L'ÎLE SOLEIL INC. <i>SUNNY ISLAND INVESTMENT INC.</i>	1969 06 04
2151-7594 ORDRE SOUVERAIN MILITAIRE DU SAINT- JEAN DE JÉRUSALEM «CHEVALIERS DE MALTE» VICE-PRIEURÉ DE QUÉBEC DE L'ORDRE DE LA VALETTA	ORDRE SOUVERAIN MILITAIRE DE SAINT- JEAN DE JÉRUSALEM «CHEVALIERS DE MALTE» PRIEURÉ DE QUÉBEC DE L'ORDRE DE VALETTA	1983 02 22
1278-7891 PAN REALTY COMPANY	LA COMPAGNIE D'IMMEUBLE PAN INC. <i>PAN REALTY COMPANY INC.</i>	1962 02 16

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution
1645-7095 R.A.E.A. REGROUPEMENT DES AUTEURS ET ÉDITEURS ARTISANS	REGROUPEMENT DES AUTEURS-ÉDITEURS AUTONOMES / RAEA	1980 06 25
1852-0148 THÉÂTRE DE LA GONDOLE	LA BANDE ÉLASTIQUE - THÉÂTRE POUR EN- FANTS	1981 11 11
1638-0636 THÉÂTRE DE MIME MIRAGE	ÉCOLE D'ACTION THÉÂTRALE DE MON- TRÉAL	1979 08 06
31372		<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouveau nombre d'administrateurs
2152-1554 ASSOCIATION DES LOISIRS DE TERRASSE-VAUDREUIL	1983 03 04	7
1471-0784 ASSOCIATION DES MARCHANDS DU CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES-OUEST INC.	1976 10 26	12
1635-9689 ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE BUCKINGHAM INC. .	1979 05 03	9
1853-0808 ASSOCIATION LAVALLOISE DES NON-FUMEURS	1981 12 11	7
1843-0355 ASSOCIATION MULTI-ETHNIQUE POUR L'INTÉGRATION DES HANDICAPÉS DU QUÉBEC INC.	1981 02 16	11
1321-5876 ASSOCIATION POUR L'AIDE AUX ENFANTS EXCEPTIONNELS DE LA RIVE-SUD INC.	1969 12 15	15
1220-2719 AUTO ÉLECTRIQUE JAC-SIL INC.	1972 05 01	3
1114-3690 BOULANGERIE DÉCARIE INC.	1964 12 10	3
1380-9967 BUANDERIE CITÉ INC.	1947 01 08	3

Dénomination sociale.	Date de constitution	Nouveau nombre d'administrateurs
1855-8015 CENTRE D'ÉPANOUISSEMENT SOCIAL L'ANTIDOTE INC.	1982 03 10	3
1345-4699 CHAUFFAGE SAINT-MALO LIMITÉE	1947 05 16	5
1196-7080 CORPORATION MINIÈRE BRUNEAU (Libre de responsabilité personnelle)	1959 12 14	7
1354-4473 LE CORPS MUSICAL DYNAMIQUE D'AMOS INC.	1973 12 07	5
1231-8697 FÉDÉRATION DE FOOTBALL AMATEUR DU QUÉBEC.....	1959 01 14	20
1233-9826 LE FOU D'ARROY LTÉE	1969 03 21	3
1506-3860 GARDERIE LA BOÎTE À SURPRISE	1977 10 19	10
1250-0609 GUILDE CANADIENNE DES MÉTIERS D'ART, QUÉBEC.....	1969 03 31	15
1247-1447 ISOLATION VAL ROYAL INC.	1971 05 25	9
1275-8942 LES MINES DE FER VAUQUELIN LTÉE (Libre de responsabilité personnelle)	1962 05 28	7
1462-4027 SECOR INC.	1975 10 06	5
1233-0403 SOCIÉTÉ MINIÈRE ANTIQUOIS (Libre de responsabilité personnelle)	1956 04 24	3
1359-9808 TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE DES BOIS-FRANCS.....	1974 10 30	9
1196-9912 WOODVILLE & CIE (CANADA) LTÉE.....	1946 07 22	3

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Dissolution (Article 28)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1352-9623 ACIER ST-LAURENT LTÉE	1967 04 11	1983 09 16
1230-4556 AINFIELD REALTY CORP.	1960 10 03	1983 09 30
1362-7666 ALIMENTATION DU CAP INC.	1975 04 01	1983 09 23
1232-6450 ANDROS INVESTMENTS LIMITED	1964 06 17	1983 09 30
1336-9400 APPARTEMENTS STE-JULIENNE INC.	1972 09 15	1983 09 30
1296-4490 L'ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU DIOCÈSE DE SHERBROOKE INC.	1961 12 14	1983 09 30
1235-1912 LES AUTOBUS DE LA RIVE-SUD. LTÉE	1945 05 30	1983 04 09
1238-1869 BERGOLD CORP.	1962 01 10	1983 09 16
1238-2115 BERLAN CORPORATION	1970 02 11	1983 09 30
1119-1376 BILODEAU DELORME INC.	1961 11 23	1983 10 07
1238-8781 BILTMORE REALTIES INC.	1958 10 09	1983 09 30
1355-5313 LES BOUTIQUES INDÉPENDANCE INC.	1974 04 05	1983 09 30
1109-4786 CHATEAU TRADING CORPORATION	1956 10 23	1983 10 07
1267-0527 CIE IMMOBILIÈRE WESTBURNE LTÉE	1962 11 29	1983 10 07
1247-1413 CLAUMAR INC.	1968 10 31	1983 09 16
1188-5894 LE CLUB MENJOBAGUS INC.	1965 01 11	1983 09 30
1119-0212 LA COMPAGNIE IMPÉRIALE DES FORMULES & SYSTÈMES COMMERCIAUX LIMITÉE	1964 07 14	1983 10 07

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1341-0576 CONSEILLERS EN INFORMATIQUE K.M.K. INC.	1973 09 04	1983 08 20
1461-2360 CONSTRUCTION JACQUES BRUNELLE INC.	1975 08 05	1983 09 17
1307-1022 LA CORPORATION DE FINANCEMENT ET D'HYPOTHÈQUE COLONIALE	1963 11 29	1983 09 30
1288-6065 CORPORATION D'ÉVALUATION PROVINCIALE	1963 12 20	1983 09 30
1275-6821 CORPORATION TROIS MILLE INC.	1967 05 23	1983 08 27
1330-8184 COUVREUR LASALLE INC.	1973 05 23	1983 09 30
1108-6063 C.M. DOXSEY LTD.	1935 12 13	1983 09 23
1251-1085 DARAM LIMITED	1959 04 17	1983 09 30
1642-4376 DÉCALQUE ET SÉRIGRAPHIE APRIL INC.	1980 03 04	1983 09 23
1352-8112 DECO HOLDINGS LTD	1943 04 09	1983 08 27
1629-3821 DELSPAN INC.	1978 08 29	1983 09 16
1109-6583 D.G. MAGIDSON INC.	1960 06 20	1983 10 07
1341-4511 L'ÉCOLE STE-THÉRÈSE, INC.	1941 08 18	1983 09 09
1190-9660 LES ENTREPRISES AYLMER INC.	1960 09 16	1983 10 09
1627-5703 LES ENTREPRISES BUMAR INC.	1978 06 19	1983 09 30
1156-3723 LES ENTREPRISES D'EXCAVATION DE L'EST INC.	1965 07 13	1983 09 30
1349-7227 LES ENTREPRISES FRIGORIFIQUES LABERGE INC.	1972 10 02	1983 09 16
1361-2379 LES ENTREPRISES MARWEN INC.	1975 01 15	1983 09 30
1110-3918 EXPO-MART INC.	1968 10 18	1983 10 07

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1842-1875 LA FERME DU RUISSEAU MICHEL INC.	1981 01 06	1983 10 09
1858-1181 LA FERME PASTOURELLE INC.	1982 05 31	1983 09 23
1632-6621 FERRONNERIE DU GOLFE (1979) INC.	1978 12 31	1983 09 30
1467-8163 LES FILMS PANDORE QUÉBEC INC.	1976 06 15	1983 09 30
1361-4136 AU FOYER VIVANT DE ST-ESPRIT INC.	1975 01 24	1983 07 15
1273-7045 GESTION DE TRANSPORT INDUSTRIEL I.T.M. INC.	1968 11 28	1983 09 30
1359-3363 GESTION MAGELLA VINCENT INC.	1974 09 25	1983 07 30
1264-2633 GREENLAND REALTIES LTD.	1957 12 14	1983 09 30
1195-8063 HÔTEL CHENARD (LA POCATIÈRE) INC.	1970 02 16	1983 09 30
1276-4890 HYPOTHÈQUES MONTGOMERY LTÉE	1971 10 18	1983 09 30
1239-0084 IMMEUBLES ÎLE BIZARD LTÉE	1957 02 05	1983 09 30
1507-1384 LES INVESTISSEMENTS CELMAR INC.	1977 09 19	1983 09 17
1357-5022 JEAN-PAUL LATULIPPE INC.	1974 08 01	1983 08 26
1232-9256 JO-ANN INVESTMENT CORP.	1957 10 29	1983 09 30
1115-1529 KOFFJO INC.	1958 06 09	1983 10 07
1271-6585 LAVAL RÉFRIGÉRATION INC.	1971 12 20	1983 09 17
1177-4700 LÉO NOËL INC.	1968 06 03	1983 09 23
1635-4268 LIBRAIRIE LE SIGNET INC.	1979 04 09	1983 09 30
1335-6654 LES MACHINERIES DU NORD-OUEST DU QUÉBEC LTÉE	1973 06 13	1983 08 26

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1507-4826 MAGASIN LAPIERRE LTÉE	1977 10 07	1983 09 30
1105-6652 MARCEL LABRE INC.	1967 12 28	1983 09 23
1207-4555 MARCEL LAROUCHE INC.	1971 01 04	1983 09 23
1137-2513 MATÉRIAUX FLERCO (ST. JEAN) INC.	1964 05 25	1983 10 07
1257-6989 MONTFORT LAKES ESTATES INC.	1962 05 11	1983 09 30
1256-3995 NATIONAL LACE & EMBROIDERY WORKS LTD.	1960 07 08	1983 09 30
1183-7069 NORMAND-LAFLAMME INC.	1958 12 19	1983 09 16
1227-0740 L'ORGANISATION DES SPECTACLES GURBERG LTÉE	1971 12 21	1983 09 30
1161-4716 PAGE-SANGSTER INC.	1929 10 07	1983 09 30
1348-7160 PLACE HAUTEVILLE (QUÉBEC) INC.	1972 08 14	1983 09 30
1287-9904 PLACEMENTS ATLAS INC.	1947 11 26	1983 09 30
1279-8823 LES PLACEMENTS PIERRE LTÉE	1972 01 13	1983 09 30
1156-2816 POULIOT & ROULEAU, LTÉE	1952 11 22	1983 09 23
1117-1998 PRODUITS CHIMIQUES WEST LTÉE	1945 12 01	1983 10 07
1473-7795 LES PROPRIÉTÉS VAL DES BOIS LTÉE	1977 02 01	1983 09 30
1163-1009 P.C.N. INC.	1963 12 16	1983 09 23
1628-9373 QUACIAR INC.	1978 08 09	1983 09 30
1255-2105 QUINCAILLERIE DURIE INC.	1968 03 28	1983 09 30
1471-3895 QUINCAILLERIE L'EXPERT BRICOLEUR INC.	1976 11 08	1983 09 16

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1358-7068 LA RADIO DES PLAINES LTÉE	1974 08 22	1983 09 30
1330-8614 RÉNOVATION ROLAND VIDAL INC.	1973 03 21	1983 09 30
1629-5461 SCIERIE DU GOLFE LTÉE	1978 09 11	1983 09 16
1258-9263 SERVICES KAPPA INC.	1964 06 30	1983 09 30
1156-2386 SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS F.X. AUDET INC.	1957 04 16	1983 09 30
1357-5808 SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (S.A.T.) INC.	1974 07 04	1983 09 23
1306-2617 SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS MEDIC INC.	1959 06 05	1983 09 30
1152-3891 SUPER-MARCHÉ RENÉ LAPOINTE INC.	1968 10 10	1983 09 30
1344-4427 S. ROSENBERG INC.	1973 06 14	1983 09 30
1466-9709 TÉLÉVISION R. CARDIN INC.	1976 05 11	1983 09 30
1257-1964 TENETTE ENTERPRISES LTD.	1960 12 19	1983 09 30
1270-0720 TRICOTS DIAMOND INC.	1957 05 27	1983 09 30
1627-6099 TRINICO INC.	1978 06 20	1983 10 09
1332-7119 UNION FONCIÈRE GÉNÉRALE INC.	1973 02 06	1983 09 30
1842-2774 VARIPLUS INC.	1981 01 12	1983 10 09
1104-8295 «LÉO POULIOT» LIMITÉE	1955 06 23	1983 10 07

*L'inspecteur général des
institutions financières*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Établissement ou changement du domicile légal (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
2157-5402 ASSOCIATION DE TAI CHI DE LANAUDIÈRE	1983 07 26	1094, rue Godin, Joliette
1638-1949 ASSOCIATION DES TECHNICIENS EN SANTÉ ANIMALE DU QUÉBEC (A.T.S.A.Q.)	1979 08 13	475, rue Parc, Sherbrooke
1859-6817 ASSOCIATION DU SOCCER MINEUR DE ST-HYACINTHE	1982 07 19	2070, rue St-Charles, Saint-Hyacinthe
1330-5834 LES ASSURANCES LEWIS FELDSTEIN INC.	1973 06 07	5815, avenue Palmer, Côte-Saint-Luc
1288-3468 ASTER CORPORATION	1959 10 23	5, place Ville-Marie, bureau 1700, Montréal
1119-0113 AUDEM INC.	1964 09 09	3175, rue Beaubien est, Montréal
1107-4689 BARNA LTÉE	1962 06 29	16, rue Napoléon, Montréal
1142-4645 BEAULIEU CONSTRUCTION LTÉE.....	1965 10 26	2102, rue St-Gilles, Laval
2153-3930 CENTRE AMITIÉ-JEUNESSE CHAMBLY INC.	1983 03 30	1458, rue Colbert, Chambly
2147-7987 CENTRE DE PROJETS CRÉATIFS JEUNESSE DE MONTRÉAL	1983 03 22	3379, rue Jean-Brillant, Montréal
1299-3085 LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL D'ASBESTOS, NO 2823	1953 04 22	209, 8 ^e Avenue, Asbestos
1842-7682 LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE REPENTIGNY, NUMÉRO 7701	1981 02 28	380, rue Larochelle, Repentigny
1418-8015 LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL ST-ANDRÉ DE SUTTON NO 3326	1974 01 01	2, rue Curley, Sutton

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
2155-7509 CLUB DE SOCCER SAS	1983 05 26	75, rue Napoléon, Montréal
1364-0339 CONSTRUCTION JADE INC.	1975 06 10	3500, 52 ^e Avenue, app. 122, Pointe-aux-Trembles
1170-7049 ANTONIN CÔTÉ LTÉE	1959 02 25	181, rue Notre-Dame, Nicolet
1353-1546 LES DISQUES SOLUTIONS LTÉE	1971 10 29	839, rue Sherbrooke est, bureau 100, Montréal
1509-3719 G. & R. DUMONT INC.	1977 12 09	103, route 132 ouest, Cacouna
1849-2108 L'ÉCOLE DU GRIMPEUR DE L'ESTRIE INC.	1981 08 07	470, rue Fréchette, Sherbrooke
1504-0728 LES ÉDITIONS CAM CANADA LTÉE	1976 06 30	5, place Ville-Marie, bureau 1700, Montréal
1255-7112 LES ÉDITIONS EXPÉRIENCE INC.	1971 11 05	5, place Ville-Marie, bureau 1700, Montréal
1479-4283 LES ENTREPRISES GEORGES-ÉTIENNE DUBEAU INC.	1977 07 11	10, rue Croissant-Alain, Saint-Félix-de-Valois
1338-8129 GRAVEL & BRETON INC.	1973 08 20	75, rue Bellerive, Beauport
1633-8196 GROUPE CONCRÉTION INC.	1979 02 15	2046, rue Joly, Montréal
1479-8052 LE GROUPE F.D.B.R. INC.	1977 07 26	43, avenue des Nations, Victoriaville
1335-6555 HYDRA TECH LIMITÉE	1973 07 20	770, rue Sherbrooke ouest, bureau 1300, Montréal
1481-1103 LES IMPORTATIONS J.B.R. INC.	1975 11 27	1700, rue Beaulac, Saint-Laurent

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1235-5582 INVESTISSEMENTS AXIA LTÉE	1966 01 28	1981, avenue McGill College, bureau 750, Montréal
1646-4950 ALFRED LAMBERT INC.	1980 08 29	190, boulevard Crémazie est, bureau 110, Montréal
1477-5381 MULTI-SERVICES MONTMAGNY INC.	1977 05 12	544, rue du Régiment, Montmagny
1275-1871 LES PLACEMENTS DE MPGANTIC INC.	1957 01 31	2695, boulevard Fontenelle, Québec
1262-0407 LES PRODUCTIONS GAROU INC.	1969 06 27	839, rue Sherbrooke est, bureau 100, Montréal
1502-1108 LES RADIOS D'AUTO REGUY INC.	1976 02 12	110, boulevard Industriel, Repentigny
1293-4378 ST-LAURENT, COMPAGNIE DE RÉASSURANCE	1957 02 04	425, boulevard de Maisonneuve, bureau 1720, Montréal
1478-4706 SOCIÉTÉ MARIE PERREAULT	1977 06 08	115, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec
1246-8906 TRANSPORT STE-CLAIRE INC.	1970 12 28	193, boulevard Bégin, Sainte-Claire
1243-9360 VÊTEMENTS CAVALIER LTÉE.....	1963 12 23	1500, rue Atwater, Montréal
1372-0958 VÊTEMENTS DE CUIR ALASKA INC.	1975 04 15	71, rue St-Viateur est, Montréal

31372

*L'inspecteur général des
institutions financières.*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Compagnies (Partie I) — Loi sur les

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1336-0870 ALCIDE GENDRON INC.	1973 01 29	1983 09 19	de la dénomination sociale: A. GENDRON & ASSOCIÉS INC.
1250-2068 CRELINSTEN INC.	1954 11 29	1983 09 15	du capital-actions
1626-0572 VITRERIE LACHENAIE INC.	1978 05 02	1983 09 19	de la dénomination sociale: ALUMINIUM CLAUDE BOUCHARD INC.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

31372

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2159-1219 2159-1219 QUÉBEC INC.	1983 09 14	Bedford
2159-1235 2159-1235 QUÉBEC INC.	1983 09 15	Montréal
2159-8529 2159-8529 QUÉBEC INC.	1983 09 06	Québec
2159-9121 2159-9121 QUÉBEC INC.	1983 09 14	Chicoutimi
2159-9261 2159-9261 QUÉBEC INC.	1983 09 15	Roberval
2159-9337 2159-9337 QUÉBEC INC.	1983 09 16	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2159-9352 2159-9352 QUÉBEC INC.	1983 09 16	Longueuil
2159-9410 2159-9410 QUÉBEC INC.	1983 09 19	Saint-François
2159-9485 2159-9485 QUÉBEC INC.	1983 09 19	Trois-Rivières
2160-0226 2160-0226 QUÉBEC INC.	1983 09 19	Terrebonne
2160-0812 2160-0812 QUÉBEC INC.	1983 09 13	Montréal
2160-0820 2160-0820 QUÉBEC INC.	1983 09 13	Chicoutimi
2160-0937 2160-0937 QUÉBEC INC.	1983 09 14	Terrebonne
2160-0945 2160-0945 QUÉBEC INC.	1983 09 14	Terrebonne
2160-0952 2160-0952 QUÉBEC INC.	1983 09 14	Québec
2160-0960 2160-0960 QUÉBEC INC.	1983 09 14	Montréal
2160-1018 2160-1018 QUÉBEC INC.	1983 09 20	Québec
2160-1109 2160-1109 QUÉBEC INC.	1983 09 20	Trois-Rivières
2160-2008 2160-2008 QUÉBEC INC.	1983 09 14	Montréal
2160-2065 2160-2065 QUÉBEC INC.	1983 09 14	Longueuil
2160-2123 2160-2123 QUÉBEC INC.	1983 09 14	Montréal
2160-2180 2160-2180 QUÉBEC INC.	1983 09 15	Terrebonne
2160-2198 2160-2198 QUÉBEC INC.	1983 09 15	Terrebonne
2160-2222 2160-2222 QUÉBEC INC.	1983 09 15	Iberville
2160-2289 2160-2289 QUÉBEC INC.	1983 09 14	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2160-2313 2160-2313 QUÉBEC INC.	1983 09 15	Alma
2160-2321 2160-2321 QUÉBEC INC.	1983 09 15	Rouyn-Noranda
2160-2446 2160-2446 QUÉBEC INC.	1983 09 16	Longueuil
2160-2503 2160-2503 QUÉBEC INC.	1983 09 15	Montréal
2160-2545 2160-2545 QUÉBEC INC.	1983 09 16	Montréal
2160-2552 2160-2552 QUÉBEC INC.	1983 09 16	Laval
2160-2826 2160-2826 QUÉBEC INC.	1983 09 19	Montréal
2160-2842 2160-2842 QUÉBEC INC.	1983 09 19	Québec
2160-4004 2160-4004 QUÉBEC INC.	1983 09 20	Beauharnois
2160-4061 2160-4061 QUÉBEC INC.	1983 09 20	Montréal
2159-9469 ACCOMMODATION DU FJORD INC.	1983 09 19	Chicoutimi
2159-9386 ACCOMMODATION JE-RO-LA INC.	1983 09 16	Québec
2159-8370 AÉROVENT INC.	1983 09 06	Québec
2159-9394 AGENCE HÉLÈNE ET LISE INC.	1983 09 19	Frontenac
2159-9147 ALIMENTATION NOUVELLE-FRANCE INC.	1983 09 14	Québec
2160-2941 AQUEDUC DU COIN DE LA ROUTE INC.	1983 09 19	Trois-Rivières
2160-0994 LES ASSURANCES JACQUES BOUCHARD INC.	1983 09 14	Joliette
2160-1075 AUBERGE DE LA POINTE DU SUD INC.	1983 09 20	Montréal
2160-4079 AVIATION CCC INC.	1983 09 20	Bonaventure

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2160-2834 A.F.P. CONSTRUCTION INC.	1983 09 19	Longueuil
2159-4916 BEAUREGARD TOITURES INC.	1983 08 29	Saint-Hyacinthe
2160-4020 BERGERON, RACINE & ASSOCIÉS INC.	1983 09 20	Québec
2160-2206 BERNARD ANDRÉ INC.	1983 09 15	Beauharnois
2160-2149 BOUCHERIE DUBERGER INC.	1983 09 14	Québec
2160-4053 CAMMISA, RAES & ASSOCIÉS INC. CAMMISA, RAES & ASSOCIATES INC.	1983 09 20	Montréal
2160-2073 CANBEC ÉLECTRIQUE LTÉE	1983 09 14	Alma
2159-9097 CENTRE DE L'AUTO CHAMPLAIN INC.	1983 09 13	Montréal
2160-2750 LE CENTRE D'INTERVENTION GESTALTISTE LE REFLET INC.	1983 09 15	Montréal
2159-9139 LE CIRQUE DE CRAIE INC.	1983 09 14	Québec
2159-9428 COMPAGNIE GÉNÉRALE DE REBOISEMENT C.G.R. LTÉE	1983 09 19	Saint-François
2158-7084 CONFECTION A. C. INC.	1983 08 04	Montréal
2160-2107 CONSTRUCTION CHAPITEAU INC.	1983 09 13	Montréal
2160-2172 CONSTRUCTION SERGIBA INC.	1983 09 15	Beauharnois
2160-2578 LES CONSTRUCTIONS C. LANDRY INC.	1983 09 16	Québec
2159-9246 LES CONSTRUCTIONS D.F.L. INC.	1983 09 15	Québec
2160-0903 COUVERTURE G.V. INC.	1983 09 13	Québec
2159-4197 COUVRE PLANCHER EXCEL INC.	1983 08 25	Longueuil
2159-0443 LES CRÉATIONS JEAN LÉON (1983) INC.	1983 08 17	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2160-4038 C.D.R. CHAUSSURES INC.	1983 09 20	Saint-François
2159-9378 DÉPANNEUR DIANDRÉ INC.	1983 09 16	Montréal
2160-0846 DÉPANNEUR R.C. PERRON INC.	1983 09 13	Chicoutimi
2160-0887 DISTRIBUTION MARTIN SÉVÉGNY INC.	1983 09 13	Arthabaska
2160-2339 DOMAINE DU LAC ANDRÉ INC.	1983 09 15	Hull
2159-6101 DOMAINE FEUILLE D'ÉRABLE (1983) INC.	1983 08 30	Trois-Rivières
2160-2271 ÉCOLE DE CONDUITE ACD ST-AMOUR DE LANAUDIÈRE INC.	1983 09 15	Joliette
2160-2115 ÉCURIES DU RÊVE EN COULEUR INC.	1983 09 14	Montréal
2160-2156 LES ENTREPRISES AMPÈRE-MAÎTRE INC.	1983 09 14	Québec
2160-1083 LES ENTREPRISES BOISONO FILS INC.	1983 09 20	Frontenac
2160-2677 LES ENTREPRISES DENIS PESANT INC.	1983 09 16	Montréal
2160-2438 ENTREPRISES FORESTIÈRES G.U.S. INC.	1983 09 19	Pontiac
2159-9345 LES ENTREPRISES HERSCU INC.	1983 09 16	Montréal
2160-0838 LES ENTREPRISES J M DESBIENS INC.	1983 09 13	Chicoutimi
2160-2529 ENTREPRISES JEANAULA INC.	1983 09 16	Mingan
2159-9220 LES ENTREPRISES LUCOM INC.	1983 09 15	Québec
2160-2511 LES ENTREPRISES MARIO BESNER INC.	1983 09 15	Montréal
2160-1067 LES ENTREPRISES MONAMAX INC.	1983 09 20	Québec
2160-2370 LES ENTREPRISES M. ROY & FILS INC.	1983 09 15	Rimouski

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2159-9253 LES ENTREPRISES RODRIGUE PLANTE INC.	1983 09 15	Québec
2160-0895 ENTRETIEN RÉSIDENTIEL R.R.D. INC.	1983 09 13	Montréal
2160-2305 ÉPICERIE-BOUCHERIE VIATEUR BLAIS INC.	1983 09 15	Bonaventure
2160-2297 ÉQUIPEMENT AGRICOLE PRÉ-VER INC.	1983 09 15	Montréal
2160-2891 FERME C.-A. QUIRION ET FILS INC.	1983 09 19	Beauce
2159-9451 FERME IRÉNÉE CROTEAU ET FILS INC.	1983 09 19	Québec
2159-8271 FERME MONT-SOLEIL INC.	1984 01 01	Kamouraska
2160-2230 FILATURE B.L. INC.	1983 09 15	Saint-Hyacinthe
2159-9105 GERCO ÉLECTRONIQUE INC.	1983 09 14	Québec
2160-2362 GESTION CLAIRE BRISSON INC.	1983 09 15	Hauterive
2159-9162 GESTION CLAUDE LEBLANC LTÉE	1983 09 14	Arthabaska
2160-2354 GESTION DUSI INC.	1983 09 15	Saguenay
2159-9295 GESTION GEORGES BÉLANGER LTÉE	1983 09 15	Kamouraska
2160-2875 GESTION GÉRARD RIVARD INC.	1983 09 19	Abitibi
2159-9303 GESTION GÉRARD SAVARD LTÉE	1983 09 14	Kamouraska
2160-0861 GESTION GERTRUDE-RICHARD INC.	1983 09 13	Kamouraska
2160-2966 GESTION GILLES BORDELEAU INC.	1983 09 19	Saint-Maurice
2160-2776 GESTION G. DÉSILETS INC.	1983 09 16	Longueuil
2160-2958 GESTION JEAN-CLAUDE BORDELEAU INC.	1983 09 19	Saint-Maurice

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2159-9154 GESTION JODACAN LTÉE	1983 09 14	Kamouraska
2159-9311 GESTION J. MONTCALM SIMARD LTÉE	1983 09 14	Kamouraska
2160-2800 GESTION J.R.P. INC.	1983 09 19	Arthabaska
2159-9238 GESTION LACHANCE ET BÉLANGER INC.	1983 09 15	Trois-Rivières
2159-9170 GESTION LEBLANC COUTURE LTÉE	1983 09 14	Arthabaska
2160-2974 GESTION LUCIEN BORDELEAU INC.	1983 09 19	Saint-Maurice
2160-2743 GESTION LUCIEN GIRARD INC.	1983 09 19	Longueuil
2160-0333 GESTION QUADRIVIUM LTÉE	1983 09 09	Montréal
2160-2388 GESTION SIMON MORIN LTÉE	1983 09 15	Kamouraska
2159-8305 GESTION ST-GELAIS & FRÈRES INC.	1983 09 06	Chicoutimi
2159-9188 GESTION VERO LTÉE	1983 09 14	Arthabaska
2160-2768 GESTIONS BTM INC.	1983 09 16	Montréal
2159-8479 GESTIONS MÉDICALES ST-PROSPER INC.	1983 09 06	Beauce
2160-2909 LES GESTIONS PATRICK GOYETTE INC.	1983 09 19	Richelieu
2160-4012 LE GROUPE DES PLACAGES DE CHAPLEAU INC. <i>THE VENEER GROUP OF CHAPLEAU INC.</i>	1983 09 20	Hull
2160-2453 GROUPE FINACOM INC.	1983 09 16	Terrebonne
2159-9436 GROUPE F. LAVOIE LTÉE	1983 09 19	Québec
2160-4087 LE GROUPE NO 1 DE LA RÉFRIGÉRATION INC.	1983 09 20	Montréal
2159-9212 HÔTEL LE PRÉSIDENT INC.	1983 09 15	Beauharnois

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2160-2784 IMMEUBLES IMPALA INC.	1983 09 16	Montréal
2160-2404 LES IMPRESSIONS C. A. INC.	1983 09 15	Québec
2160-2479 LES INDUSTRIES T.A.G. (1983) LTÉE	1983 09 16	Laval
2160-1026 INFORMATION IMMOBILIÈRE DES CANTONS INC.	1983 09 20	Saint-François
2159-9279 INFORMATIONS VIDÉOSCOPIQUES 84 INC.	1983 09 15	Québec
2160-1091 INTER 2000 INC.	1983 09 20	Québec
2159-9402 JARDIN ÉROTIQUE DE LA CAPITALE INC.	1983 09 19	Québec
2160-0630 LAITERIE VALLÉE INC.	1983 09 12	Montréal
2159-8743 LAPLANTE ET ST-PIERRE LTÉE	1983 09 07	Longueuil
2160-2347 LINGERIE PASSE PARTOUT INC.	1983 09 15	Labelle
2160-0853 LUCIEN CARRIER INC.	1983 09 13	Beauce
2160-2883 L. GILBERT SERRURIER LTÉE L. GILBERT LOCKSMITH LTD.	1983 09 19	Montréal
2159-9493 LE MAÎTRE DU TRANSPORT INC.	1983 09 19	Québec
2160-2263 LES MEUBLES ST-DAMASE INC.	1983 09 15	Saint-Hyacinthe
2159-9360 MINI-CAMIONS JEAN GAUTHIER INC.	1983 09 16	Québec
2160-2982 MOBILIER INTEX DE QUÉBEC INC.	1983 09 19	Québec
2159-9287 NETTOYAGE CO-MAR INC.	1983 09 15	Québec
2160-2396 N. CHOUINARD INC.	1983 09 15	Terrebonne
2160-2461 OPTIQUE J.M. PICARD INC.	1983 09 16	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2160-2594 PERMA-LUSTRE BEAUCE INC.	1983 09 16	Beauce
2159-9113 PIÉMO INC.	1983 09 20	Québec
2160-0507 LES PISCINES NOTRE-DAME INC.	1983 09 12	Beauce
2160-2016 PLACEMENT G. & P. HÉNAULT INC.	1983 09 14	Beauharnois
2160-0804 LES PLACEMENTS F.V. LTÉE	1983 09 13	Chicoutimi
2160-2636 PLACEMENTS GUINTA & BEAUCHAMP INC.	1983 09 16	Montréal
2160-2248 PLACEMENTS JOJO INC.	1983 09 15	Terrebonne
2160-4046 LES PLACEMENTS J.V. INC.	1983 09 20	Chicoutimi
2160-2040 PLACEMENTS M. WARNET INC.	1983 09 14	Terrebonne
2160-2214 LES PLACEMENTS N.V. LTÉE	1983 09 15	Montréal
2160-2255 PLACEMENTS P.P.B. INC.	1983 09 15	Terrebonne
2160-2925 PLANCHERS G.S. INC.	1983 09 19	Joliette
2158-9098 PLOMBERIE ET CHAUFFAGE ANFAN LTÉE	1983 08 10	Montréal
2160-0978 PLOMBERIE POL-LAN INC. POL-LAN PLUMBING INC.	1983 09 15	Montréal
2160-2495 PNEUS DENIS INC.	1983 09 19	Montréal
2159-9444 PRODUCTIONS INTERFACE INC.	1983 09 19	Québec
2160-2131 RACQUETBALL LAURENTIEN (1983) INC.	1983 09 15	Québec
2159-9329 RAYMOND MORIN & ASSOCIÉS INC.	1983 09 16	Québec
2160-0929 LE RELAIS DE ST-ÉDOUARD INC.	1983 09 14	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2160-0697 LA RENAISSANCE DU BOULEVARD INC.	1983 09 13	Iberville
2160-2032 RÉNOVATION CAP-SANTÉ INC.	1983 09 14	Québec
2160-0911 RÉNOVATION L.B.P. INC.	1983 09 13	Montréal
2160-2701 RÉNOVATIONS DE LA CONCORDE LTÉE	1983 09 19	Laval
2160-0622 RÉNOVATIONS LAJOIE LTÉE	1983 09 12	Alma
2159-9196 RESSORTS LAPOINTE (SAGUENAY) INC.	1983 09 15	Chicoutimi
2160-0986 RESSOURCES VAL D'OR INC. VAL D'OR RESOURCES INC.	1983 09 14	Abitibi
2160-2818 LES ROBES BRUYAN INC.	1983 09 19	Montréal
2160-1000 SALON DE BEAUTÉ LINE RICHARD INC.	1983 09 19	Québec
2160-2420 SEL WARWICK (QUÉBEC) INC. WARWICK SALT (QUÉBEC) INC.	1983 09 15	Arthabaska
2160-1059 SERVICE D'EXPERTISES L. GIRARD INC.	1983 09 20	Chicoutimi
2160-2602 SINGA INC.	1983 09 16	Saguenay
2158-6441 LA SOCIÉTÉ DE GESTION N. L. INC.	1983 07 22	Montréal
2159-8990 LES SPÉCIALISTES G.T. LTÉE	1983 09 09	Chicoutimi
2160-2735 STATION DE SERVICE J.P. ST-ONGE INC.	1983 09 19	Saint-Maurice
2160-2487 STATION DE SERVICES CHURCH (1983) INC.	1983 09 19	Montréal
2160-2867 SUPER DÉPANNEUR E.M. INC.	1983 09 19	Montréal
2160-2537 S. & F. ÉLECTRIQUE INC.	1983 09 16	Labelle
2160-2081 TÉLÉCÂBLE ST-DAMIEN INC.	1983 09 14	Montmagny

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2160-2693 TRANSPORT PAUL ET MICHEL MORIN INC.	1983 09 16	Saint-Maurice
2159-8321 TRANSPORT ST-FÉLICIEN LTÉE	1983 09 06	Roberval
2159-9477 UBALD PREMONT & FILS INC.	1983 09 19	Québec
2160-2727 VARIÉTÉS VALLEYFIELD INC.	1983 10 13	Beauharnois
2160-2560 VÉLO LA JOIE INC.	1983 09 16	Joliette
2160-1042 VISON D'OR INC.	1983 09 20	Québec
2159-9204 VOYAGES LOUIS-HÉBERT INC.	1983 09 15	Québec
2160-1034 VOYAGES NORDIQUES K.R.T. LTÉE	1983 09 20	Kamouraska
2159-6820 YOREXIMP INC.	1983 09 15	Montréal

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

31372

Délivrance d'un certificat de continuation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1288-4573 ALIMENTS MARTEL INC.	1969 04 02	1983 09 13	
1334-4650 ANTERO INC.	1973 04 02	1983 09 15	
1626-2040 ATELIER DE RELIURE A.P.C. INC.	1978 05 08	1983 09 14	
1507-9965 LES AUTOBUS ELAIR INC.	1977 10 24	1983 09 12	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1626-8724 LES BLANCHISSEURS ET NETTOYEURS REINE PARISIENNE (1978) INC.	1978 05 30	1983 09 15	
1630-9601 LES BOIS BLANCHET INC.	1978 10 31	1983 09 20	
1196-9383 BOUTIQUE DE HARNAIS PÉPIN LTÉE ..	1970 02 04	1983 09 15	
1138-0003 CAPITOL IRON WORK INC.	1965 03 01	1983 09 15	LES MÉTAUX OUVRÉS CAPITOL INC. CAPITOL IRON WORKS INC.
1624-0517 LES CARROSSERIES PIROLI INC.	1978 03 02	1983 09 09	
1507-8017 CENTRE DE DÉCORATION ET DE RÉNOVATION EVERETT INC.	1977 10 20	1983 09 15	
1624-2828 CENTRE DE PEINTURE ANDRÉ MORIN INC.	1978 03 14	1983 09 15	
1265-7037 LE CENTRE SPORTIF DU MONT HIBOU, INC.	1969 09 15	1983 09 01	
1146-7248 CHEZ PAUL HÔTEL INC.	1967 05 19	1983 09 12	
1334-5913 CLUB AÉRONAUTIQUE DE L'ESTRIE INC.	1973 04 17	1983 09 13	
1234-8025 LA COMPAGNIE DE COURTAGE ATLANTIQUE INC.	1964 10 13	1983 09 16	
1508-6168 CONSTRUCTIONS E.L. INC.	1977 11 14	1983 09 12	
1462-8382 DISTRIBUTION SÉLECT INC.	1975 10 31	1983 09 13	
1282-2847 DOMAINE RICHELIEU INC.	1963 11 28	1983 09 13	
1308-6319 D. DARLING INC.	1972 10 02	1983 09 15	GESTION DALTON INC.
1502-5794 ÉCOLE DE CONDUITE LA QUÉBÉCOISE INC.	1976 03 16	1983 09 15	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1351-8295 LES ENTREPRISES ADÉLARD ROY INC.	1973 11 23	1983 09 16	
1369-2371 LES ENTREPRISES ARMAND LAMÈRE INC.	1974 08 06	1983 09 14	
1641-4971 LES ENTREPRISES CHAYLA INC.	1980 02 11	1983 09 14	
1474-7836 LES ENTREPRISES C. & P. GAUTHIER INC.	1977 03 01	1983 09 14	
1632-3024 LES ENTREPRISES GUYLAB INC.	1978 12 15	1983 08 31	
1162-1596 LES ENTREPRISES L.G. CONNOR INC. .	1962 12 18	1983 09 13	LAINAGE DES ÎLES ÉCOSSAISES INC.
1238-1232 LES ENTREPRISES PEARL BERGER LTÉE	1944 11 17	1983 09 19	
1360-2123 LES EXCAVATIONS MARCHAND & FILS INC.	1974 11 12	1983 09 15	
1471-8548 LES EXPLOSIFS CHRÉTIEN (1976) LIMITÉE	1976 11 29	1983 09 12	
1629-0991 FERME JOCELYN AUTOTTE INC.	1978 08 17	1983 09 09	
1629-2104 FERME LAROBI INC.	1978 08 22	1983 09 16	
1501-8229 FONSIMA INC.	1976 01 20	1983 09 09	
1466-4411 GARAGE C. HÉBERT INC.	1976 04 22	1983 09 12	
1190-8217 GARAGE MOREAU LTÉE	1963 12 03	1983 09 13	
1180-8995 GÉRARD RIVARD INC.	1968 09 28	1983 09 19	
1266-0718 HOGAN AGENCIES INC.	1945 12 06	1983 09 13	AGENCES HOGAN INC.
1510-1744 IMPORTATION EXPERT INC.	1978 02 13	1983 09 16	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1626-2628 IMPRIMERIE EXPERTA INC.	1978 05 08	1983 09 14	
1354-6692 JACQUES PELLERIN INC.	1974 03 11	1983 09 16	
1626-3758 JEANS G.C. INC.	1978 06 02	1983 09 14	
1506-2920 LES JOAILLIERS P. & M. BÉLANGER INC.	1977 09 20	1983 09 14	
1313-0257 JOHN GIOSI INC.	1957 03 01	1983 09 16	
1503-1149 J. BOUDRIAS INC.	1976 04 20	1983 09 15	
1117-8217 J. EUCLIDE PERRON LIMITÉE	1949 08 24	1983 09 16	J. EUCLIDE PERRON LTÉE
1269-2745 J. ROLAND PARIS INC.	1963 06 21	1983 09 19	
1133-9967 LAITERIE MASKOUTAINE INC.	1953 12 31	1983 09 15	
1270-8111 LAITERIE MONT-ST-HILAIRE LTÉE	1949 09 21	1983 09 15	
1132-1833 LÉGER & FRÈRE LTÉE	1969 06 16	1983 09 14	
1633-8295 LIBRAIRIE MONIC INC.	1979 02 16	1983 09 08	
1467-3800 L. M. COSSETTE INC.	1976 05 27	1983 09 13	
1272-8556 L.R. TRANSPORT INC.	1971 06 07	1983 09 14	
1364-8985 MANDOC INC.	1975 07 29	1983 09 14	
1479-3871 MARCHÉ BOILY (MILOT) INC.	1977 07 11	1983 09 14	
1192-7571 MARCHÉ PAUL BEAUMIER LTÉE	1969 11 03	1983 09 13	GESTION PAUL BEAUMIER INC.
1366-1285 MARCHÉ VICTOR ROY INC.	1975 07 09	1983 09 14	
1464-6921 MEUBLES ROBERT PICHÉ INC.	1976 02 09	1983 09 15	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1263-3160 MONT GLEN INC.	1969 02 18	1983 09 12	
1505-9694 MOTEL MONT-MARS LTÉE	1977 08 09	1983 09 15	
1134-8653 LES NETTOYEURS ET BUANDIERS DORVAL LIMITÉE	1950 07 24	1983 09 15	
1331-4224 PANFER INC.	1973 03 29	1983 09 14	
1176-5310 PAUL SAVARD ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC.	1968 05 14	1983 09 12	
1363-4605 PIÈCES D'AUTO G.M.B. INC.	1975 05 09	1983 09 15	
1133-9991 LES PRODUITS LUSSIER LTÉE	1962 12 27	1983 09 15	
1503-4242 PROMOTION ET RELATIONS PUBLIQUES POTENTIEL INC.	1976 05 12	1983 09 13	
1139-8187 PRUD'HOMME ET FRÈRES LIMITÉE	1950 02 16	1983 09 16	
1470-8143 RADIATEUR D'AUTO DRUMMOND INC.	1976 10 15	1983 09 15	
1154-1513 AU RELAIS DE LA PLACE D'ARMES LTÉE	1953 05 01	1983 08 31	
1626-5514 RESTAURANT LE PÈRE MICHEL INC. ...	1978 05 15	1983 09 15	RESTAURANT CHEZ LES DE VILLEMURE INC.
1341-0766 SERGE LACROIX INC.	1973 10 09	1983 09 12	
1347-4622 LES SERVICES B & N (1979) LTÉE	1972 06 23	1983 09 19	
1462-8036 STEVA INC.	1975 10 28	1983 09 07	
1361-7089 TAVERNE OUMET INCORPORÉE	1975 02 10	1983 09 16	
1136-5616 THOMAS O'CONNELL LIMITÉE	1930 10 06	1983 10 03	LES INVESTISSEMENTS TRDL INC. TRDL INVESTMENTS INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1631-7679 LES TRANSFORMATEURS DE QUÉBEC (1978) INC.	1978 11 27	1983 09 12	
1172-3673 TREMBLAY ÉQUIPEMENT LTÉE	1954 12 30	1983 09 15	
1510-3005 LES VOYAGES SOLEIL D'OR INC.	1978 01 13	1983 09 20	

31372

*L'inspecteur général des
institutions financières.*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Délivrance d'un certificat de fusion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2160-2412 AUTOBUS TRANS-URBAIN INC.	AUTOBUS TRANS-URBAIN INC. JACQUES COUVRETTE INC.	1983 09 15	Montréal

31372

*L'inspecteur général des
institutions financières.*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Délivrance d'un certificat de modification

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1849-8147 1849-8147 QUÉBEC INC.	1981 09 24	1983 09 14	du district: Laval
1854-5798 1854-5798 QUÉBEC INC.	1982 02 02	1983 09 16	de la dénomination sociale: TERRASSE BELLEROSÉ INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1855-9567 1855-9567 QUÉBEC INC.	1982 03 15	1983 09 12	de la dénomination sociale: SALON JOSÉ DE PARIS (1983): INC.
1857-9110 1857-9110 QUÉBEC INC.	1982 05 19	1983 09 13	1) de la dénomination sociale: LES AUTOS CAM-TO INC. 2) du district: Laval 3) du capital-actions
1861-9163 1861-9163 QUÉBEC INC.	1982 10 13	1983 09 13	de la dénomination sociale: LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE HÉTHIER INC.
1864-4864 1864-4864 QUÉBEC INC.	1982 12 16	1983 09 13	de la dénomination sociale: LES INVESTISSEMENTS V.O. INC.
1864-6349 1864-6349 QUÉBEC INC.	1982 12 17	1983 08 22	de la dénomination sociale: LUMARLOU INC.
2149-7623 2149-7623 QUÉBEC INC.	1982 12 30	1983 09 20	de la dénomination sociale: LES GESTIONS B. MORISSETTE INC.
2154-8326 2154-8326 QUÉBEC INC.	1983 04 29	1983 09 13	de la dénomination sociale: SPECTA-MATIC INC.
2154-9316 2154-9316 QUÉBEC INC.	1983 05 09	1983 09 09	de la dénomination sociale: LES JARDINS GROS PIERRE INC.
2156-6468 2156-6468 QUÉBEC INC.	1983 06 10	1983 09 15	de la dénomination sociale: LE GROUPE J F C LEDUC INC.
2156-8126 2156-8126 QUÉBEC INC.	1983 06 14	1983 09 15	de la dénomination sociale: SIQUEX INC.
2157-4959 2157-4959 QUÉBEC INC.	1983 06 29	1983 09 14	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES ANDRÉ & SERGE DUVAL INC.
2157-7507 2157-7507 QUÉBEC INC.	1983 07 21	1983 09 13	de la dénomination sociale: MARCHÉ BEAUMIER LTÉE

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2158-2507 2158-2507 QUÉBEC INC.	1983 07 18	1983 09 15	1) de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES FORESTIÈRES A.R.M.S. INC. 2) du district: Abitibi
2158-9239 2158-9239 QUÉBEC INC.	1983 08 11	1983 09 15	1) de la dénomination sociale: ENTREPRISES FORESTIÈRES L.G.I.C. & FILLES INC. 2) du district: Abitibi
2159-2399 2159-2399 QUÉBEC INC.	1983 08 23	1983 09 08	du capital-actions
2159-2423 2159-2423 QUÉBEC INC.	1983 08 23	1983 09 14	de la dénomination sociale: DÉMOLITIONS TIGRE (QUÉBEC) INC. TIGER DEMOLITIONS (QUÉBEC) INC.
2159-3298 2159-3298 QUÉBEC INC.	1983 08 29	1983 09 14	de la dénomination sociale: BROCHETTERIE, RESTAURANT, CITÉ GREC INC.
2159-6952 2159-6952 QUÉBEC INC.	1983 09 02	1983 09 12	de la dénomination sociale: CHAUSSURES MAG INC.
2158-8074 AGENCE D'ASSURANCES G. BOUTIN INC.	1983 07 28	1983 09 20	de la dénomination sociale: BOUTIN ET CARRIER INC.
1143-3174 AMEUBLEMENT HÉNAULT LTÉE	1957 06 27	1983 09 16	du capital-actions
1369-7057 AUTOBUS TRUDEAU INC.	1974 09 19	1983 08 31	1) du capital-actions 2) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 5
2160-0143 BRONZAGE SOLEIL D'AMOUR INC.	1983 09 09	1983 09 20	1) du capital-actions 2) des dispositions
1505-0362 LE CENTRE DU BILLARD RIVE SUD INC.	1976 09 20	1983 09 09	de la dénomination sociale: MINIMARGE CHAMBLY (1983) LTÉE
1847-2092 CHEZ ROANNA INC.	1981 06 03	1983 09 14	du district: Saint-François

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1858-6842 CONSTRUCTION LAPRAIRIE LTÉE	1982 06 09	1983 09 08	1) du capital-actions 2) des dispositions
1846-4081 CUISINES SHAWINIGAN INC.	1981 05 13	1983 09 16	1) de la dénomination sociale: MODE SPORT SAINT-HYACINTHE INC. 2) du district: Saint-Hyacinthe
1861-8983 DIANE VIAU & ASSOCIÉS INC.	1982 10 01	1983 09 13	du district: Saint-Hyacinthe
2155-9232 DISTRIBUTION S.C. SABIN LTÉE	1983 06 02	1983 09 13	de la dénomination sociale: USITRON LTÉE
1849-0474 LES ENTREPRISES BRUMAUVAL INC. .	1981 08 05	1983 09 13	du district: Terrebonne
2159-8586 LES ENTREPRISES DE RESTAURATION ESNEAULT INC.	1983 09 07	1983 09 16	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES DE RESTAURATION ESNAULT INC.
2153-8426 FERME COQUELICOT INC.	1983 04 07	1983 09 16	de la dénomination sociale: FERME COQUELICOT INC. POPPY FARM INC.
1842-1941 FIXOPRO INC.	1981 01 06	1983 09 15	du capital-actions
2152-0309 GESTION L. LATOUR INC.	1983 02 25	1983 09 13	du capital-actions
2155-0348 GESTION MARCEL HARDY INC.	1983 05 04	1983 09 13	du capital-actions
2152-0317 GESTION M. CHAUSSÉ INC.	1983 02 25	1983 09 13	du capital-actions
1266-4652 LES IMMEUBLES HUDON LTÉE	1970 09 29	1983 09 15	du capital-actions
1473-9494 LES INDUSTRIES T.A.G. LTÉE	1977 02 07	1983 09 16	de la dénomination sociale: LES INDUSTRIES ASTNA LTÉE
1851-5288 KARAPHARM INC.	1981 10 19	1983 09 09	du district: Longueuil
1847-1847 LADUSAU INC.	1981 06 02	1983 09 12	du district: Laval

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1143-9981 MAGNOR INC.	1965 05 07	1983 09 14	1) du capital-actions 2) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10 3) des dispositions
1857-4434 LES MATÉRIAUX BERGERON ET FILS INC.	1982 04 27	1983 09 14	du capital-actions
1850-6709 MOTEL LÉVESQUE INC.	1981 10 01	1983 09 14	du capital-actions
1134-5774 OUTILLAGES K & K LTÉE	1962 10 02	1983 09 20	1) du capital-actions 2) des dispositions
1254-3682 O.D.S. LTÉE	1958 09 18	1983 09 09	du capital-actions
2156-4414 LES PLACEMENTS DÉTONANT INC.	1983 06 06	1983 09 12	des dispositions
2156-4422 LES PLACEMENTS LOUVAN INC.	1983 06 06	1983 09 12	des dispositions
1140-8101 LES RÔTISSERIES ST-HUBERT LTÉE	1955 11 08	1983 09 15	du capital-actions
2158-5385 SOCIÉTÉ DE GESTION 19834 INC.	1983 08 23	1983 09 16	des dispositions
1842-1933 SPÉCIALITÉS D'AUTOS LABERGE INC.	1981 01 06	1983 09 13	du capital-actions
2150-2661 TRANSPORT MICHEL LONG INC.	1983 01 13	1983 08 09	1) de la dénomination sociale: TRANSPORT MAURICE LAMOUREUX INC. 2) du district: Laval
2158-9387 LES TRANSPORTS D.H. INC.	1983 08 11	1983 09 15	du district: Québec

Délivrance d'un certificat rectifié/complété

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat rectifié/complété à la compagnie suivante:

Dénomination sociale	Nature du certificat remplacé	Date du certificat remplacé	Date du certificat rectifié/complété
2158-9072 SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS HÉLIO-TROPES INC.	Constitution	1983 08 10	1983 08 31

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

31372

Compagnies (Partie III) — Loi sur les**Lettres patentes**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2159-5533 ÂGE D'OR ST-DENIS INC.	1983 09 20	Saint-Denis-sur-Richelieu
2159-3926 ALBATROS 08 (ABITIBI-TÉMISCAMINGUE) INC.	1983 09 20	Amos
2159-1458 LES AMIS DU TROISIÈME ÂGE (MALARTIC) INC.	1983 09 14	701, de la Paix, Malartic
2158-1681 LES ANGES GARDIENS (QUÉBEC) INC.	1983 09 14	4215, de la Roche, bureau 29, Montréal
2159-3892 ASSOCIATION DE MOTO-TOURISME RÉGION MONTÉRÉGIENNE INC.	1983 09 15	Saint-Césaire
2158-5773 L'ASSOCIATION DE PARENTS DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LA DAUVERSIÈRE INC.	1983 09 20	1600, boulevard de l'Acadie Montréal
2159-3884 ASSOCIATION DES ALBERT D'AMÉRIQUE INC.	1983 09 15	2964, Summerside, Sainte-Foy

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2159-5772 ASSOCIATION DES AUXILIAIRES BÉNÉVOLES DU CENTRE D'ACCUEIL JUDITH JASMIN	1983 09 20	Montréal
2154-5496 L'ASSOCIATION DES CITOYENS DU QUARTIER NOTRE-DAME DE ST-JÉRÔME	1983 09 14	581, rue Ouimet, Saint-Jérôme
2160-1828 ASSOCIATION DES DETAILLANTS DE PÉTRO-CANADA (QUÉBEC) INC.	1983 09 20	Montréal
2155-7475 L'ASSOCIATION DES PÊCHEURS COMMERCIAUX DU LAC ST-PIERRE	1983 09 14	28, rue Poirier, Notre-Dame-de-Pierreville
2159-3447 ASSOCIATION DES PÊCHEURS DE GRANDE- ENTRÉE	1983 09 15	Grande-Entrée, Îles-de-la-Madeleine
2158-3679 L'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE VIN MAISON DU QUÉBEC INC. <i>L'ASSOCIAZIONE DEI PRODUTTORI DI VINI CASARECCI DEL QUÉBEC INC.</i>	1983 09 14	178, Martel, Beloeil
2159-5665 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU DOMAINE BIBEAU INC.	1983 09 16	291, rue Beaulieu, Saint-Jean-de-Matha
2155-3938 L'ASSOCIATION DES RESTAURATEURS Q.S.P. INC.	1983 05 24	3077, chemin Ste-Foy, Sainte-Foy
2159-7927 L'ASSOCIATION FÉMININE DE LORRAINE INC.	1983 09 14	33, boulevard de Gaulle, Lorraine
2157-5832 ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS DES MILIEUX D'ÉDUCATION	1983 09 15	Université du Québec, Chicoutimi
2156-5882 L'ASSOCIATION MOTOTOURISME MASKINONGÉ INC. ...	1983 09 15	841, 2e Avenue, Louiseville
2159-3595 ASSOCIATION SPORTIVE DES DISCIPLES DE NEMROD (1983) INC.	1983 09 16	Montréal
2155-7822 AUBERGE DE JEUNESSE DE LA POINTE-LÉVY	1983 09 20	45, rue St-Laurent, Lévis
2157-9735 LES AUXILIAIRES BÉNÉVOLES DU FOYER ROMAIN BECQUET	1983 09 20	255, Marie-Victorin, Saint-Pierre-les-Becquets

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2159-1425 CASPAN INC.	1983 09 20	Saint-Gabriel-de-Brandon
2157-3407 CENTRE COMMUNAUTAIRE D'OMERVILLE INC.	1983 09 20	Omerville
2152-7858 CENTRE DE BÉNÉVOLAT U.S.O.S. INC.	1983 09 15	5680, 15 ^e Avenue, Montréal
2159-9626 CENTRE DE FORMATION EN HAUTE TECHNOLOGIE DE BROMONT	1983 09 20	89, boulevard Bromont, Bromont
2157-5485 CENTRE D'AIDE ET DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE RIMOUSKI	1983 09 20	Rimouski
2158-1566 CENTRE D'ÉDUCATION OUVRIÈRE JEAN-PARÉ INC.	1983 09 14	4164, rue Parthenais, Montréal
2157-9909 LE CENTRE INTERNATIONAL DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION HAÏTIENNE, CARAÏBÉENNE ET AFRO-CANADIENNE (CIDIHCA)	1983 09 20	Montréal
2158-3737 CERCLE DES CHEVALIERS DE L'ART	1983 09 14	1100, rue de Bellème, Boucherville
2154-3699 LES CHARRUES AVANT LES BOEUFs	1983 09 16	2592, Montbray, Sainte-Foy
2159-5400 LE CLUB DE L'ÂGE D'OR «LES JOYEUX RETRAITÉS» DE ROBERVAL, INC.	1983 09 20	Roberval
2152-9912 CLUB MÉGANTI-JEUNESSE	1983 09 20	2359, rue Laval, Lac-Mégantic
2159-5764 CLUB NAUTIQUE LOTBINIÈRE INC.	1983 09 20	7690, Marie-Victorin, Lotbinière
2158-5690 CLUB OPTIMISTE DE AYER'S CLIFF, QUÉBEC	1983 09 15	Ayer's-Cliff
2155-7863 CLUB OPTIMISTE DE DEAUVILLE INC.	1983 09 20	Deauville
2159-3702 CLUB OPTIMISTE DE STOKE INC.	1983 09 20	Stoke
2157-5766 LE CLUB OPTIMISTE DE ST-FRANÇOIS-XAVIER- DE-BROMPTON QUÉBEC	1983 09 20	51, chemin Labrie, Saint-François-Xavier

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2159-5616 CLUB OUSKISKI	1983 09 20	49, rue Serge, Saint-Esprit
2159-5731 CLUB SOCIAL DU MANOIR ST-MARTIN INC.	1983 09 20	1020, boulevard Chomedey, Laval
2159-3835 CLUB SOCIAL RÉGIONAL DE MONTRÉAL INC.	1983 09 20	8875, rue St-Laurent, Montréal
2157-9222 CLUB SPORTIF DE COATICOOK INC.	1983 09 14	87, rue Principale ouest, Coaticook
2158-1491 CLUB SPORTIF ROYAL BROSSARD	1983 09 16	6640, rue Picasso, Brossard
2157-7895 COLAB	1983 09 20	315, rue Birch, Saint-Lambert
2159-1953 COMITÉ DE PROMOTION INDUSTRIELLE DE LA ZONE DE WINDSOR	1983 09 14	Windsor
2159-3538 COMITÉ D'ANTI-POLLUTION DU LAC SELBY	1983 09 16	Dunham
2159-5558 LA COMPAGNIE DE DANSE MONTEREGIENNES	1983 09 20	320, Champlain, Saint-Jean-sur-Richelieu
2158-5781 LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET SPORTIF DE ROSEMÈRE INC.	1983 09 20	Rosemère
2158-5930 COTNA	1983 09 20	Route rurale numéro 2 Eastman
2155-1999 ENSEMBLE VOCAL RICHARD-DUCAS	1983 09 14	359, route Principale, Les Buissons
2154-7021 ÉQUIPE DE SKI DE L'UQAM	1983 09 14	840, Cherrier est, Pavillon Latou- relle, Montréal
2158-1947 LA FARANDOLE DE RACINE	1983 09 20	Racine
2159-9576 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CHASSEURS À L'ARC ..	1983 09 15	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2159-5541 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE POUR LE SAUMON ATLANTIQUE INC. <i>QUÉBEC FEDERATION FOR ATLANTIC SALMON INC.</i>	1983 09 16	Communauté urbaine de Québec
2158-1897 LA FONDATION C.H.A.R.L.E.S. DES SERVICES RÉCRÉATIFS, DE LOISIRS ET ÉDUCATIFS POUR LES ATHLÈTES HANDICAPÉS ET DE LA COMMUNAUTÉ INC. <i>THE C.H.A.R.L.E.S. COMMUNITY AND HANDICAPPED ATHLETES RECREATIONAL, LEISURE AND EDUCATIONAL SERVICES FOUNDATION INC.</i>	1983 09 20	Communauté urbaine de Montréal
2157-5972 LA FONDATION L'ARCHE INC.	1983 09 16	Frelighsburg
2157-9115 GARDERIE LA JONGLERIE	1983 09 20	909, boulevard de La Vérendrye ouest, Gatineau
2159-5418 GARDERIE LES AMIS DU VILLAGE	1983 09 19	Saint-Georges-de-Champlain
2155-7657 GROUPE SOLEIL DE MALARTIC INC.	1983 09 20	896, rue Royale, Malartic
2158-8033 HAVRE MON REPOS INC.	1983 09 14	295, 87 ^e Avenue, Laval
2156-7490 INSTITUT DE RECHERCHE ET DE RÉADAPTATION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1983 09 20	40, rue Tardif ouest, Rouyn
2157-9925 LE JARDIN DES HIRONDELLES INC.	1983 09 15	49, rue Waegener, Saint-Luc
2157-3969 JKA DES LAURENTIDES	1983 09 20	1323, route 329, Saint-Donat
2159-3579 LIGUE MUNICIPALE DE HOCKEY JUNIOR DE QUÉBEC	1983 09 20	1217, des Pins, Sillery
2156-3747 MAIGRIR EN SALUBRITÉ NOUVELLE-BEAUCE	1983 09 14	Sainte-Marie de Beauce
2159-7547 LA MAISON SOLIDARITÉ DU CAP INC.	1983 09 20	89, rue St-Irénée, Cap-de-la-Madeleine

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2157-2110 MOUVEMENT C.H.A. INC.	1983 09 20	7905, boulevard St-Laurent, Montréal
2159-1821 LA MUSIQUETTERIE INC.	1983 09 20	Fleurimont
2159-1623 ORDRE DE LA ROSE-CROIX A.M.O.R.C. (SECTION REPENTIGNY)	1983 09 14	791, Vaudreuil, Repentigny
2157-3498 PARC RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE DU NORD INC.	1983 09 15	Saint-Jérôme
2158-1673 PERSONNES ÂGÉES D'ORIGINE HAÏTIENNE (P A O H) ...	1983 09 20	4180, Barclay, app. 7, Montréal
2153-9705 LA PETITE MAISON DE L'AMITIÉ INC.	1983 09 15	Saint-Jean-sur-Richelieu
2158-5641 LES PIGEONS-VOYAGEURS DE BEAUPRÉ INC.	1983 09 14	11695, chemin Royal, Beaupré
2157-9941 PISCINE DE LA SEIGNEURIE MARICOURT	1983 09 20	Sainte-Foy
2157-1419 POPOTE LE GOURMET ROULANT INC.	1983 09 16	Rimouski
2159-5632 LES PROPRIÉTAIRES DU DOMAINE SÉLECT	1983 09 20	Saint-Adolphe-d'Howard
2159-1599 QUÉTRAVAIL LTÉE	1983 09 20	Laval
2157-9727 RECI-PNEUS INC.	1983 09 16	2110, Bennett, Montréal
2159-5459 REGROUPEMENT DES FAMILLES MONOPARENTALES D'OUTREMONT INC.	1983 09 20	316, Willowdale, app. 6, Outremont
2158-3604 LES RENDEZ-VOUS D'AUTOMNE DU CINÉMA QUÉBÉCOIS	1983 09 20	4294, rue Chateaubriand, Montréal
2159-5426 SERVICE DE PASTORALE SOCIALE ST-PIERRE INC.	1983 09 20	580, rue Saint-Pierre, Drummondville
2158-1707 SERVICE DE SECRÉTARIAT DRUMMOND INC.	1983 09 15	841, rue Faucher, Drummondville

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2154-3137 SERVICE D'AIDE AUX AÎNÉS DE NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE	1983 09 15	805, Villeray, Montréal
2158-1509 LE SHANGANIA DE MONTRÉAL INC.	1983 09 14	7076, Shelley, Montréal
2159-3488 SOCIÉTÉ D'HABITATION DE ST-DAVID-DE-FALARDEAU	1983 09 20	Saint-David-de-Falardeau
2159-5467 SOLIDARID'ELLES INC.	1983 09 20	388, rue Lamarre, Longueuil
2159-1698 SPE (QUÉBEC) INC.	1983 09 20	Longueuil
2152-1612 THÉÂTRE «LE RESSAC»	1983 09 14	910, Belvédère, app. 5, Québec
2159-3520 LE TREMPLIN ASSOCIATION DES HANDICAPÉS PHYSIQUES DE STE-AGATHE	1983 09 20	10, rue Leblanc, Sainte-Agathe-des-Monts
2159-9592 (VFM) LE FORUM VIDÉO DE MONTRÉAL INC.	1983 09 16	Montréal

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

31372

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1631-1334 ASSOCIATION DES TENEURS DE LIVRE DU QUÉBEC	1978 12 19	1983 09 19	1) de la dénomination sociale: ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS EN SERVICE ADMINISTRATIFS DU QUÉBEC

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1855-0178 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES SPORTS POUR PERSONNES QUADRIPLÉGIQUES	1982 02 17	1983 09 19	de la dénomination sociale: ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES SPORTS EN FAUTEUIL ROULANT
1212-7361 ATELIER DES VIEILLES FORGES INC.	1971 04 15	1983 09 19	1) des objets 2) de la valeur des biens immobiliers 3) des dispositions
1642-9573 CENTRE DE SOLIDARITÉ D'ALMA INC.	1980 03 20	1983 09 15	de la dénomination sociale: CENTRE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (ALMA) INC.
1315-9140 CLUB DE CURLING LAURIER INC.	1955 04 26	1983 09 20	de la valeur des biens immobiliers
1464-2086 CONSEIL INTERMUNICIPAL DES LOISIRS DE BOISBOUSCACHE	1976 10 12	1983 09 19	1) de la dénomination sociale: CONSEIL INTERMUNICIPAL DES LOISIRS DE BOISBOUSCACHE DES BASQUES 2) des objets 3) du nombre des administrateurs: 25
1858-3526 LES LOISIRS ST-MARTIN DE SHERBROOKE INC.	1982 06 09	1983 09 15	de la dénomination sociale: COMITÉ DES LOCATAIRES DU HLM DE LA RUE ST-MARTIN DE SHERBROOKE INC.
1245-0367 L'ORDRE DES DAMES HÉLÈNE DE CHAMPLAIN	1963 03 11	1983 09 05	1) de la dénomination sociale: MOUVEMENT HÉLÈNE DE CHAMPLAIN 2) du siège social: 14, rue Berthe, Gatineau 3) des objets 4) du nombre des administrateurs: 7
1568-4988 LES SOEURS COMPASSIONNISTES SERVITES DE MARIE INC.	1928 05 25	1983 09 15	de la valeur des biens immobiliers

31372

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Nouvelles lettres patentes (Articles 12 et 224)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a autorisé l'émission de nouvelles lettres patentes à la corporation suivante:

Dénomination sociale	Date d'émission des lettres patentes vicieuses	Date des nouvelles lettres patentes
2151-7685 CLUB DE SKI ET RAQUETTE DU LAC GAGNON INC.	1983 05 20	1983 09 09
31372		

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les**Amendement**

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été amendée à son bureau.

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Date d'amendement	Lieu du principal établissement
EXECUTIVE PLAZA II LIMITED PARTNERSHIP	83 08 01	83 09 16	1500, de Maisonneuve ouest, Montréal
31374			

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,*
CLAUDE LEBEAU

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE METALOR « A »	83 09 20	Canton de Dasserat, district de Rouyn-Noranda
31374		

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure,
district de Rouyn-Noranda,*
D. RICHARD

Pouvoirs spéciaux des corporations — Loi sur les

Changement de siège social (Article 5)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations, il a approuvé les règlements de changement de siège social suivants:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
1842-7922 SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE DE L'OUTAOUAIS	1983 08 31	Papineauville
31372		

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Sociétés d'entraide économique et modifiant diverses dispositions législatives — Loi sur les

L'inspecteur général des institutions financières, sous l'autorité de l'article 18 de la Loi sur les compagnies et de la Loi sur les sociétés d'entraide économique et modifiant diverses dispositions législatives, donne avis qu'il a accordé des lettres patentes autorisant la fusion des sociétés suivantes:

Dénomination sociale de la nouvelle société	Dénomination sociale des sociétés fusionnées	Date de fusion	Siège social
2158-9353 SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE L'OUEST DU QUÉBEC INC.	SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE BUCKINGHAM SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE GATINEAU LA SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE LA HAUTE-GATINEAU SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE HULL SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE LACHUTE	1983 08 30	Hull

31372

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels — Loi sur l'

Ville de Saint-Romuald

Je, soussigné, étant la plus haute autorité au sens de l'article 8 de la Loi précitée, par les présentes, désigne le membre ci-après identifié de l'organisme et lui délègue les fonctions décrites en regard de son nom, savoir:

Me Jacques Leblond, greffier directeur du contentieux pour agir à titre de responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels pour la ville de Saint-Romuald.

Saint-Romuald, le 14 juin 1983

31376

Le maire,
M. DENIS GRENIER

Université du Québec

Avis est, par la présente donné, que le président de l'Université du Québec désigne le secrétaire général de la Télé-université de l'Université du Québec comme responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels conservés par la Télé-université de l'Université du Québec.

31469

Le président de l'Université du Québec,
GILLES BOULET

Associations coopératives — Loi sur les

COOPÉRATIVE D'HABITATION LA VOLIÈRE DE GRANBY

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Finances donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION LA VOLIÈRE DE GRANBY », dont le siège social est situé à Granby, QC, circonscription électorale de Shefford.

31470

Le sous-ministre des Finances,
ROBERT NORMAND

COOPÉRATIVE D'HABITATION LE BARON DE GREENFIELD-PARK

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Finances donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION LE BARON DE GREENFIELD-PARK », dont le siège social est situé à Greenfield-Park, QC, dans la circonscription électorale de Laporte.

31377

Le sous-ministre des Finances,
ROBERT NORMAND

COOPÉRATIVE D'HABITATION LE TOURBILLON (GREENFIELD-PARK)

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Finances donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION LE TOURBILLON (GREENFIELD-PARK) », dont le siège social est situé à Greenfield-Park, QC, dans la circonscription électorale de Laporte.

31378

Le sous-ministre des Finances,
ROBERT NORMAND

COOPÉRATIVE D'HABITATION ST-CHARLES DE BOURGET

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Finances donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION ST-CHARLES DE BOURGET », dont le siège social est situé à Saint-Charles-de-Bourget, QC, circonscription électorale de Dubuc.

31471

Le sous-ministre des Finances,
ROBERT NORMAND

Avis divers

Ville de Châteauguay

Rachat d'obligations

Prenez avis que, conformément aux conditions de l'émission d'obligations de l'ex-ville de Châteauguay-Centre datées du 1^{er} décembre 1968, échéant le 1^{er} décembre 1988 et portant intérêt au taux de 7 ½ % l'an, la ville de Châteauguay qui a succédé à l'ex-ville de Châteauguay-Centre (1975, chap. 98) rachètera le 1^{er} décembre 1983 un montant de 96 000,00 \$ d'obligations à même cette émission.

Les numéros des titres ainsi rachetés et déterminés par voie de tirage au sort sont les suivants:

— coupures de 10 000 \$ dont le numéro commence par la lettre X:

007, 008, 009, 010 et 011.

— coupures de 1 000 \$ dont le numéro commence par la lettre M:

1529,	1530,	1531,	1532,	1533,	1534,
1535,	1536,	1537,	1538,	1539,	1540,
1541,	1542,	1543,	1544,	1545,	1546,
1547,	1548,	1549,	1550,	1551,	1552,
1553,	1554,	1555,	1556,	1557,	1558,
1559,	1560,	1561,	1562,	1563,	1603,
1604,	1605,	1606,	1607,	1608,	1609,
1610,	1611,	1612 et 1613.			

Ces obligations deviennent dues et payables, le 1^{er} décembre 1983, sur présentation et remise du titre, avec tous les coupons d'intérêt échéant après le 1^{er} décembre 1983 y attachés et cessent de porter intérêt à compter de cette date.

Châteauguay, le 5 octobre 1983

31379

Le greffier de la ville,
SERGE ALLEN, *avocat*

Église baptiste évangélique de Ste-Aurélié

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de l'article 2 de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., chap. C-71), il a accordé des lettres patentes, en date du 1983 07 22, constituant en corporation régie par la Loi sur les corporations religieuses, sous la dénomination sociale « Église baptiste évangélique de Ste-Aurélié », M. Raymond Chicoine, pasteur, 765, 15^e Avenue, Saint-Zacharie, Beauce, M. Gaétan Lessard, camionneur, 4660, rang Sacré-Coeur,

Saint-Prosper, Beauce, M. Yvon Guay, journalier, M. Bertrand Bisson, opérateur de machinerie forestière, et Mme Johanne Bisson, secrétaire, tous de rang 3, Saint-Zacharie, Beauce.

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 10 000 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est à route 275, Sainte-Aurélié, Beauce, district judiciaire de Beauce.

L'inspecteur général des institutions financières,

JEAN-MARIE BOUCHARD
2156-9520

31372

Fédération québécoise de hockey sur glace, zone de Rivière-du-Loup Inc.

Avis est, par les présentes, donné que suite à une résolution adoptée par les membres de l'association, le 29 mars 1982, et dûment enregistrée au bureau du protonotaire du district de Kamouraska et au bureau de la division d'enregistrement de Témiscouata, la dénomination sociale de L'Association du hockey mineur Rivière-du-Loup Inc. a été changée pour « Fédération québécoise de hockey sur glace, zone de Rivière-du-Loup Inc. », conformément à l'article 4 de la Loi sur les clubs de récréation (L.R.Q., chap. C-23).

Rivière-du-Loup, le 31 août 1983

31380

Le procureur,
GÉRALD LAFOREST

L'Industrielle compagnie d'assurances générales

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chap. A-32), et de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., chap. C-38), il a accordé des lettres patentes, à la compagnie « L'Industrielle compagnie d'assurances générales » en date du 1983 08 29.

Le siège social de la compagnie est situé à Montréal, district judiciaire de Montréal.

L'inspecteur général des institutions financières,

JEAN-MARIE BOUCHARD
1312-3054

31372

Paroisse de Sainte-Agathe

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., chap. M-39), lors d'une séance régulière tenue le 1^{er} septembre 1983, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 3-83 intitulé « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Sainte-Agathe, le 6 septembre 1983

31381

La secrétaire-trésorière,
ÉGLANTINE LANTHIER

Service Social du Diocèse d'Amos

Nous, soussigné, Gérard Drainville, évêque du diocèse d'Amos, dissolvons, par le présent avis, la corporation constituée sous le nom de « Service Social du Diocèse d'Amos » en vertu des dispositions de l'article 19 de la Loi sur les évêques catholiques romains (L.R.Q., chap. E-17), par lettres patentes émises, le 20 janvier 1955, et ayant son siège social à Amos.

Amos, le 8 septembre 1983

31382

L'évêque d'Amos,
GÉRARD DRAINVILLE

Succession Gaston Lepage

Avis est, par les présentes, donné que dame Pierrette Kirouac, hôtelière, veuve non remariée de M. Gaston Lepage, domiciliée au 520, route 230, Saint-Alexandre, comté de Kamouraska, QC, en sa qualité de tuteur pour ses enfants mineurs, Martine et Sylvain Lepage, étudiants, domiciliés au 520, route 230, Saint-Alexandre, comté de Kamouraska, QC, a accepté la succession de M. Gaston Lepage, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant René Michel Ouellet, notaire, le 15 septembre 1983, et dont une copie a été enregistrée dans Kamouraska, le 19 septembre 1983, sous le numéro 131054. Ledit Gaston Lepage est décédé accidentellement à Saint-Antonin, le 15 juillet 1983, sans avoir laissé de testament. Ainsi, la comparante, suite au décès de M. Gaston Lepage, est devenue propriétaire de la moitié indivise des biens laissés par le défunt, M. Gaston Lepage, en sa qualité d'épouse commune en biens. Quant à l'autre moitié, elle est devenue la propriété des enfants de M. Gaston Lepage, soit Martine et Sylvain Lepage, étant tous deux mineurs. Un inventaire des biens du défunt a été préparé

par la firme de notaires Lajoie, Desbiens, Ouellet & Bouchard, étant la déclaration exigée par le ministère du Revenu du Québec, conformément à la Loi sur les droits successoraux, ledit inventaire pouvant être consulté au bureau de ladite firme de notaires, située au 105, rue Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup, QC. Après deux (2) mois du présent avis, les créanciers seront payés à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Saint-Alexandre, le 20 septembre 1983

31437

Le procureur,
RENÉ MICHEL OUELLET, notaire

Succession J. Armand Blanchard

Avis public est donné que dame Victoire Grégoire Blanchette, domiciliée au 232, rue Saint-Pierre, Saint-Germain-de-Grantham, district de Drummond, province de Québec, a accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de M. J. Armand Blanchard, en son vivant, demeurant au 244, rue Notre-Dame, Saint-Germain-de-Grantham, comté de Drummond, par acte passé devant Michel Boileau, notaire, pratiquant en la ville de Drummondville, 228, rue Hériot, le 10 août 1983, sous le numéro 4388 de ses minutes et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Drummondville, le 11 août 1983, sous le numéro 276418.

Drummondville, le 22 septembre 1983

31449

Le procureur,
MICHEL BOILEAU, notaire

Succession René Cloutier

Prenez avis que Claudia Chebin, domiciliée au 49, Les Rigolets, Vaudreuil-sur-le-Lac, comté de Vaudreuil, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de feu René Cloutier, décédé le 29 juillet 1983, suivant acte reçu par F.Ed. Belliveau, notaire, pratiquant au 420, boulevard Roche, Vaudreuil, comté de Vaudreuil, province de Québec, J7V 2N1, le sept septembre 1983, dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Vaudreuil, le 8 septembre 1983, sous le numéro 187468.

Vaudreuil, le 12 septembre 1983

31438

Le procureur,
F.ED. BELLIVEAU, notaire

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Demandes

Kenneth Bernstein

Prenez avis que Kenneth Bernstein, domicilié au 6000, boulevard Cavendish, appartement 4B, Côte-Saint-Luc, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Kenneth Gilbert.

Montréal, le 6 septembre 1983

31406-40-2

Le procureur du requérant,
MICHAEL N. BERGMAN

Romuald Côté

Prenez avis que Romuald Côté, domicilié au 24, 15^e Rue ouest, Rimouski, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Réal Côté et qu'aucune autre personne vivante autre que le requérant ne sera affectée par ce changement de nom.

Rimouski, le 9 septembre 1983

31322-39-2

Les procureurs du requérant,
RACINE, POIRIER, MARCHAND & CÔTÉ

Andréa Di Fresca

Prenez avis que Andréa Di Fresca, caissier, domicilié au 2395, Parthenais, appartement 8, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Thomas Mc Andrews.

Montréal, le 20 septembre 1983

31450-40-2

Le procureur de la requérante,
BRIGITTE GILBERT, *avocate*

Gilles Duguay

Prenez avis que Gilles Duguay, domicilié au 320, Benoit, lac Clearview, Sainte-Sophie, s'adressera au

ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gilles Noël.

Sainte-Sophie, le 13 septembre 1983

31323-39-2

Le requérant,
GILLES DUGUAY

Erl Dumais

Prenez avis que Erl Dumais, ménagère, domiciliée au 341, boulevard Desormeaux, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sylvie Erl Dumais.

Montréal, le 20 septembre 1983

31407-40-2

Les procureurs de la requérante,
BÉLANGER, LEDUC & ASS.

Hélène Duval

Prenez avis que Hélène Duval, domiciliée au 465, Principale, Rivière-à-Pierre, QC, GOA 3AO, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Hélène Voyer Duval.

Rivière-à-Pierre, le 2 septembre 1983

31408-40-2

La requérante,
HÉLÈNE DUVAL

Joseph Wilfrid Arthur Favreau

Prenez avis que Joseph Wilfrid Arthur Favreau, policier, domicilié au 3060, rue Avon, Saint-Hubert, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Wilfrid Arthur Marc Favreau.

LaSalle, le 1^{er} septembre 1983

31324-39-2

Le procureur du requérant,
DANIEL BOUCHARD, *notaire*

Marie-Anna Guimont Lamontagne

Prenez avis que Marie-Anna Guimont Lamontagne, domiciliée au 588, Saint-Vallier ouest, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un

certificat lui permettant de changer son nom en celui de Madeleine Guimont Lamontagne.

Québec, le 9 septembre 1983

31452-40-2

Le procureur de la requérante,
MARC ROBERT, *avocat*

Véronique Lalonde

Prenez avis que Véronique Lalonde, étudiante, domiciliée au 64, rue Laforêt, Repentigny, district de Joliette, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Dominique Lalonde.

Charlemagne, le 30 août 1983

31409-40-2

Les procureurs de la requérante,
DUPONT & LANGLOIS

Gilles Leduc

Prenez avis que Gilles Leduc, domicilié au 1675, rue Bédard, Vimont, ville de Laval, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gilles Lépine.

Laval, le 21 septembre 1983

31475-40-2

Les procureurs du requérant,
MES TRUDEAU, LEDUC & ASSOCIÉS

Rodrigue Stanislas Lefebvre

Prenez avis que Rodrigue Stanislas Lefebvre, rentier, domicilié au 2769, rue Saguenay, Noranda, district de Rouyn-Noranda, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean-Louis Lefebvre.

Rouyn, le 7 septembre 1983

31325-39-2

Le procureur du requérant,
PAULINE ROY, *notaire*

Albert Lemarbre

Prenez avis que Albert Lemarbre, journalier, domicilié au 11792, Drapeau, Montréal-Nord, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui

permettant de changer son nom en celui de Albert Demarbre.

Montréal, le 20 septembre 1983

31451-40-2

Le procureur du requérant,
BRIGITTE GILBERT, *avocate*

Fouad Michel Lutfy

Prenez avis que Fouad Michel Lutfy, étudiant, domicilié au 11209, rue Alfred, Montréal-Nord, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Fred Michael Lutfy.

Montréal, le 22 septembre 1983

31453-40-2

Les procureurs du requérant,
MCCONOMY, BURKE & SÉVIGNY

Joseph Fernand Malenfant

Prenez avis que Joseph Fernand Malenfant, domicilié au 565, rue Ouimet, ville Saint-Laurent, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Paul Samuel.

Ville Saint-Laurent, le 20 septembre 1983

31410-40-2

Le procureur du requérant,
ME CLAIRE SAVARD

Paulette Ouellet

Prenez avis que Paulette Ouellet, domiciliée au 6^e Rang Fleurial, Saint-Gabriel, district de Rimouski, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ariane Olivier.

Saint-Gabriel, le 9 septembre 1983

31327-39-2

La requérante,
PAULETTE OUELLET

Micheline Parrot

Prenez avis que Micheline Parrot, domiciliée au 3256, Valombreuse, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Michèle Parrot.

Sainte-Foy, le 1^{er} septembre 1983

31411-40-2

La requérante,
MICHÈLE PARROT

Israel Patoine

Prenez avis que Israel Patoine, soudeur, domicilié au 167, rue Principale, Saint-Lazare, comté de Bellechasse, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son prénom en celui de Lionel.

Montmagny, le 16 septembre 1983

31476-40-2

Les procureurs du requérant,
VALLÉE & BILODEAU

Line Pellerin-Gélinas

Prenez avis que Line Pellerin-Gélinas, domiciliée au 1752, 58^e Rue, Shawinigan, district de Saint-Maurice, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Lorraine Florence Line Gélinas.

Shawinigan, le 20 septembre 1983

31454-40-2

Les procureurs de la requérante,
MASSICOTTE, DESSUREAULT & BOUCHER

Marie Gabrielle Sylvie Pétrouff

Prenez avis que Marie Gabrielle Sylvie Pétrouff, domiciliée au 470, route Saint-Thomas, Saint-Étienne-des-Grès district de Trois-Rivières, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Gabrielle Sylvie Inkel.

Trois-Rivières, le 30 août 1983

31412-40-2

Les procureurs de la requérante,
HARDY VIGEANT *et al.*

Céline Picard

Prenez avis que Céline Picard, domiciliée au 335, 41^e Rue ouest, appartement 6, Charlesbourg, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Céline Maheux.

Aucune autre personne ne verra son nom changé suite à cette demande.

Québec, le 5 août 1983

31326-39-2

Les procureurs de la requérante,
BERGERON, LEMAY & BROCHU

Michel Rhéaume

Prenez avis que Michel Rhéaume, étudiant, domicilié au 2050, rue Masson, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Michael Diehl-Rhéaume.

Montréal, le 7 juillet 1983

31455-40-2

Le procureur du requérant,
JOSÉE BÉLANGER, *avocate*

June Shaheen

Prenez avis que June Shaheen, domiciliée au 115, boulevard Auger ouest, Alma, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de June Genest.

Ce changement n'affectera que la requérante.

Alma, le 12 septembre 1983

31328-39-2

Les procureurs de la requérante,
ABUD HARVEY & VILLENEUVE

Marie Éva Simone Marcelle St-Jacques

Prenez avis que Marie Éva Simone Marcelle St-Jacques, domiciliée au 1565, montée Masson, Duvernay-Est, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Éva Marcelle Iasna St-Jacques.

Laval, le 31 août 1983

31329-39-2

La requérante,
MARCELLE PAQUIN

Marie Rose Bernadette Tremblay

Prenez avis que Marie Rose Bernadette Tremblay, domiciliée au 2139, Saint-Gabriel, Jonquière, QC, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Rose Annette Tremblay.

Jonquière, le 8 septembre 1983

La requérante,

31477-40-2 MARIE ROSE BERNADETTE TREMBLAY

Marie Yvette France Dominique Tremblay

Prenez avis que Marie Yvette France Dominique Tremblay, étudiante, domiciliée au 1076, rue Commerciale, Saint-Romuald, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Yvette France Dominique Couture.

Montréal, le 14 septembre 1983

Les procureurs de la requérante,

31330-39-2 GUY & GILBERT

Gaétane Verville

Prenez avis que Gaétane Verville, domiciliée au 2507, Saint-Dominique, appartement 1, Jonquière, district de Chicoutimi, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gaétane Boivin.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Jonquière, le 30 août 1983

Les procureurs de la requérante,

31413-40-2 ROY & DUROCHER, *avocats*

Diane Vézina

Prenez avis que Diane Vézina, domiciliée au 5120, 5^e Avenue est, appartement 2, Charlesbourg, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Diane Denechaud.

Les personnes dont le nom peut être changé à la suite de cette requête sont ses deux enfants Steve et Peggy, tous deux domiciliés à la même adresse que la requérante.

Québec, le 10 août 1983

Les procureurs de la requérante,

31331-39-2 BERGERON, LEMAY & BROCHU

Hing Kai Au Yeung

Prenez avis que Hing Kai Au Yeung, domicilié au 1740, chemin Kenilworth, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Robert Hinki Auyang.

Montréal, le 1^{er} septembre 1983

Le requérant,

31414-40-2 HING KAI AU YEUNG

Tune-Kwong Yeung-Wai-Bong

Prenez avis que Tune-Kwong Yeung-Wai-Bong, domicilié au 3525, rue Aylmer, appartement 409, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Philip Richard Yeung.

Montréal, le 19 septembre 1983

Le procureur du requérant,

31415-40-2 PIERRE SAINT-PIERRE, C.R.

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-004029-833

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ABE ROSMAN, domicilié au 6940, avenue Lemieux, appartement 8, Montréal, QC, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Abe Rosman, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 1^{er} septembre 1983

31374

Le greffier adjoint,
 MARIE BELZILE

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-001919-838

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre AMILCAR ROJAS, domicilié au 1199, avenue Craig, Sherbrooke, QC, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Amilcar Rojas, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 1^{er} septembre 1983

31374

Le greffier adjoint,
 MARIE BELZILE

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-004534-832

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre FRANCISCO J. RAMIREZ, domicilié au 5808, avenue de l'Esplanade, Montréal, QC, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Francisco J. Ramirez, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 1^{er} septembre 1983

31374

Le greffier adjoint,
 MARIE BELZILE

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-005026-838

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JEAN CARRIER, domicilié au 179, avenue Saint-Ambroise, Chicoutimi-Nord, QC, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Jean Carrier, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la f179Gazette officielle du Québec.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 1^{er} septembre 1983

31374

Le greffier adjoint,
 MARIE BELZILE

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-005024-833

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JULIAN DOYLE, domicilié au 5455, Terrebonne, appartement 1002, Montréal, QC, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Julian Doyle, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 1^{er} septembre 1983

31374

Le greffier adjoint,
 MARIE BELZILE

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-004199-834

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre LILLIAN BORENHEIM, domiciliée au 4252, avenue Prince-Charles, Chomedey, Montréal, QC, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Lillian Borenheim, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 1^{er} septembre 1983

31374

Le greffier adjoint,
 MARIE BELZILE

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-004535-839

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ROBERT BRODEUR, domicilié au 172, rue Dufferin, Granby, QC, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Robert Brodeur, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 1^{er} septembre 1983

31374

Le greffier adjoint,
 MARIE BELZILE

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-004027-837

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre WILLIAM MICHAEL WHELAN, domicilié au R.R. no 4, Campbell's-Bay, QC, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à William Michael Whelan, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 1^{er} septembre 1983

31374

Le greffier adjoint,
 MARIE BELZILE

Compagnies — Loi sur les**Demandes de dissolution****LA 2^e DÉCADE INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LA 2^e DÉCADE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montmagny, le 21 septembre 1983

31416

Le procureur de la compagnie,
MARC BOULANGER, notaire

**ALKER REALTIES INC.
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ALKER INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ALKER REALTIES INC. — SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ALKER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1^{er} août 1983

31433

Le procureur de la compagnie,
MILTON L. KLEIN, C.R.

**ANIMATION CULTURELLE POUR ENFANTS
DES LAURENTIDES**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ANIMATION CULTURELLE POUR ENFANTS DES LAURENTIDES» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Louis-de-Terrebonne, le 19 septembre 1983

31417

Pour la compagnie,
MARIO GALIPEAU

**ASSOCIATION DES HOMMES D'AFFAIRES
DU CENTRE DE TROIS-RIVIÈRES INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ASSOCIATION DES HOMMES D'AFFAIRES DU CENTRE DE TROIS-RIVIÈRES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Trois-Rivières, le 20 septembre 1983

31418

Le procureur de la compagnie,
JEAN DE CHARETTE, notaire

**AVDA CORPORATION
LA CORPORATION AVDA**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «AVDA CORPORATION — LA CORPORATION AVDA» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 12 septembre 1983

31456

La secrétaire,
MIRIAM RAPOPORT

ALBERT BOISCLAIR INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ALBERT BOISCLAIR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 9 septembre 1983

31419

Le procureur de la compagnie,
GUY GENEST, notaire

**CENTRE RÉCRÉATIF DE SCHEFFERVILLE
INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CENTRE RÉCRÉATIF DE SCHEFFERVILLE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sept-Îles, le 20 septembre 1983

31420

Le procureur de la compagnie,
GUY PETTIGREW, C.R.

CERCLE DES FERMIERES DE GAGNON INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CERCLE DES FERMIERES DE GAGNON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Gagnon, le 12 septembre 1983

31457 *La secrétaire de la compagnie,*
CHARLOTTE THÉRIAULT

**CLUB DE SERVICE RADIO GÉNÉRAL
MAGNYMONTAIS S.R.G.M. INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CLUB DE SERVICE RADIO GÉNÉRAL MAGNYMONTAIS S.R.G.M. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montmagny, le 8 septembre 1983

31421 *Le procureur de la compagnie,*
JOGUES LAVOIE, avocat

**LA CORPORATION DE FINANCE FORTUNE
LTÉE**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LA CORPORATION DE FINANCE FORTUNE LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 22 septembre 1983

31458 *Pour la compagnie,*
JOSEPH STE-MARIE, C.A.

EMDECO LIMITÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «EMDECO LIMITÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 21 septembre 1983

31422 *Les procureurs de la compagnie,*
GONTHIER & DUVAL

ENTREPRISES G. RINGUET LTÉE.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ENTREPRISES G. RINGUET LTÉE.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 6 septembre 1983

31423 *Les procureurs de la compagnie,*
LAFLEUR, MACDOUGALL, BUREAU, MOUSSEAU

G. GIRARD INVESTISSEMENTS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «G. GIRARD INVESTISSEMENTS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 10 août 1983

31459 *Le président,*
GILLES GIRARD

HUILE D.L.M. OIL INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «HUILE D.L.M. OIL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

LaSalle, le 9 septembre 1983

31424 *Le comptable,*
ROMÉO L'ARCHEVÊQUE

LES IMMEUBLES CHARTRAND INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES IMMEUBLES CHARTRAND INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Jovite, le 12 septembre 1983

31425 *Le secrétaire,*
ALAIN BELZILE

**LES IMMEUBLES JOSEPH O. SAMSON
LIMITÉE**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES IMMEUBLES JOSEPH O. SAMSON LIMITÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 6 septembre 1983

31426

Le président,
MAURICE SAMSON

LES PLACEMENTS PAULANOTS, INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES PLACEMENTS PAULANOTS, INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Trois-Rivières, le 8 septembre 1983

31428

Le président,
GUY-PAUL HAMELIN

MAÇONNERIE ST-RAPHAËL INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MAÇONNERIE ST-RAPHAËL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Raphaël, le 21 septembre 1983

31427

Pour la compagnie,
LUCIEN GAGNON

LES PLACEMENTS TEFNER INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES PLACEMENTS TEFNER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 12 septembre 1983

31462

Les procureurs de la compagnie,
LAPOINTE, SCHACHTER,
CHAMPAGNE & ASSOCIÉS

MAGASIN LA LIBERTÉ INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MAGASIN LA LIBERTÉ INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 25 août 1983

31460

Le procureur de la compagnie,
MILTON L. KLEIN, C.R.

PLASCOVIC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PLASCOVIC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Victoriaville, le 21 septembre 1983

31429

Le procureur de la compagnie,
ROBERT CAMIRÉ, notaire

PLACEMENTS J.D.L. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PLACEMENTS J.D.L. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Salaberry-de-Valleyfield, le 12 septembre 1983

31461

Le procureur de la compagnie,
GILLES MAROIS, notaire

PRESIMARD INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PRESIMARD INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Rochebaucourt, le 31 août 1983

31430

Le président,
PIERRE-YVES SIMARD

**SMOOD PRODUCTIONS INC.
LES PRODUCTIONS SMOOD INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SMOOD PRODUCTIONS INC. — LES PRODUCTIONS SMOOD INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 14 septembre 1983

31432

Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS & VINEBERG

**SERVICE DE RÉPARATIONS GÉNÉRALES
LACHUTE INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SERVICE DE RÉPARATIONS GÉNÉRALES LACHUTE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Jérôme, le 8 septembre 1983

31431

La présidente,
DENISE LAPLANTE

**UNITED TEXTILES LTD.
LES TEXTILES UNIS LTÉE**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «UNITED TEXTILES LTD. — LES TEXTILES UNIS LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 23 septembre 1983

31463

Les procureurs de la compagnie,
HADJIS & FENG

TRANSPORT DOUCET LIMITÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «TRANSPORT DOUCET LIMITÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Rimouski, le 16 septembre 1983

31434

Les procureurs de la compagnie,
GENDREAU, PELLETIER & ASSOCIÉS

TRANSPORT-PRO INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «TRANSPORT-PRO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Arthabaska, le 16 septembre 1983

31435

Le procureur de la compagnie,
JACQUES CÔTÉ, notaire

GÉRARD VIENS COUVREUR INC

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GÉRARD VIENS COUVREUR INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

La Prairie, le 23 septembre 1983

31464

Le procureur de la compagnie,
HÉLÈNE LAMARRE, notaire

WITMYER INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «WITMYER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 15 août 1983

31436

Les procureurs de la compagnie,
LEBOVICS & CYTRYNBAUM

Compagnies minières — Loi sur les**COMPAGNIE MINIÈRE GASPÉSIE LIMITÉE
(Libre de responsabilité personnelle)**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les compagnies minières et de la partie I de la Loi sur les compagnies, il a accordé des lettres patentes supplémentaires, en date du 1983 09 02 à la compagnie « COMPAGNIE MINIÈRE GASPÉSIE LIMITÉE (Libre de responsabilité personnelle) » augmentant son capital-actions.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
1262-0951

31372

Curatelle publique — Loi sur la**Succession Paul J. Carrière**

Succession de Carrière, Paul J., en son vivant du 701, Harricana nord, Amos, QC, décédé le 17 février 1983.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chap. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

31478

Succession Madeleine Couture

Succession de Couture, Madeleine, en son vivant du 10670, Saint-Hubert, appartement 116, Montréal, décédée le 28 mai 1983.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chap. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers

la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

31465

Succession René Gariépy

Succession de Gariépy, René, en son vivant du 676, 73^e Avenue, appartement 401, Chomedey, Laval, QC, décédé le 17 mai 1983.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chap. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

31479

Succession Maurice Groleau

Succession de Groleau, Maurice, en son vivant du 100, rue de l'Église, Deschambault, QC, décédé le 21 avril 1983.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chap. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

31480

Inspecteur général des institutions financières

Assurances — Loi sur les

La Compagnie d'assurance New Zealand Limitée (dénomination sociale française utilisée par The New Zealand Insurance Company Limited)

Modification de permis

Avis est donné, par les présentes, que le permis d'assureur de « La Compagnie d'assurance New Zealand Limitée (dénomination sociale française utilisée par The New Zealand Insurance Company Limited) » a été modifié et autorise désormais ladite compagnie à pratiquer au Québec les catégories d'assurance suivantes:

- Automobile
- Biens
- Bris des machines
- Garantie
- Responsabilité
- Maritime

L'assureur a été relevé de son obligation de fournir un cautionnement en vertu de l'article 230 de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chap. A-32). Toutefois pour la pratique de la catégorie d'assurance « Maritime », il maintient auprès du ministre des Finances un cautionnement de 80 000 \$.

Le siège social de la compagnie est situé au 103, Queen Street, Auckland, Nouvelle-Zélande et son principal établissement d'affaires au Québec est situé au 845, chemin Saint-Louis, 8, Jardins de Mérici, bureau 1003, Québec, QC, G1S 4N9.

Québec, le 21 septembre 1983

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

31372

Scottish & York Insurance Co. Limited

Modification de permis

Avis est donné, par les présentes, que le permis d'assureur de « Scottish & York Insurance Co. Limited » a été modifié et autorise désormais ladite compagnie à pratiquer au Québec les catégories d'assurance suivantes:

- Contre la maladie ou les accidents
- Automobile
- Biens

- Garantie
- Responsabilité

La compagnie a déposé, auprès du ministre des Finances du Québec, un cautionnement de 800 000 \$, conformément aux exigences de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chap. A-32).

Le siège social de la compagnie est situé au 150, Eglinton Avenue East, Toronto, Ontario, M4P 2Z3, et son principal établissement d'affaires au Québec est situé au 1, place Ville-Marie, bureau 1414, Montréal, QC, H3B 2B3.

Québec, le 21 septembre 1983

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

31372

Unifund, compagnie d'assurance

Modification de permis

Avis est donné, par les présentes, que le permis d'assureur de « Unifund, compagnie d'assurance » a été modifié et autorise désormais ladite compagnie à pratiquer au Québec les catégories d'assurance suivantes:

- Contre la maladie ou les accidents
- Automobile
- Biens
- Responsabilité

L'assureur a été relevé de son obligation de fournir un cautionnement en vertu de l'article 230 de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chap. A-32).

Le siège social de la compagnie est situé au 95, Elizabeth Avenue, St. John's, Terre-Neuve, A1B 1R6 et son principal établissement d'affaires au Québec est situé au 8000, rue Saint-Denis, Montréal, QC, H2R 3B4.

Québec, le 21 septembre 1983

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

31372

Liquidation des compagnies — Loi sur la

Club coopératif de consommation de Sorel (Loi sur les associations coopératives)

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de l'association coopérative « Club coopératif de consommation de Sorel », tenue le 21 juin 1982, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute, ce conformément aux dispositions de la Loi sur les associations coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que messieurs Jean-Louis Bélisle, Réjean Leclerc et Langis Gallant soient nommés liquidateurs.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

31472

Coopérative de consommation de l'Anse St-Jean (Loi sur les associations coopératives)

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de l'association coopérative « Coopérative de consommation de l'Anse St-Jean », tenue le 28 juin 1982, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute, ce conformément aux dispositions de la Loi sur les associations coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que monsieur Luc Bolduc soit nommé liquidateur.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

31473

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie

Avis est donné que le ministre des Affaires municipales a, conformément à l'article 468.11 de la Loi sur les cités et villes, décrété, le 23 septembre 1983, la constitution d'une régie intermunicipale appelée « Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie », laquelle a les fonctions, les pouvoirs et les obligations qui résultent de la loi et de l'entente signée, le 11 juillet

1983, par les villes de La Prairie, Candiac, Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant, autorisée par les Règlements numéros 668, 361, 314, 298-83 et 506-83, telle qu'approuvée par le ministre des Affaires municipales, le 23 septembre 1983.

Conformément aux dispositions de l'article 468.11, le décret constituant la régie intermunicipale entre en vigueur le jour de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 23 septembre 1983

31375

Le sous-ministre,
PATRICK KENNIFF

Régie intermunicipale d'assainissement de Pointe-Lévy

Avis est donné que le ministre des Affaires municipales a, conformément à l'article 468.11 de la Loi sur les cités et villes et l'article 412I du Code municipal, décrété le 7 septembre 1983, la constitution d'une régie intermunicipale appelée « Régie intermunicipale d'assainissement de Pointe-Lévy », laquelle a les fonctions, les pouvoirs et les obligations qui résultent de la loi et de l'entente signée, le 7 juin 1983, par les villes de Lévis, Lauzon et Saint-David-de-l'Auberivière et par la paroisse de Saint-Louis-de-Pintendre, autorisée par les Règlements numéros 1501, 854, 453 et 294, telle qu'approuvée par le ministre des Affaires municipales le 7 septembre 1983.

Conformément aux dispositions des articles 468.11 et 412I, le décret constituant la régie intermunicipale entre en vigueur le jour de la publication du présent avis à la *Gazette officielle*.

Québec, le 7 septembre 1983

31375

Le sous-ministre,
PATRICK KENNIFF

Régie intermunicipale de police de Lennoxville-Canton d'Ascot

Avis est donné que le ministre des Affaires municipales a, conformément à l'article 468.11 de la Loi sur les cités et villes et 412I du Code municipal, décrété le 15 septembre 1983, la constitution d'une régie intermunicipale appelée « Régie intermunicipale de police de Lennoxville-Canton d'Ascot », laquelle a les fonctions, les pouvoirs et les obligations qui résultent de la loi et

de l'entente signée, le 13 septembre 1983, autorisée par les Règlements numéros 490 et 496 du canton d'Ascot et 388 de la ville de Lennoxville, telle qu'approuvée par le ministre des Affaires municipales, le 15 septembre 1983.

Conformément aux dispositions des articles 468.11 (L.C.V.) et 412/ (C.M.), le décret constituant la régie intermunicipale entre en vigueur le jour de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 15 septembre 1983

31375

Le sous-ministre,
PATRICK KENNIFF

Énergie et Ressources

Cadastrés

Paroisse de Baie-Saint-Paul

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 935-50, 935-51-2, 935-60, 935-61, 939-2-2, 939-3-2 et une partie des lots 935-51, 939-2 et 939-3 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 septembre 1983

Cadastre: Baie-Saint-Paul, paroisse de
Division d'enregistrement: Charlevoix no 2
Municipalité: la ville de Baie-Saint-Paul

Québec, le 15 septembre 1983.

31373

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
257329

Village du Bassin-de-Chambly

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 111-7-25 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Remplacer: les lots 111-7-2 et 111-7-3 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Cadastre: Bassin-de-Chambly, village du
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Chambly

Québec, le 13 septembre 1983.

31373

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
258399

Paroisse de Beauport

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1601 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 septembre 1983

Remplacer: le lot 1559-10 et une partie du lot 1559 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 septembre 1983

Cadastre: Beauport, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Beauport

Québec, le 9 septembre 1983.

31373

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
258240

Canton de Brompton

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 31-39, rang IX en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 août 1983

Ajouter: le lot 31-40, rang IX en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 août 1983

Remplacer: les lots 31-11, 31-12-1 et une partie des lots 31-12-2, 31-12 rang IX en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 août 1983

Cadastre: Brompton, canton de
Division d'enregistrement: Richmond
Municipalité: la paroisse de Saint-Denis-de-Brompton
Québec, le 7 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
257519

31373

Paroisse de Charlesbourg

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 651-192 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 septembre 1983

Remplacer: les lots 651-2-1 et une partie des lots 651-1, 651-2 et 651-2-7 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 septembre 1983

Cadastre: Charlesbourg, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Charlesbourg

Québec, le 15 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
258427

31373

Canton de Chertsey

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 56 rang III en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 septembre 1983

Remplacer: une partie des lots 3, 4 rang III en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 septembre 1983

Cadastre: Chertsey, canton de
Division d'enregistrement: Montcalm
Municipalité: canton de Chertsey

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
257590

31373

Paroisse de Chicoutimi

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 23-3 du rang VII S.O.C.S. en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 septembre 1983

Cadastre: Chicoutimi, paroisse de
Division d'enregistrement: Chicoutimi
Municipalité: la ville de Chicoutimi

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
257833

31373

Paroisse de Chicoutimi

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 26, rang VII, S.O.C.S. en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Remplacer: les lots 1A-99, 1A-100, une partie du lot 1A et la partie restante du lot 1A-101, rang VII, S.O.C.S. en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Cadastre: Chicoutimi, paroisse de
Division d'enregistrement: Chicoutimi
Municipalité: la ville de Chicoutimi

Québec, le 7 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
257834

31373

Canton de Coleraine

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 2-3, rang II en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 août 1983

Remplacer: le lot 2-1 et une partie du lot 2-2, rang II en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 août 1983

Annuler: la partie restante du lot 2-2, rang II en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 août 1983

Cadastre: Coleraine, canton de
Division d'enregistrement: Thetford
Municipalité: Saint-Joseph-de-Coleraine

Québec, le 7 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
257538

31373

Canton de Dudley

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 40B-17 et 41B-8, rang VIII en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 août 1983

Remplacer: les lots 40B-16, 41B-2, 41B-6 et une partie du lot 40B-2, rang VIII en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 août 1983

Cadastre: Dudley, canton de
Division d'enregistrement: Labelle
Municipalité: Lac-de-Cerf

Québec, le 7 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
257915

31373

Canton de Grantham

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 179-98 rang III en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 septembre 1983

Remplacer: les lots 179-33, 179-37 rang III en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 septembre 1983

Cadastre: Grantham, canton de
Division d'enregistrement: Drummond
Municipalité: Grantham-Ouest

Québec, le 15 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
258470

31373

Canton de Kilkenny

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 15a-5, rang IV en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Remplacer: les lots 15a-3, 15a-4, rang IV en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Cadastre: Kilkenny, canton de
Division d'enregistrement: Montcalm
Municipalité: Saint-Calixte

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
257249

31373

Paroisse de L'Ancienne-Lorette

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1004 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 septembre 1983

Remplacer: les lots 21-121, 21-122 et une partie du lot 21 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 septembre 1983

Cadastre: L'Ancienne-Lorette, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 15 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
258289

31373

Paroisse de L'Assomption

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 456-39 et 456-40 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 août 1983

Remplacer: les lots 456-27 à 456-29 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 août 1983

Cadastre: L'Assomption, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la paroisse de L'Assomption

Québec, le 8 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
095796

31373

Paroisse de L'Épiphanie

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 154-2 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 août 1983

Remplacer: le lot 154-1 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 août 1983

Cadastre: L'Épiphanie, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la paroisse de L'Épiphanie

Québec, le 8 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
096033

31373

Paroisse de Laprairie-de-la-Madeleine

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 76B en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Remplacer: une partie du lot 87 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Cadastre: Laprairie-de-la-Madeleine, paroisse de
Division d'enregistrement: Laprairie
Municipalité: la ville de Brossard

Québec, le 8 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
257761

31373

Paroisse de Laprairie-de-la-Madeleine

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 24-71 à 24-93 et 25-88 à 25-124 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Remplacer: les lots 24-52 à 24-66, 24-68 à 24-70 et 25-39 à 25-68 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Cadastre: Laprairie-de-la-Madeleine, paroisse de
Division d'enregistrement: Laprairie
Municipalité: la ville de Brossard

Québec, le 8 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
257454

31373

Paroisse de Laprairie-de-la-Madeleine

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 604-148, 606-133, 606-134 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Remplacer: les lots 604-86, 606-38, 606-41 et une partie des lots 604-85, 606-37, 606-40 et la partie restante du lot 604-87 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Cadastre: Laprairie-de-la-Madeleine, paroisse de
Division d'enregistrement: Laprairie
Municipalité: la ville de Sainte-Catherine
Québec, le 8 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
254482

31373

Paroisse de Laprairie-de-la-Madeleine

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 55-76, 55-77, 56-50 et 56-51 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 août 1983

Remplacer: les lots 55-57, 55-58, 56-26 et 56-27 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 août 1983

Cadastre: Laprairie-de-la-Madeleine, paroisse de
Division d'enregistrement: Laprairie
Municipalité: la ville de Brossard

Québec, le 7 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
258777

31373

Canton de Letellier

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 228, rang 1, village des Sept-Îles en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Remplacer: une partie des lots 35-1-C, 35-1-D-2, 35-2-D-1, 35-2-D-2, 35-3-D, 35-3-E, rang 1, village des Sept-Îles en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Cadastre: Letellier, canton de
Division d'enregistrement: Sept-Îles
Municipalité: la ville de Sept-Îles

Québec, le 7 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
258363

31373

Canton de Letellier

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 229, rang 1, village des Sept-Îles en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Remplacer: une partie des lots 30-F-1, 30-F-3, 31-D-1, 31-D-2, 31-D-3, 32-A, 32-C, rang 1, village des Sept-Îles en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Cadastre: Letellier, canton de
Division d'enregistrement: Sept-Îles
Municipalité: la ville de Sept-Îles

Québec, le 7 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
257951

31373

Paroisse de Longue-Pointe

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 621 et 622 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 24 août 1983

Remplacer: une partie des lots 454, 460, 461 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 24 août 1983

Cadastre: Longue-Pointe, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville d'Anjou

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
096130

31373

Canton de Malhiot

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 29-626 rang I en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 septembre 1983

Remplacer: les lots 29-407 à 29-412 et une partie des lots 29-422, 29-424 à 29-426, rang I en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 septembre 1983

Cadastre: Malhiot, canton de
Division d'enregistrement: La Tuque
Municipalité: la ville de La Tuque

Québec, le 15 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
257972

31373

Canton de Mansfield

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 40 rang V, 41, 42, 45, 46 rang VI, en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 septembre 1983

Annuler: les lots 40-1, 40-2 rang V, 41-1, 41-2, 42-1, 42-2, 45-1, 45-2, 46-1, 46-2 rang VI, en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 septembre 1983

Cadastre: Mansfield, canton de
Division d'enregistrement: Pontiac
Municipalité: cantons unis de Mansfield et Pontefract

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
246863

31373.

Canton de Marchand

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 41-14 du rang Sud-Ouest de la rivière Rouge en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Remplacer: les lots 41-5 et 41-6 du rang Sud-Ouest de la rivière Rouge en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Cadastre: Marchand, canton de
Division d'enregistrement: Labelle
Municipalité: village de L'Annonciation

Québec, le 8 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
257767

31373

Village de Marieville

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 318 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 septembre 1983

Remplacer: les lots 147-51, 148-5 et une partie du lot 147-13, 147 et 148 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 septembre 1983

Cadastre: Marieville, village de
Division d'enregistrement: Rouville
Municipalité: la ville de Marieville

Québec, le 15 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
257350

31373

Canton de Mékinac

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: une partie du lot I rang a, en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 septembre 1983

Cadastre: Mékinac, canton de
Division d'enregistrement: Shawinigan
Municipalité: Boucher

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
250940

31373

Municipalité de la paroisse de Montréal

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 4989 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 24 août 1983

Remplacer: une partie des lots 215-64, 215-65, 215 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 24 août 1983

Cadastre: Montréal, municipalité de la paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Westmount

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
096181

31373

Canton de Normandin

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 30A-60, rang VII en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Cadastre: Normandin, canton de
Division d'enregistrement: lac Saint-Jean-Ouest
Municipalité: la ville de Normandin

Québec, le 8 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
257888

31373

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 127-195 et 127-196 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 août 1983

Remplacer: le lot 127-169 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 août 1983

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 8 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
096034

31373

Paroisse de Notre-Dame-de-Portneuf

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 665 et 666 en vertu des dispositions des articles 2174, 2174*b* du Code civil et 7 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q., chap. C-1) dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 septembre 1983

Remplacer: une partie des lots 63, 63-1 et 65 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 septembre 1983

Cadastre: Notre-Dame-de-Portneuf, paroisse de
Division d'enregistrement: Portneuf
Municipalité: la ville de Portneuf

Québec, le 15 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
258394

31373

Paroisse de Notre-Dame-de-Québec (la banlieue)

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 204 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 septembre 1983

Remplacer: les lots 79-4, 79-5 et une partie du lot 79 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 septembre 1983

Cadastre: Notre-Dame-de-Québec (la banlieue), paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 7 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
257722

31373

Paroisse de Notre-Dame-de-Québec (la banlieue)

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 203 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 septembre 1983

Remplacer: les lots 77-2-C, 78-15-C, une partie des lots 77, 78 et la partie restante des lots 77-2, 77-3, 78-15 et 78-16 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 septembre 1983

Cadastre: Notre-Dame-de-Québec (la banlieue), paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 7 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
257717

31373

Canton d'Orford

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1144 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 septembre 1983

Remplacer: une partie des lots 111, 111-23 et 111-23-2 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 septembre 1983

Cadastre: Orford, canton d'
Division d'enregistrement: Sherbrooke
Municipalité: la ville de Sherbrooke

Québec, le 15 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
257904

31373

Canton de Parent

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 5-307, 5-308, rang I en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 septembre 1983

Remplacer: le lot 5-277 rang I en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 septembre 1983

Cadastre: Parent, canton de
Division d'enregistrement: Lac-Saint-Jean-Ouest
Municipalité: la ville de Saint-Félicien

Québec, le 15 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
257579

31373

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 388 à 391 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Remplacer: une partie du lot 191 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
096389

31373

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 384 et 385 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Remplacer: deux parties du lot 191 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
096388

31373

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 379 à 383 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Remplacer: une partie du lot 191 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
096386

31373

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 368 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Remplacer: les lots 12-184, 243-1, une partie des lots 12 et 243 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal-Est

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
096267

31373

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 375 à 378 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Remplacer: les lots 203-144 à 203-147, 204-233, 204-234, une partie des lots 203 et 204 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
096173

31373

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 370 à 374 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Remplacer: le lot 321 et une partie des lots 235, 235-48 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
096038

31373

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 92-1505 et 92-1506 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Remplacer: une partie des lots 92-131, 92-132, 92-133 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal-Est

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
095848

31373

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 176-471 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Ajouter: les lots 176-467 à 176-470 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Remplacer: les lots 176-110 à 176-114 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le

dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
095826

31373

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 369 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Remplacer: le lot 121-1223, la partie restante du lot 175-540 et une partie des lots 121 et 175 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Annuler: une partie du lot 175-166 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
095022

31373

Paroisse de Pointe-Claire

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 152-155 et 152-156 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 août 1983

Remplacer: les lots 152-75 et 152-76 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 août 1983

Cadastre: Pointe-Claire, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Kirkland

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
095462

31373

Cité de Québec (quartier Saint-Jean)

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 3755-202 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 septembre 1983

Remplacer: le lot 3755-163 et une partie du lot 3755-160 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 septembre 1983

Cadastre: Québec, cité de (quartier Saint-Jean)
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 15 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
258121

31373

Cité de Québec (quartier Saint-Louis)

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 4609, 4610 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Remplacer: le lot 2546 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Cadastre: Québec, cité de (quartier Saint-Louis)
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 7 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
257862

31373

Cité de Québec (quartier Saint-Roch)

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 4608 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 septembre 1983

Remplacer: les lots 816, 868, 869 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 septembre 1983

Cadastre: Québec, cité de (quartier Saint-Roch)
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
257631

31373

Paroisse de Rivière-des-Prairies

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 121-1931-18 et 121-1931-19 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 août 1983

Remplacer: les lots 121-1931-2 et 121-1931-3 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 août 1983

Cadastre: Rivière-des-Prairies, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
096147

31373

Paroisse de Rivière-des-Prairies

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 128-94 à 128-118, et 130-170 à 130-184 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Remplacer: les lots 128-13-3 à 128-13-8, une partie des lots 128-13 et 128-14, et une partie des lots 130-31 et 130-32 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Cadastre: Rivière-des-Prairies, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
095887

31373

Paroisse de Rivière-des-Prairies

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 121-2003 et 121-2004 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 24 août 1983

Remplacer: les lots 121-518 à 121-520 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 24 août 1983

Cadastre: Rivière-des-Prairies, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
095397

31373

Paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 597-2-57, 597-2-58, 597-2-59 et 597-2-60 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 septembre 1983

Remplacer: les lots 597-2-18, 597-2-19, 597-2-20, 597-2-21, 597-2-22 et 597-2-23 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 septembre 1983

Cadastre: Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 15 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
258523

31373

Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 104-85, 104-86, 104-87, 104-88 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Remplacer: les lots 104-50, 104-51, 104-52 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Cadastre: Saint-Antoine-de-Longueuil, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Longueuil

Québec, le 13 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
258312

31373

Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 141-992 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 août 1983

Remplacer: les lots 141-832A-20, 141-832A-21, 141-838, 141-839, 141-840 et une partie du lot 141-832A en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 août 1983

Cadastre: Saint-Antoine-de-Longueuil, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Longueuil

Québec, le 7 septembre 1983.

31373

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
257008

Paroisse de Saint-Eustache

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 293-174 et 293-175 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Remplacer: une partie du lot 293-172 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Cadastre: Saint-Eustache, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la ville de Saint-Eustache

Québec, le 9 septembre 1983.

31373

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
096153

Paroisse de Saint-Georges

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 89-181 et 89-182 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Remplacer: les lots 89-70, 89-71-1, 89-71-2 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Cadastre: Saint-Georges, paroisse de
Division d'enregistrement: Beauce
Municipalité: la ville de Saint-Georges-Ouest

Québec, le 7 septembre 1983.

31373

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
257397

Paroisse de Saint-Hilaire

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 151-90 à 151-93 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Remplacer: les lots 151-48-1, 151-48-2, 151-49-1, 151-49-2, 151-50-1, 151-50-2, 151-48 à 151-50 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Cadastre: Saint-Hilaire, paroisse de
Division d'enregistrement: Rouville
Municipalité: la ville de Otterburn-Park

Québec, le 9 septembre 1983.

31373

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
257211

Paroisse de Saint-Hilaire

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 466 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Remplacer: les lots 35-26, 35-27-2, 36-8 et une partie des lots 35-27, 35, 36 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Cadastre: Saint-Hilaire, paroisse de
Division d'enregistrement: Rouville
Municipalité: la ville de Mont-Saint-Hilaire

Québec, le 9 septembre 1983.

31373

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
254518

Village de Saint-Jean-Baptiste

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 584 et 585 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 septembre 1983

Remplacer: les lots 474-8 à 474-10, 475-13 à 475-15, 475-18 à 475-20, 476-10 à 476-12, 477-9 à 477-11, 478-1 à 478-3, 479-1 à 479-3, 480-1 à 480-3, 481-1 à 481-3, 478 à 481 et une partie des lots 477-1 et 474 à 477 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 septembre 1983

Cadastre: Saint-Jean-Baptiste, village de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

31373

096102

Village de Saint-Jean-Baptiste

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 583 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 septembre 1983

Remplacer: une partie des lots 414A, 414B et 415 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 septembre 1983

Cadastre: Saint-Jean-Baptiste, village de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

31373

095805

Paroisse de Saint-Jean

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 52-109, 52-110 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 septembre 1983

Remplacer: le lot 52-71 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 septembre 1983

Cadastre: Saint-Jean, paroisse de
Division d'enregistrement: Saint-Jean
Municipalité: la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Québec, le 15 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
258345

31373

Paroisse de Saint-Jean

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 317 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Remplacer: une partie du lot 245 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Cadastre: Saint-Jean, paroisse de
Division d'enregistrement: Saint-Jean
Municipalité: la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Québec, le 8 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

31373

257469

Ville de Saint-Jean

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 318-2 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 septembre 1983

Remplacer: une partie du lot 318-1 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 septembre 1983

Cadastre: Saint-Jean, ville de
Division d'enregistrement: Saint-Jean
Municipalité: la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Québec, le 15 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
258410

31373

Ville de Saint-Jean

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 1188, 1189 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 septembre 1983

Remplacer: une partie des lots 909, 912 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 septembre 1983

Cadastre: Saint-Jean, ville de
Division d'enregistrement: Saint-Jean
Municipalité: la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Québec, le 15 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
257632

31373

Paroisse de Saint-Joseph-de-Chambly

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 289-379, 289-380 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 septembre 1983

Remplacer: les lots 289-367, 289-375 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 septembre 1983

Cadastre: Saint-Joseph-de-Chambly, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Chambly

Québec, le 13 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
253263

31373

Paroisse de Saint-Martin

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 24A-65, 24A-66 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 septembre 1983

Remplacer: le lot 24A-62 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 septembre 1983

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
096250

31373

Paroisse de Saint-Maurice

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 528-14 à 528-17, en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Cadastre: Saint-Maurice, paroisse de
Division d'enregistrement: Champlain
Municipalité: la paroisse de Saint-Louis-de-France

Québec, le 15 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
253982

31373

Paroisse de Saint-Paul

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 500 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1 septembre 1983

Remplacer: les lots 418-21, 418-22, 418-23 et une partie du lot 418 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Cadastre: Saint-Paul, paroisse de
Division d'enregistrement: Joliette
Municipalité: la ville de Joliette

Québec, le 7 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
257827

31373

Paroisse de Saint-Philippe

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 182-29 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 septembre 1983

Cadastre: Saint-Philippe, paroisse de
Division d'enregistrement: Laprairie
Municipalité: la paroisse de Saint-Philippe

Québec, le 13 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
258375

31373

Paroisse de Saint-Ubalde

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 36-10, rang II canton de Montauban en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 septembre 1983

Ajouter: les lots 36-7 à 36-9, rang II canton de Montauban en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 septembre 1983

Remplacer: les lots 36-3, 36-4, 36-5, 36-6 rang II canton de Montauban en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 septembre 1983

Cadastre: Saint-Ubalde, paroisse de
Division d'enregistrement: Portneuf
Municipalité: Notre-Dame-de-Montauban

Québec, le 15 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
256534

31373

Paroisse de Sainte-Anne

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 46-217 à 46-223 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 août 1983

Remplacer: les lots 46-149 à 46-155 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 août 1983

Cadastre: Sainte-Anne, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
096065

31373

Paroisse de Sainte-Foy

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 631 et 632 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 septembre 1983

Remplacer: la partie restante du lot 463 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 septembre 1983

Cadastre: Sainte-Foy, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Sainte-Foy

Québec, le 15 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
257726

31373

Paroisse de Sainte-Foy

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 636 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 septembre 1983

Remplacer: les lots 631 et 632 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 septembre 1983

Cadastre: Sainte-Foy, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Sainte-Foy

Québec, le 7 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
259093

31373

Paroisse de Sainte-Genève

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 107-406 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Remplacer: le lot 107-376 et une partie du lot 107-375 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Cadastre: Sainte-Genève, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Pierrefonds

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
095491

31373

Paroisse de Sainte-Julie

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 317-274 à 317-277 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Remplacer: les lots 317-241 à 317-244 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Cadastre: Sainte-Julie, paroisse de
Division d'enregistrement: Verchères
Municipalité: la ville de Sainte-Julie

Québec, le 15 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
257633

31373

Paroisse de Sainte-Julienne

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 984 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Remplacer: le lot 835-77 et une partie des lots 835-78 et 835 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Cadastre: Sainte-Julienne, paroisse de
Division d'enregistrement: Montcalm
Municipalité: la paroisse de Sainte-Julienne

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
257248

31373

Paroisse de Sainte-Philomène

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 169-73 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 septembre 1983

Remplacer: les lots 169-69 et 169-70 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 septembre 1983

Cadastre: Sainte-Philomène, paroisse de
Division d'enregistrement: Châteauguay
Municipalité: la ville de Mercier

Québec, le 15 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
258515

31373

Paroisse de Sainte-Philomène

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 91-54, 91-55, 91-56 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Remplacer: les lots 91-6, 91-8, 91-9 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Cadastre: Sainte-Philomène, paroisse de
Division d'enregistrement: Châteauguay
Municipalité: la ville de Mercier

Québec, le 8 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
257117

31373

Paroisse de Sainte-Philomène

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 91-52, 91-53 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Remplacer: les lots 91-30-2, 91-33-1, 91-33-2, 91-31, 91-32, 91-33, 91-34 et une partie du lot 91-30 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Cadastre: Sainte-Philomène, paroisse de
Division d'enregistrement: Châteauguay
Municipalité: la ville de Mercier

Québec, le 8 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
257116

31373

Paroisse de Sainte-Sophie

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 494-27 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 22 août 1983

Remplacer: une partie du lot 494-5 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 22 août 1983

Cadastre: Sainte-Sophie, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: Sainte-Sophie

Québec, le 8 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
095986

31373

Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 600-6, 600-7 et 600-9 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Ajouter: le lot 600-8 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Remplacer: le lot 600-4 et une partie des lots 600-2 et 600-3 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Cadastre: Sainte-Thérèse-de-Blainville, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la ville de Mirabel

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
095252

31373

Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 43-121 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 septembre 1983

Remplacer: les lots 43-97 et 43-98 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 septembre 1983

Cadastre: Sainte-Thérèse-de-Blainville, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Rosemère

Québec, le 8 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
096340

31373

Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 52-97 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Remplacer: les lots 52-33-2, 52-37-2, 52-73-1, 52-74 et une partie des lots 52-33, 52-37 et 52-73 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1^{er} septembre 1983

Cadastre: Sainte-Thérèse-de-Blainville, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Rosemère

Québec, le 8 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
095640

31373

Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 345-4 à 345-10, 345-15, 345-16, 345-18 à 345-24, 346-7 à 346-14, 346-17 à 346-27, 347-11 à 347-15 et une partie des lots 345-11, 345-14, 345-25 et 346-6 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 22 août 1983

Cadastre: Sainte-Thérèse-de-Blainville, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Blainville

Québec, le 8 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
094422

31373

Paroisse de Sainte-Victoire

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 502-111 et 503-66 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Cadastre: Sainte-Victoire, paroisse de
Division d'enregistrement: Arthabaska
Municipalité: la paroisse de Sainte-Victoire-d'Arthabaska

Québec, le 13 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
258423

31373

Paroisse de Sault-au-Récollet

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 762 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 août 1983

Remplacer: les lots 291-193 à 291-195, 291-138-45 à 291-138-47, une partie des lots 291, 291-138, 291-196, 299, 299-193 à 299-196 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 août 1983

Cadastre: Sault-au-Récollet, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
096387

31373

Paroisse de Sault-au-Récollet

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 761 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 août 1983

Remplacer: une partie des lots 417-283 et 417 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 août 1983

Cadastre: Sault-au-Récollet, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Saint-Léonard

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
096170

31373

Paroisse de Sault-au-Récollet

Avis est par la présente donné que les opérations cadas-
trales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 759 et 760 en vertu des dispositions de
l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au
bureau d'enregistrement le 31 août 1983

Remplacer: les lots 151, 152, 153 en vertu des disposi-
tions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été
fait au bureau d'enregistrement le 31 août 1983

Cadastre: Sault-au-Récollet, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
096122

31373

Paroisse de Sault-au-Récollet

Avis est par la présente donné que les opérations cadas-
trales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 758 en vertu des dispositions de l'article
2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau
d'enregistrement le 31 août 1983

Remplacer: le lot 487-71 et une partie du lot 487 en vertu
des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le
dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 août 1983

Cadastre: Sault-au-Récollet, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 9 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
096108

31373

Canton de Simpson

Avis est par la présente donné que les opérations cadas-
trales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1a-22 rang VII en vertu des dispositions des
articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait
au bureau d'enregistrement le 13 septembre 1983

Remplacer: le lot 1a-15 rang VII en vertu des dispositions
de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au
bureau d'enregistrement le 13 septembre 1983

Cadastre: Simpson, canton de
Division d'enregistrement: Drummond
Municipalité: Saint-Cyrille-de-Wendover

Québec, le 15 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
258476

31373

Canton de Templeton

Avis est par la présente donné que les opérations cadas-
trales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 41, 42 et 43, rang II en vertu des disposi-
tions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été
fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Remplacer: les lots 36, 37 et 39, rang II en vertu des
dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt
a été fait au bureau d'enregistrement le 6 septembre 1983

Cadastre: Templeton, canton de
Division d'enregistrement: Hull
Municipalité: la ville de Gatineau

Québec, le 15 septembre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
258299

31373

Canton de Thetford

Avis est par la présente donné que les opérations cadas-
trales suivantes ont été effectuées:

Annuler: les lots 3a-11, 3a-12 et une partie des lots 3a-9 et
3a-10, rang V en vertu des dispositions de l'article 2174a
du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregis-
trement le 15 septembre 1983

2. les systèmes d'alarme;
3. l'aménagement de voies piétonnières et de pistes cyclables;
4. le touage de véhicules enlevés ou déplacés par l'autorité municipale et la disposition de ces véhicules;
5. le stationnement de véhicules sur tout terrain;
6. les boutiques de marchandises à caractère érotique;
7. les salons de massage;
8. l'imposition d'une taxe d'affaires minimale;
9. l'imposition de la taxe d'eau suivant la valeur locative, dans certains cas, et d'une taxe d'eau minimale;
10. et pour toutes autres fins.

Montréal, le 29 août 1983

31025-37-4

Les procureurs,
BÉLANGER, SAUVÉ, LEGAULT
ET NADEAU, *avocats*

Régie de l'assurance-maladie du Québec

Liste par région de noms et adresses d'affaires des professionnels de la santé qui entendent exercer leur profession en dehors des cadres du régime en qualité de professionnels désengagés ou de professionnels non participants ou qui ont cessé d'exercer leur activité en cette qualité, ainsi que la date à laquelle prend effet leur désengagement ou leur non-participation ou la cessation de celle-ci, publiée conformément à l'article 7.01 des règlements concernant la Loi sur l'assurance-maladie, adoptés par arrêté en conseil no 27, en date du 6 janvier 1971.

Professionnels désengagés	Date effective du désengagement	Date effective de la fin du désengagement
Médecins omnipraticiens		
<i>Région de Montréal</i>		
Bailey, Gaston, 414, Queen, Rawdon, QC, J0K 1S0	81 08 29	
Duchesne, Laurent, 75, boul. Dorchester ouest, app. 1017, Montréal, QC, H2Z 1A4	71 01 29	
<i>Région de Québec</i>		
Tremblay, Jacques, 590, St-Cyrille ouest, Québec, QC, G1S 2J1	71 05 23	
Médecins spécialistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Bardari, Alphonse, 6027, av. de Lorimier, Montréal, QC, H2G 2P2	81 10 24	
Chirurgiens-dentistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Lapin, Abraham, 5757, av. Decelles, app. 204, Montréal, QC, H3S 2C3	83 01 05	
Ptack, Herbert, 3535, ch. Queen Mary, app. 318, Montréal, QC	77 12 09	
<i>Région de Québec</i>		
Lauzier, Candide, 146, rue Lafontaine, C.P. 455, Rivière-du-Loup, QC	75 06 11	
<i>Région de Trois-Rivières</i>		
St-Germain, J.-A.-Guy, 179, Principale, C.P. 150, St-Guillaume-d'Upton, QC, J0C 1L0	80 12 21	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Médecins spécialistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Aldous, Normand R., 4485, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1E7	75 06 25	
Aronovitch, Michael, 4119, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1A7	70 12 01	
Barker, Charles S., 203, avenue Ballantyne nord, Montréal-Ouest, QC, H2X 2C3	70 12 01	
Bérard, Michel J., 1440, rue Ste-Catherine ouest, app. 914, Montréal, QC, H3G 1S5	75 06 06	
Boulanger, Jean-Baptiste, 3610, avenue Atwater, Montréal, QC, H3H 1Y6	71 04 16	
Brabander, Joachim, 1390, rue Sherbrooke ouest, Montréal, QC, H3G 1J9	70 12 01	
Butler, Albert A., 1538, rue Sherbrooke ouest, Montréal, QC, H3G 1L5	70 12 01	
Carré, Antoine-Joseph, 1745, avenue Cédar, app. 1003, Montréal, QC, H3G 1A7	83 09 17	
David, Paul, 2, terrasse Les Hautvilliers, Outremont, QC, H2V 4P1	70 12 01	
Dumais, Gaston, 12245, rue Grenet, app. 112, Montréal, QC, H4J 2J6	71 03 27	
Eakin, W.W., 2, carré Westmout, app. 804, Westmount, QC, H3Z 2S4	71 01 15	
Fullerton, C.W., 1414, Drummond, Montréal, QC, H3G 1W1	70 12 01	
Gauthier, Louis-J., 5200, Bélanger, Montréal, QC, H1T 1C9	82 12 22	
Gold, Michael M., 5785, ch. de la Côte-des-Neiges, app. 105, Montréal, QC, H3S 1Y8	70 12 01	
Guérin, Marc, 646, avenue Davaar, Outremont, QC, H2V 3A9	80 08 30	
Huard, Gilles, 5200, Bélanger est, Montréal, QC, H3T 1C9	77 12 09	
Kleinman, Irwin, 3660, Peel, app. 15, Montréal, QC, H3A 1W9	83 08 11	
Korenberg, Lela C., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 601, Montréal, QC, H3G 1L5	72 08 26	
Korenberg, Morton, 1538, rue Sherbrooke ouest, Montréal, QC, H3G 1L5	70 12 01	
Langlois, Jean-Louis, 900, avenue Rockland, bureau 605, Outremont, QC, H2V 3A2	79 11 30	
Larivière, Paul, 3484, avenue Laval, Montréal, QC, H2X 3C8	70 12 01	
Lefebvre, Rodrigue, 1300, Sherbrooke est, Montréal, QC, H2L 1M2	80 07 01	
Levin, Douglas C., 176, avenue Bedbrook ouest, Montréal, QC, H4X 1R9	75 08 03	
Macdonald, Allison D., 3550, ch. de la Côte-des-Neiges, app. 110, Montréal, QC, H3H 1V4	70 12 01	
Marc Farlane, Malcolm R., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 601, Montréal, QC, H3G 1L5	72 08 26	
Maguire, J. Gordon, 4485, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1E7	71 02 13	
Marsolais, A., 80, avenue des Monts, St-Alphonse-de-Rodriguez, QC, H3Z 1A7	76 10 14	
Moll, Albert Edward, 3550, ch. de la Côte-des-Neiges, app. 570, Montréal, QC, H3H 1V4	72 04 25	
Morin, Paul, 1280, Girouard, St-Hyacinthe, QC, J2S 2Z1	70 12 01	
Nadler, Norman, 4141, rue Sherbrooke ouest, app. 540, Westmount, QC, H3Z 1B8	70 12 01	
Naiman, James, 4330, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1E1	72 03 01	
Scott, W. Clifford, 1260, avenue McGregor, app. 405, Montréal, QC, H3G 1B6	70 12 01	
Vineberg, Arthur, 4300, Maisonneuve ouest, Westmount, QC, H3Z 1K8	78 09 23	
Wood, David John, 4119, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1A7	74 05 17	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Médecins omnipraticiens		
<i>Région de Montréal</i>		
Fontaine, André, 1800, Dessales, St-Hyacinthe, QC, J2S 2T2	78 02 18	
Gordon, Lionel, 6235 A, avenue Lennox, Montréal, QC, H3S 2N6	72 01 15	
Joannette, Jean-Paul, 4930, avenue Mayfair, Montréal, QC, H4V 2E7	70 12 01	
Kwo, Chin, 4866, avenue Westmount, QC, H3Y 1Y1	82 06 27	
Laporte, Sylvain, 598, boul. Manseau, Joliette, QC, J6F 3F4	82 07 18	
Légaré, Jean-Jacques, 75, Grignon, St-Eustache, QC, J7P 4J2	83 09 03	
Manouvrier, Frans, 5, St-Jacques, St-Bruno-de-Montarville, QC, J3V 2E9	77 09 04	
Mayman, Abe, ch. de la Côte-des-Neiges, app. 690, Montréal, QC, H3S 1Z4	70 12 17	
Perrigard, Gordon E., 1538, Sherbrooke ouest, app. 1008-1009, Montréal, QC, H3G 1L5	82 04 22	
Robillard, Eugène, 5577, Woodbury, Montréal, QC, H3T 1S6	76 08 29	
Scott, Benjamin H., 5146, avenue Westbury, Montréal, QC, H3W 2W3	71 07 22	
<i>Région de Trois-Rivières</i>		
Marcotte, Gaston, C.P. 457, Cap-de-la-Madeleine, QC, G8T 7W6	71 01 21	
Dentistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Angelopoulos, Constantin, 2512, ch. Côte-Ste-Catherine, Montréal, QC, H3T 1B2	78 11 04	
Asselin, Charles, 3410, av. Benny, app. 2-A, Montréal, QC, H4B 2R8	74 08 17	
Asselin, Raymond, 45, rue St-Georges, St-Jean, QC, J3B 2S2	74 08 17	
Baril, Claude, 3703, av. Dupuis, Montréal, QC, H3T 1E5	74 08 17	
Bartos, Josef, 3535, ch. Queen Mary, app. 318, Montréal, QC, H3V 1H8	79 03 08	
Beaulieu, Mario, 3333, ch. Queen Mary, app. 465, Montréal, QC, H3V 1A2	76 02 04	
Beaumier, Georges A., 489, av. Victoria, app. 440, St-Lambert (Chambly), QC, J4P 2J3	74 09 26	
Beauséjour, Guy, 3766, ch. Queen Mary, Montréal, QC, H3V 1A6	74 08 17	
Bégin, Jacques, 3333, ch. Queen Mary, app. 440, Montréal, QC, H3V 1A2	83 09 23	
Beique Nadeau, Claude, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	79 03 04	
Belisle, Paul-Émile, 1414, Drummond, Montréal, QC, H3G 1Q1	81 11 12	
Bertrand, Jean-Louis, 435, av. Oakville, Dorval, QC, H9S 2R7	74 08 17	
Bieniecki, Irena, 531, avenue Rockland, Outremont, QC, H2V 2Z4	72 09 02	
Bisaillon, Jean-Jacques, 3333, ch. Queen Mary, app. 450, Montréal, QC, H3V 1A2	74 08 17	
Bossé, Lucien, 345, av. Dorval, app. 2, Dorval, QC, H9S 3H6	74 08 17	
Bourcier, René, 5450, ch. Côte-des-Neiges, app. 600, Montréal, QC, H3T 1Y6	74 08 17	
Boyer, Guy, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC	78 12 22	
Boyles, Williams Howard, 1414, Drummond, app. 422, Montréal, QC, H3G 1W1	71 03 02	
Brault, Alain, 1435, boul. St-Martin ouest, app. 407, Chomedey, ville de Laval, QC, H7S 2C6	81 01 08	
Brien, Normand, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	78 11 04	
Brousseau, Michel, 3633, des Sources, app. 201, Dollard-des-Ormeaux, QC, H9B 2K4	76 12 03	
Burns, Frank Léonard, 1414, Drummond, app. 1022, Montréal, QC, H3H 1W1	71 02 12	
Buteau, Claude-Maryse, 2, Lalemand, Sorel, QC, J3P 2X3	78 11 04	
Cameron, A. F., 1414, Drummond, app. 1024, Montréal, QC, H3G 1W1	78 11 22	
Caplan, Herbert, 3535, ch. Queen Mary, app. 315, Montréal, QC, H3V 1H8	73 01 11	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Charland, Guy, 3416, St-Hubert, Montréal, QC, H2L 3Z7	78 10 29	
Chaumont, Alain, 117, boul. Daniel-Johnson, Laval-des-Rapides, QC, H7V 2C6	81 09 30	
Chicoine, Claude, 4159, Bélanger, Montréal, QC, HIT 1A2	75 10 10	
Chicoine, Claude R., 1553, rue Viel, Montréal, QC, H3M 1G6	74 08 17	
Chouinard, Paul-René, 8001, Les Galeries-d'Anjou, app. 225, Anjou, QC, H1M 1W9	76 11 04	
Coen, Irving Isaac, 43, avenue Donegani, app. 2, Pointe-Claire, QC, H9R 2V8	74 06 21	
Cohen, Robert Harold, 5153, avenue Coolbrook, Montréal, QC, H3X 2L2	74 08 17	
Colle, Albert Joseph, 5253, boul. Décarie, app. 218, Montréal, QC, H3W 3C3	71 02 03	
Coulombe, Roger, 4660, boul. St-Joseph, Lachine, QC, H8T 1R5	76 03 13	
Couture, Jean-Paul, 55, avenue Church, app. 36, Verdun, QC, H9S 2A3	74 08 17	
Degrandmont, Claude, 4934, Adam, Montréal, QC, H1V 1W3	72 04 08	
De Grandmont, Madeleine, 5870, Sherbrooke est, Montréal, QC, H1N 1B5	74 08 17	
Demers, Jacques, 3703, Dupuis, Montréal, QC, H3T 1E5	78 10 29	
Deniger, Albert, 433, boul. St-Joseph ouest, app. 11, Outremont, QC, H2V 2P3	78 11 04	
Dibaï, Nasser, 1650, avenue Cédar, Montréal, QC, H3G 1A4	78 06 11	
Dorfman, Sheldon, 5025, Sherbrooke ouest, app. 230, Montréal, QC, H4A 1S9	78 01 11	
Dorion, E.S., édifice Sun Life, app. 710-D, Montréal, QC, H3B 3V6	78 12 02	
Dorion, Robert, édifice Sun Life, app. 710-D, Montréal, QC, H3B 3V6	78 05 17	
Dufresne, Roger, 3333, ch. Queen Mary, app. 440, Montréal, QC, H3V 1A2	74 08 17	
Duquette, Pierre, 2900, Édouard-Montpetit, Montréal, QC, H3T 1J4	78 10 29	
Durand, Claude F., 3333, ch. Queen Mary, app. 430, Montréal, QC, H3V 1A2	78 10 29	
Duval, André, 3333, ch. Queen Mary, app. 440, Montréal, QC, H3V 1A2	78 05 06	
Eidinger, Martin, 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 240, Montréal, QC, H3H 1V4	77 01 20	
Elo, James Thomas, 1414, Drummond, app. 909, Montréal, QC, H3G 1L1	71 02 16	
Fagan, Fredrick, 1538, Sherbrooke, Montréal, QC, H3G 1L5	78 10 29	
Faith, Robert W., 1538, Sherbrooke ouest, app. 605, Montréal, QC, H3G 1L5	74 08 17	
Fiset, Jacques, 3333, ch. Reine-Marie, app. 420, Montréal, QC, H3V 1A2	77 04 03	
Fisher, Ronald, 855, Brunet, St-Laurent, Montréal, QC, H4M 1Y4	82 01 13	
Flam, David J., 4495, Sherbrooke ouest, Montréal, QC, H3Z 1E7	74 08 17	
Forest, Denis, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	78 10 29	
Fortin, Jean-Marc, 300, boul. de la Concorde, Pont-Viau, ville de Laval, QC, J7G 2E6	74 08 17	
Franklin, Gérald, 4078, ch. Gage, Montréal, QC, H3Y 1R5	72 11 19	
Gagnon, Pierre, 415, boul. St-Joseph est, Montréal, QC, H2J 1J6	74 08 17	
Gagnon, Roger W., 1396, Ste-Catherine ouest, app. 316, Montréal, QC, H3G 1P9	78 10 29	
Galperin, Samuel, 5450, ch. Côte-des-Neiges, app. 318, Montréal, QC, H3T 1Y6	78 10 29	
Gauthier, Robert, 5450, ch. Côte-des-Neiges, app. 600, Montréal, QC, H3T 1Y6	78 05 20	
Go, Rosalinda, 1040, Atwater, Westmount, QC, H3Z 1X3	78 03 31	
Goldberg, Perry V., 4465, Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1E7	78 11 22	
Gravel, André-R., 9501, av. Christophe-Colomb, Montréal, QC, H2M 2E3	78 10 29	
Greenblatt, Morton Moses, 5845, ch. Côte-des-Neiges, app. 630, Montréal, QC, H3S 1Z4	82 10 02	
Griffiths, Victor Brian, 6600, route Trans-Canada, app. 802, Pointe-Claire, QC, H9R 4S2	74 08 17	
Harasymowycz, George J., 6565, boul. L'Assomption, Montréal, QC, HIT 2N2	80 10 15	
Harnott, James William, 1414, Drummond, app. 822, Montréal, QC, H3G 1W1	78 11 22	
Harvey, Robert F., 1650, av. Cédar, Denal Clinic, Montréal, QC, H3G 1A4	71 04 15	
Hélie, Pierre, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	78 10 29	
Henry, Donald Ward, 227, avenue Kenaston, Mt-Royal, QC, H3R 1M3	71 01 31	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Hershenfield, Earl, 4141, Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 06 25	
Israelovitch, Samuel, 5885, ch. Côte-des-Neiges, app. 302, Montréal, QC, H3S 2T2	77 11 10	
Jahjah, Michel, 3535, ch. Queen Mary, app. 300, Montréal, QC, H3V 1H8	78 07 29	
Jenne, Ross E., 90, ch. Morgan, Baie-d'Urfé, QC, H9X 3A8	76 01 03	
Jones, Ronald G., 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 320, Montréal, QC, H3H 1V4	74 08 31	
Karavannides, D.-G., 2100, Guy, app. 209, Montréal, QC, H3H 2M8	78 06 28	
Katz, Isaac, 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 490, Montréal, QC,	78 11 22	
Kennedy, Duncan-J., 6717, route Trans-Canada, Pointe-Claire, QC, H9R 1C4	74 08 17	
Kent, Léonard E., 4695, Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1G2	71 04 07	
Kepron, Donald, 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 310, Montréal, QC, H3H 1V4	79 02 25	
Kimura, Akira, 1538, Sherbrooke ouest, app. 907, Montréal, QC, H3G 1L5	74 05 31	
Kleinman, Ezra, 4415, boul. Notre-Dame ouest, app. 206, Chomedey, ville de Laval, QC, H7W 1T7	74 08 17	
Konigsberg, Sidney, 5885, ch. Côte-des-Neiges, app. 505, Montréal, QC, H3S 2T2	77 01 13	
Kopytov, Oleg S., 3535, ch. Queen Mary, app. 309, Montréal, QC, H3V 1H8	76 04 30	
Labelle, Hubert, 666, Sherbrooke ouest, 501, Montréal, QC, H3A 1E7	83 01 08	
Lachapelle, Louise, 5450, ch. Côte-des-Neiges, app. 600, Montréal, QC, H3T 1Y6	79 05 17	
Lafortune, Jean-Paul, 5704, rue Laurendeau, Montréal, QC, H4E 3W4	71 02 13	
Lafrenière, Jules, 2017, St-Hubert, Montréal, QC, H2L 3Z6	78 11 15	
Lajeunesse-Brousseau, Andrée, 454, boul. Beaconsfield, app. 4, Beaconsfield, QC, H9W 4B9	75 06 25	
Lajoie, J. Gaston, 5305, ch. Queen Mary, Montréal, QC, H3X 1T9	74 07 27	
Lalande, Jacques, 4770, de Salaberry, Montréal, QC, H4J 1H6	78 11 15	
Lamarche, Roger, 6119, avenue Monkland, Montréal, QC, H4A 1H5	74 01 13	
Lamothe-Mian, Ghislaine, 30, boul. St-Joseph est, app. 901, Montréal, QC, H2T 1G9	78 11 04	
Lapointe, Bernard, 4956, avenue Coolbrook, Montréal, QC, H3X 2K9	78 10 29	
Laporte, J.-Octave-Lucien, 8655, rue Foucher, app. 405, Montréal, QC, H2P 2C4	75 01 08	
L'Archevêque, J.-Adolphe, 4124, avenue Van Horne, Montréal, QC, H3S 1S1	78 10 29	
Larue, Charles-Arthur, 300, boul. Graham, app. 207, Mt-Royal, QC, H3P 2C8	74 06 21	
Le, Thi Kim-Mai, 6484, Sherbrooke ouest, app. 102, Montréal, QC, H4B 1N2	81 01 08	
Ledoux, R.-Robert, 3000, montée St-Hubert, St-Hubert (Chambly) QC, J3Y 4J1	81 01 10	
Lefort, Guy, 42, rue Principale est, Ste-Agathe-des-Monts, QC, J8C 1J6	74 06 20	
Lefrançois, Guy, 2150, Crescent, Montréal, QC, H3G 2B8	75 01 04	
Légaré, Jean-Claude, 1851, Sherbrooke est, app. 702, Montréal, QC, H2K 4L5	79 05 25	
Legault, J. Victor, 5757, avenue Decelles, app. 336, Montréal, QC, H3S 2C3	73 12 01	
Lemay, Louis-Philippe, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	78 12 22	
Lépine, Louis, 3703, avenue Dupuis, Montréal, QC, H3T 1E5	74 08 17	
Lerner, Earl, 5, avenue Valois Bay, Pointe-Claire, QC, H9S 5H3	74 08 17	
L'Espérance, Jean C., 7700, St-Denis, Montréal, QC, H3R 2E8	78 10 29	
Levitt, Harvey Lawrence, 5757, avenue Decelles, app. 3, Montréal, QC, H3S 2C3	74 08 17	
Lipke, Daniel, Faculté art dentaire, Université McGill, C.P. 6070, Montréal, QC, H3A 2B2	78 01 04	
Louttit, Ronald, 4470, Sherbrooke, Westmount, QC, H3Z 1E6	78 10 29	
Lussier, Raoul-Eugène, 55, avenue Church, app. 36, Verdun, QC, H4G 3E7	74 09 19	
Macfie, Robert A., 1117, Ste-Catherine ouest, Montréal, QC, H3B 1H9	78 11 15	
Maliska, Jean, 1440, Ste-Catherine ouest, app. 600, Montréal, QC, H3G 1R8	78 10 29	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Maranda, Laurent, 233, ch. Côte-Ste-Catherine, Outremont, QC, H2V 2B2	78 10 29	
Marchand, Jacques-P., 5836, Sherbrooke ouest, Montréal, QC, H4A 1X3	78 10 29	
Masserdjian, Viken, 12089, avenue Marsan, Montréal, QC, H4J 1S9	78 11 05	
Masson, Jean-Pierre, 3710, Jarry est, Montréal, QC, H1Z 2C9	79 03 07	
Meloche, Paul-Ernest, 10160, Basile-Routhier, app. 1, Montréal, QC, H2C 2C4	78 10 29	
Mendel, Anita, 5200, Westburg, Montréal, QC, H3W 2W3	78 10 29	
Michaud, Françoise, 3333, ch. Reine-Marie, app. 420, Montréal, QC, H3V 1A2	77 04 03	
Michaud, Monique, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	77 05 12	
Miller, Louis, 4635, avenue Van Horne, app. 102, Montréal, QC, H3W 1H8	78 10 29	
Miller, Seymour S., 5025, Sherbrooke ouest, app. 230, Montréal, QC, H4A 1S9	74 08 17	
Miller, Stephen, 6600, route Trans-Canada, app. 803, Pointe-Claire, QC, H9R 4S2	74 08 17	
Moran, C.-Léo, 1509, Sherbrooke ouest, app. 3, Montréal, QC, H3G 1M1	79 10 03	
Moreau, Marie-Hélène, 615, avenue Bloomfield, app. 2, Outremont, QC, H2V 3S2	80 11 06	
Moscovitch, Michael S., 4141, Sherbrooke ouest, app. 350, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 12 14	
Munro, David John, 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 400, Montréal, QC, H3H 1V4	73 12 07	
Muroff, Frédéric, 1414, Drummond, app. 1104, Montréal, QC, H3G 1W1	71 03 10	
Nadeau, J.-Roland, 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 350, Montréal, QC, H3H 1V4	74 08 17	
Nadeau, Jean, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	79 03 07	
Normand, Paul, 415, Ste-Hélène, Longueuil, QC, J4K 3R4	78 10 29	
Olivier, Austen W., 1414, Drummond, app. 522, Montréal, QC, H3G 1W1	74 08 17	
Olivier, Howard T., 1414, Drummond, Montréal, QC, H3G 1W1	74 10 29	
Padveen, Jack Willie, 575, av. Decelles, app. 225, Montréal, QC, H3S 2C3	82 07 23	
Payette, Martin-J., 40, rue Prieur ouest, Montréal, QC, H3L 1P8	78 12 03	
Pelletier, Georges, 2150, Crescent, Montréal, QC, H3G 2B8	75 02 10	
Pinchuk, Marvin, 4144, Sherbrooke ouest, app. 350, Westmount, QC, H3Z 1B8	77 11 18	
Poch, Lewis Neville, 1, carré Westmount, app. 346, Westmount, QC, H3Z 2P9	71 04 14	
Prosterman, Léonard, 6000, ch. Côte-des-Neiges, app. 230, Montréal, QC, H3S 1Z8	74 08 17	
Reich, Eric, 7005, ch. Kildare, app. 4, Côte-St-Luc, QC, H4W 1C1	74 08 17	
Remise, Claude, Faculté de chirurgie dentaire, C.P. 6128, succ. A, Montréal, QC, H3C 3J7	74 08 17	
Rennett, Michael D., 5165, ch. Queen Mary, app. 511, Montréal, QC, H3W 1X7	74 08 17	
Robichaud, H.-Médéric, Faculté de médecine dentaire, Université de Montréal, Montréal, QC, H3C 3J7	78 10 29	
Robinson, Wilfrid R., 3410, avenue Benny, app. 1, Montréal, QC, H4B 2R8	74 01 17	
Rosen, Harry, 3545, ch. Côte-des-Neiges, app. 107, Montréal, QC, H3H 1V1	74 02 03	
Rouleau, François, 520, Cherrier, Montréal, QC, H2L 1H3	75 05 23	
Rouleau, Pierre, 300, carré St-Louis, Montréal, QC, H2X 1A6	78 11 22	
Samis, Philip L., place Ville-Marie, app. 107, Montréal, QC, H3B 1V1		
Sanders, William, 3640, rue University, Montréal, QC, H3A 2B2	78 10 29	
Shamy, Frank E., 1414, Drummond, app. 806, Montréal, QC, H3G 1W1	74 08 17	
Shevell, Melvyn, 6000, ch. Côte-des-Neiges, app. 200, Montréal, QC, H3S 1Z8	74 04 13	
Shore, Edward, 6600, route Trans-Canada, Pointe-Claire, QC, H9R 4S2	78 10 29	
Silbert, Henryk, 3902, avenue Van Horne, Montréal, QC, H3S 1R8	78 11 22	
Silbert, Richard, 5858, ch. Côte-des-Neiges, app. 606, Montréal, QC, H3S 1Z1	78 09 24	
Smaill, Stanton S., 1414, Drummond, app. 1124, Montréal, QC, H3G 1W1	74 05 26	
Solomon, David, 4141, Sherbrooke ouest, app. 450, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 11 22	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Solomon, N. Peter, 1255, rue University, Montréal, QC, H3B 3B4	78 10 29	
Stangel, Yvan, 3640, rue University, Montréal, QC, H3A 2B2	81 03 25	
Steinberg, Marvin H., 5800, boul. Cavendish, app. 303, Côte-St-Luc, QC, H4W 2T5	75 11 19	
Stutman, Martin, 4141, Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 06 25	
Stutman, Peter, 3535, ch. Queen Mary, app. 301, Montréal, QC, H3V 1A8	78 10 14	
Swiston, Walter, 4695, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1G2	74 08 17	
Sylvestre, Viateur, 1699, Rachel est, Montréal, QC, H2J 2K6	78 05 20	
Taylor, Donald, 4495, Sherbrooke ouest, Westmount, QC	79 10 13	
Tellier, Yves, 3333, ch. Queen Mary, app. 490, Montréal, QC, H3V 1A2	78 11 01	
Tornow, R. Alexander, 3535, ch. Queen Mary, app. 36, Montréal, QC, H3V 1H8	80 06 21	
Tremblay, Vincent, 4602, Édouard-Montpetit, Montréal, QC H3W 1P5	78 10 29	
Turgeon, Jean, Fac. méd. dentaire, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T0	77 03 05	
Turkewicz, Jack M., C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	82 03 10	
Vachon, Claude, 1464, Crescent, Montréal, QC, H3G 2B6	74 08 17	
Vaillancourt, Alain, 729, Boisy, St-Lambert (Chambly), QC, J4R 1K1	78 11 04	
Valiquette, Jacques, 3746, ch. Côte-des-Neiges, Montréal, QC	79 01 05	
Van Becelaere J.R., 5450, ch. Côte-des-Neiges, app. 517, Montréal, QC	78 03 18	
Vinet, Ephrem, 200, rue Desnoyers, app. 815A, Pont-Viau, ville de Laval, QC, H7G 1A6	71 02 08	
Vinet, Luc, 807, boul. St-Joseph est, Montréal, QC, H2J 1K5	74 05 03	
Wainberg, Allen, 5845, ch. Côte-des-Neiges, app. 300, Montréal, QC, H3S 1Z4	75 02 15	
Weinstock, Melvyn, 1650, avenue Cedar, bureau Dental, Montréal, QC, H3G 1A4	78 11 15	
Werbitt, Marvin, 4141, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 06 25	
Williams, Gordon, 2425, Lapinière, Brossard, QC, J4Z 2K9	79 01 04	
Yergeau, Jean G., C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	78 11 04	
Yoo, Bong Sung, 6955, boulevard Taschereau, Brossard, QC, J4Z 1A7	77 10 29	
<i>Région de Québec</i>		
Beaulieu, Marcel, 3003, place Dompierre, app. 2, Ste-Foy, QC	78 01 04	
Bernard, Christian, Université Laval, QC, G1K 7P4	77 09 29	
Bernier, Louis, 1575, chemin St-Louis, Sillery, QC, G1S 1G4	75 12 30	
Boucher, Marc, 1000, chemin Ste-Foy, app. 302, Québec, QC, G1S 1L6	71 01 31	
Cloutier, Gilles, 2835, ch. Gomin, Ste-Foy, QC, G1V 2K1	78 10 29	
Dion, Majella, 1575, ch. St-Louis, Sillery, QC, G1S 1G4	74 08 17	
Fournier, André, Univ. Laval, Méd. dent., Ste-Foy, QC, G1K 7P4	78 12 20	
Gaucher, Hubert, École de médecine dentaire, Ste-Foy, QC, G1K 7P4	78 04 29	
Giguère, J.-C., 1575, chemin St-Louis, Sillery, QC, G1S 1G4	78 04 29	
Jean, Paul, 2395, chemin St-Louis, Sillery, QC, G1T 1R5	79 03 08	
Massicotte, Gérard, 1575, chemin St-Louis, Sillery, QC, G1S 1G4	74 08 17	
McGibbon, D.P., 990, avenue des Érables, app. 2, Québec, QC, G1R 2M7	74 06 09	
Proulx, Marcel, École de médecine dentaire, Université Laval, QC	77 06 30	
Roy, Serge, École de médecine dentaire, Université Laval, QC	78 11 22	
Samson, Jacques, 914, des Érables, Québec, QC, G1R 2M5	78 10 29	
Simard, Amando, 1179, avenue des Érables, Québec, QC, G1R 2N4	74 05 26	
Tardif, Normand, 678, Le Cavalier, Ste-Foy, QC, G1K 7P4	78 04 29	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
<i>Région du Nord-Ouest</i>		
Bellehumeur, Claude, 10, McQuaig est, Rouyn, QC, J9X 3B4	74 04 11	
<i>Région de l'Outaouais</i>		
Fortier, Robert-A., 22, St-Malo, Aylmer, QC, J9J 1J7	81 02 05	
Lafontaine, Jean-Guy, 28, Poitiers, Touraine, QC, J8T 4K3	76 07 21	
Légaré, Pierre-B., 209, boul. Gamelin, Hull, QC, J8Y 1W2	80 01 04	
Marcil, André, 15, boul. Gamelin, Hull, QC, J8Y 6N5	79 12 28	
Proulx, Jacques, 214, boul. St-Joseph, Hull, QC, J8Y 3X4	71 05 05	
<i>Région du Saguenay</i>		
Bergeron, Yvon, 58, Racine ouest, Chicoutimi, QC, G7J 1E2	74 08 17	
Laplante, Yves, 58, Racine ouest, Chicoutimi, QC, G7J 1E5	77 02 18	
Tremblay, Victor, 207, Racine est, app. 405, Chicoutimi, QC	79 01 09	
<i>Région de Trois-Rivières</i>		
Dontigny, Vincent, 1350, rue Royale, app. 803, Trois-Rivières, QC, G9A 4J4	74 08 17	
Perron, Jean-Pierre, 157, Désilets, Trois-Rivières, QC, G9A 3G3	81 07 20	
<i>Région des Cantons de l'Est</i>		
Boudreau, Gérard, 142, King est, Sherbrooke, QC, J1G 1A4	78 03 19	
Cassar, Jean, 2075, Vermont, Sherbrooke, QC, J1J 1G9	81 07 10	
Lemay, Jules E. Jr, 1855, boul. Portland, Sherbrooke, QC	74 08 17	
Masella, Roger P., 1855, boul. Portland, Sherbrooke, QC, J1J 3B7	77 09 04	
Pharmaciens		
<i>Région de Montréal</i>		
Francoeur, Jacques, 167, cr. Spring Grove, Outremont, QC, H2V 3J4	73 03 15	
Martineau, Jules, 2632, Jean-Talon est, Montréal, QC, H2A 1V3	81 06 13	
<i>Région de Québec</i>		
Bouchard, Joachim, 828, St-Édouard, C.P. 280, St-Urbain, QC, J0Z 4H0	80 07 05	
Douville, Robert, 2175, Dickson, Sillery, QC, G1T 1C8	83 03 14	

Société d'habitation du Québec — Loi sur la

Office municipal d'habitation de Les Cèdres

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chap. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 25 juillet 1983, constituant en corporation sans but lucratif: monsieur Côme Lajoie, infirmier, 1, rue Saint-Paul, Les Cèdres, QC; monsieur Raymond Larouche, gérant, 1245, rue Isabelle, Les Cèdres, QC; madame Lyse Ménard Trudel, commis administratif, 1251, rue Blanche, Les Cèdres, QC; pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Les Cèdres dans le district judiciaire de Beauharnois.

Société d'habitation du Québec

Le secrétaire,

31383

JEAN-LUC LESAGE, *notaire*

Office municipal d'habitation de Masson

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chap. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 15 août 1983, constituant en corporation sans but lucratif: monsieur Gilles Charbonneau, cultivateur, 1697, chemin Montréal, Angers, QC, J0B 1B0; monsieur Robert Poirier, courtier en immeubles, 15, chemin de la Gare, Masson, QC, J0X 2H0; monsieur Roger St-Onge, papetier, 2, Mac-Laren, Masson, QC, J0X 2H0; pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Masson dans le district judiciaire de Hull.

Société d'habitation du Québec

Le secrétaire,

31384

JEAN-LUC LESAGE, *notaire*

Office municipal d'habitation de Mont-Saint-Grégoire

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la société d'habitation du Québec (L.R.Q., chap. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 25 juillet 1983, constituant en corporation sans but lucratif: madame Rachel Daubois, ménagère, 183, Saint-Joseph nord, Mont-Saint-Grégoire, QC; monsieur Bruno Laplante, rentier, 28, avenue de la Montagne, Mont-Saint-Grégoire, QC; monsieur Gérard Têtreault, rentier, 559, montée Grand-Bois, Mont-Saint-Grégoire, QC; pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Mont-Saint-Grégoire dans le district judiciaire d'Iberville.

Société d'habitation du Québec

Le secrétaire,

31385

JEAN-LUC LESAGE, *notaire*

Office municipal d'habitation de Saint-Bernard

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chap. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 25 juillet 1983, constituant en corporation sans but lucratif: monsieur Paul Champagne, cultivateur, 430, rang Saint-Mathieu, Saint-Bernard, QC; monsieur Rémi Chabot, cultivateur, 304, rang Saint-Luc, Saint-Bernard, QC; monsieur Norbert Moore, gérant, 1457, Saint-Georges, Saint-Bernard, QC; pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Saint-Bernard dans le district judiciaire de Beauce.

Société d'habitation du Québec

Le secrétaire,

31386

JEAN-LUC LESAGE, *notaire*

Office municipal d'habitation de Saint-Justin

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chap. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 15 juin 1983, constituant en corporation sans but lucratif: monsieur Bertrand Boulay, journalier, 1051, Gagné, Saint-Justin, QC; monsieur Paul-Émile Castonguay, camionneur, 514, Duchesnay, Saint-Justin, QC; monsieur Roger Gaboury, briqueteur-maçon, 1010, Duchesnay, Saint-Justin, QC; pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Saint-Justin dans le district judiciaire de Trois-Rivières.

Société d'habitation du Québec

Le secrétaire,

JEAN-LUC LESAGE, *notaire*

31387

Office municipal d'habitation de Saint-Pierre-Baptiste

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chap. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 30 juin 1983, constituant en corporation sans but lucratif: monsieur Léo-Paul Poirier, commerçant, 1087, rue Principale, Saint-Pierre-Baptiste, QC; monsieur Jean-Louis Nadeau, journalier, 1000, rue Principale, Saint-Pierre-Baptiste, QC; monsieur Ludger Dion, cultivateur, Saint-Pierre-Baptiste, QC, pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Saint-Pierre-Baptiste dans le district judiciaire de Frontenac.

Société d'habitation du Québec

Le secrétaire,

JEAN-LUC LESAGE, *notaire*

31388

Soumissions — Demandes de**Corporation intermunicipale de transport du Saguenay**

(Siège social: ville de Chicoutimi, QC)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Marcel Demers, secrétaire au bureau administratif, 242, rue Morin, ville de Chicoutimi, QC, jusqu'à 17 h 30, le jeudi 27 octobre 1983, pour l'achat de 1 500 000 \$ d'obligations de la Corporation intermunicipale de transport du Saguenay datées du 21 novembre 1983 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9 % ni supérieur à 13 % payable semi-annuellement les 21 mai et 21 novembre de chaque année.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 21 novembre 1983.

Tableau d'amortissement — 1 500 000 \$

Année	Capital
21 novembre 1984	89 000 \$
21 novembre 1985	100 000
21 novembre 1986	110 000
21 novembre 1987	122 000
21 novembre 1988	136 000
21 novembre 1988	943 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La Corporation intermunicipale de transport du Saguenay s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 21 novembre 1983, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 25(25-A)(29) — 1 500 000 \$ const. d'un centre d'opération.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 17 h 30, le jeudi 27 octobre 1983 au bureau administratif, 242, rue Morin, ville de Chicoutimi, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Chicoutimi, le 26 septembre 1983

Le secrétaire,
MARCEL DEMERS

Bureau administratif
242, rue Morin
ville de Chicoutimi, QC G7H 4X7
téléphone: 545-3683, code 418

31493

Ville de Le Gardeur
(L'Assomption)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Le Gardeur» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 475 000 \$ d'obligations de la ville de Le Gardeur datées du 21 novembre 1983 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9 % ni supérieur à 13 % payable semi-annuellement les 21 mai et 21 novembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le lundi 24 octobre 1983.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (tél: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 21 novembre 1983.

Tableau d'amortissement — 475 000 \$

Année	Capital
21 novembre 1984	8 000 \$
21 novembre 1985	9 000

21 novembre 1986	10 000 \$
21 novembre 1987	12 000
21 novembre 1988	14 000

21 novembre 1988 422 000
(à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Le Gardeur s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 21 novembre 1983, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 379 — 462 000 \$ aqueduc, égouts, voirie, pavage etc.; 380 — 6 000 \$; 381 — 7 000 \$ confection de plans et devis.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le lundi 24 octobre 1983.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 24 octobre 1983 à 19 h 30 à l'hôtel de ville, 1, montée des Arseneaux, ville de Le Gardeur, comté de L'Assomption, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Le Gardeur, comté de L'Assomption, le 27 septembre 1983

Le greffier,
DIANE LAMBERT

Hôtel de ville
1, montée des Arseneaux
ville de Le Gardeur
comté de L'Assomption, QC J5Z 2C1
téléphone: 585-1140, code 514

31494

Ville de Montréal-Nord

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par la soussignée madame Aline Ouimet, greffier à l'hôtel de ville, 4242, place de l'Hôtel-de-Ville, ville de Montréal-Nord, QC, jusqu'à 20 h, le mardi 25 octobre 1983, pour l'achat de 1 057 000 \$ d'obligations de la ville de Montréal-Nord datées du 21 novembre 1983 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9 % ni supérieur à 13 % payable semi-annuellement les 21 mai et 21 novembre de chaque année.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 21 novembre 1983.

Tableau d'amortissement — 1 057 000 \$

Année	Capital
21 novembre 1984	68 000 \$
21 novembre 1985	74 000
21 novembre 1986	82 000
21 novembre 1987	89 000
21 novembre 1988	97 000
21 novembre 1988	647 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Montréal-Nord s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 21 novembre 1983, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 657 000 \$; et du règlement 1394 — 400 000 \$ pavage, trottoirs.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 20 h, le mardi 25 octobre 1983 à l'hôtel de ville, 4242, place de l'Hôtel-de-Ville de Montréal-Nord, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Montréal-Nord, le 28 septembre 1983

Le greffier,
ALINE OUIMET

Hôtel de ville

4242, place de l'Hôtel-de-Ville
ville de Montréal-Nord, QC H1H 1S5
téléphone: 322-6271, code 514

31495

Ville de Pointe-Claire

(Jacques-Cartier)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Pointe-Claire» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 5 330 000 \$ d'obligations de la ville de Pointe-Claire datées du 21 novembre 1983 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9 % ni supérieur à 13 % payable semi-annuellement les 21 mai et 21 novembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le lundi 24 octobre 1983.

Bureau d'ouverture des soumissions

Division des obligations

Édifice Cook-Chauveau

20, avenue Chauveau

Québec, G1R 4J3

(tél: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 21 novembre 1983.

Tableau d'amortissement — 5 330 000 \$

Année	Capital
21 novembre 1984	139 000 \$
21 novembre 1985	154 000
21 novembre 1986	172 000
21 novembre 1987	191 000
21 novembre 1988	214 000
21 novembre 1988	4 460 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Pointe-Claire s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 21 novembre 1983, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 765 400 \$ et des règlements suivants 2097 — 166 000 \$ aq. ég. voirie; 2110 — 190 000 \$ rén. d'un bâtiment; 2117 — 20 000 \$ amén. paysager; 2125 — 10 000 \$ tr. aux immeubles, ach. d'équip.; 2129 — 250 000 \$ ég.; 2135 — 100 000 \$ aq. ég. voirie; 2136 — 15 000 \$ dém. du vieux garage mun.; 2140 — 25 000 \$ rel. de l'équip. élect.; 2148 — 400 000 \$ aq. ég. voirie; 2150 — 60 600 \$ acq. de pièces d'équip.; 2151 — 100 000 \$ ach. d'équip.; 2156 — 70 000 \$ divers tr. ach. d'équip.; 2157 — 60 000 \$ tr. à la piscine du centre civique; 2158 — 50 000 \$ acq. d'a-meub. d'équip. rénovation; 2160 — 1 500 000 \$ reconst. du chemin du bord du lac; 2161 — 50 000 \$ clôture, terrassement etc.; 2162 — 240 000 \$ pav. bord. trottoirs; 2167 — 17 000 \$ fourn. inst. d'équip. pour terrain de jeux; 2168 — 12 000 \$ inst. d'un cont. pour circulation; 2173 — 20 000 \$ ach. de compteurs d'eau; 2174 — 1 000 000 \$ aq. ég. voirie; 2178 — 109 000 \$ tr. de rues; 2187 — 100 000 \$ rénovation au bâtiment du 245, boul. du Lac.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le lundi 24 octobre 1983.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 24 octobre 1983 à 19 h 30, à l'hôtel de ville, 451, boulevard Saint-Jean, ville de Pointe-Claire, comté de Jacques-Cartier, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Pointe-Claire, comté de Jacques-Cartier, le 26 septembre 1983

Le greffier,
MONIQUE TRUDEAU

Hôtel de ville
451, boulevard Saint-Jean
ville de Pointe-Claire
comté de Jacques-Cartier, QC H9R 3J3
téléphone: 697-0770, code 514

31496

Ville de Sainte-Adèle (Rousseau)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Sainte-Adèle» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 475 000 \$ d'obligations de la ville de Sainte-Adèle datées du 21 novembre 1983 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9 % ni supérieur à 13 % payable semi-annuellement les 21 mai et 21 novembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le mardi 25 octobre 1983.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 21 novembre 1983.

Tableau d'amortissement — 1 475 000 \$

Année	Capital
21 novembre 1984	52 000 \$
21 novembre 1985	58 000
21 novembre 1986	65 000
21 novembre 1987	70 000
21 novembre 1988	79 000
21 novembre 1988	1 151 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Sainte-Adèle s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 21 novembre 1983, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 291 000 \$; et des règlements suivants 434A-1982 — 75 000 \$ tr. de rue, ach. de terrain; 455A-1983 — 20 000 \$ paiement confection plans et devis; 514-1982 — 170 000 \$ alimentation en eau souterraine; 518-1982 — 31 000 \$ réfection d'une conduite d'aqueduc; 522-1983 — 868 000 \$ aq. ég. acq. réseau privé; 541-1983 — 20 000 \$ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le mardi 25 octobre 1983.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 25 octobre 1983 à 20 h, à l'hôtel de ville, 1381, boulevard Sainte-Adèle, ville de Sainte-Adèle, comté de Rousseau, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Sainte-Adèle, comté de Rousseau, le 27 septembre 1983

Le greffier,
MICHEL ROUSSEAU

Hôtel de ville
1381, boulevard Sainte-Adèle
ville de Sainte-Adèle
comté de Rousseau, QC, J0R 1L0
téléphone: 229-2921, code 514

31497

Ventes par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Abitibi

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District d'Abitibi

Nos 615-05-000088-82

615-18-000013-83

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE VAL D'OR, corporation ayant son siège social au 888, 3^e Avenue, Val-d'Or, district d'Abitibi, partie demanderesse, contre GILBERT CHASSÉ, journalier, domicilié et résidant au 19, place Franquette, Label-sur-Quévillon, district d'Abitibi, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement d'Abitibi, 891, 3^e Rue ouest, Amos, mis en cause.

« Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro huit cent quatre-vingt-quatre du bloc C-un (C-1-884) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Quévillon, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, comprenant dans l'immeuble les articles ci-dessous désignés, savoir:

Cuisine: poêle, lave-vaisselle, réfrigérateur, mobilier de cuisine avec quatre chaises, laveuse et sècheuse, rideau. Salon: divan, chaise, table, cadre, rideau. Chambre numéro 2: mobilier de chambre, ensemble de matelas 54 po. Chambre numéro 3: un lit 54 po, commode. Sous-sol: poêle, réfrigérateur, mobilier de cuisine avec quatre chaises, divan-lit, commode. »

La mise à prix est fixée à 8 028.80 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau du shérif, palais de justice de Val-d'Or, salle numéro trois, 900, 7^e Rue, Val-

d'Or, le MERCREDI SEIZIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
DENISE COULOMBE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Val-d'Or, le 22 septembre 1983 31389

Arthabaska

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Arthabaska
Nos 415-05-000153-83 C.S.A.
415-18-000035-83 Shérif Arth.

LÉO BOISLARD, demandeur, contre **YVON DION**, défendeur.

« Un terrain ou emplacement situé au sud-ouest du chemin public du Septième Rang, paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska, mesurant quatre-vingt-cinq pieds (85 pi) de largeur ou en front dudit chemin, par deux cents pieds (200 pi) de profondeur, connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska, comme faisant partie de la partie nord-est du lot numéro deux cent soixante-sept (ptie de ptie N.-E. 267) et borné comme suit: en front au nord-est au chemin public susdit, en profondeur au sud-ouest et d'un côté au nord-ouest à d'autres parties dudit lot 267, appartenant à Fernand Jolibois et de l'autre côté au sud-est à une autre partie dudit lot 267, appartenant à Yvon Dion. Le tout avec bâtisse dessus construite consistant en un garage, circonstances et dépendances. Sujet aux servitudes actives et passives apparentes ou occultes attachées audit immeuble suivant les titres. »

La mise à prix est fixée à 3 996,25 \$ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement, palais de justice, 800, Bois-Francs sud, Arthabaska, le JEUDI DIXIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DENIS NOËL, *avocat*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Arthabaska, le 23 septembre 1983 31439

Beauce

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
C.S.B. 350-05-000271-831
C.P.B. 350-02-000492-83
S. 350-18-000051-830

OFFSET BEAUCE LTÉE, corps politique légalement constitué, ayant son bureau au 1135, 2^e Rue, Parc industriel, Sainte-Marie de Beauce, district de Beauce, demanderesse, contre **INDUSTRIES G.M. LTÉE**, corps politique légalement constitué, ayant son bureau au 1127, boulevard Vachon nord, Sainte-Marie de Beauce, district de Beauce, et **GASTON MARCOUX**, domicilié et résidant au 1136, rue de la Lune, Sainte-Marie de Beauce, district de Beauce, défendeurs.

« Un immeuble situé à Sainte-Marie de Beauce, connu et désigné comme étant la subdivision neuf du lot originaire numéro six cent soixante-six (666-9) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Marie, division d'enregistrement de Beauce; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant l'affecter. »

La mise à prix est fixée à 15 310,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra payer au shérif de Beauce, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Beauce, 111, 107^e Rue de la Station, Beauceville, le NEUVIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GISÈLE PARÉ

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph-de-Beauce, le 21 septembre 1983 31390

Bedford

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Bedford

No 460-05-000196-837

S. 460-18-000267-839

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation constituée par une loi du Parlement du Canada, ayant son siège social à Montréal, dont une succursale au 161, rue Principale, Granby, et TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, corporation ayant son siège social au 1100, rue Université, Montréal, partie demanderesse, contre LES ACIERS SUD-EST INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 609, rue Laurent, Granby, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Shefford, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant les lots numéros sept de la resubdivision officielle du lot numéro cent vingt-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent cinquante et un (551-126-7), cent quarante-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent cinquante et un (551-142), trente et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent cinquante-six (556-31) et trois de la resubdivision officielle du lot numéro huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent cinquante-six (556-8-3), tous aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Granby, division d'enregistrement de Shefford; avec bâtisses dessus érigées;

1 palan électrique Hitachi, 3 tonnes, complet avec chariot motorisé, série V9911400005;
 1 palan électrique Vulcan 575/3/60 avec 20,0 pi retombée, 16,0 pi fil de bouton-poussoir, série V5668DPB;
 1 soudeuse Hobart, modèle R600S, série 79Ws-14285;
 1 soudeuse Lincoln, modèle 400, série 146559;
 1 presse (fabrication artisanale);
 1 pont roulant P & H;
 1 pont roulant Vulcan, 2 tonnes;
 1 drill magnétique Black & Decker, modèle 674, série 8776348;
 1 drill magnétique Black & Decker, modèle 120, série 2260146;
 1 fileuse (ancien modèle);
 2 grinders, marque Botard;
 2 torches, marque Victor;
 1 set de rachat;
 4 marteaux;
 1 iron worker Garu, modèle 13;
 1 perceuse sur pied, une forme;
 1 perceuse Erlo avec accessoires, série TCA50-1-280;
 1 hoist demag, modèle EKPL-84, série 425-125-8;

1 système de peinture, série QFA628;
 1 compresseur 15 h.p., plus accessoires, série VAV5060;
 1 fileuse, modèle 535, série 376594;
 1 soudeuse Hobart, modèle R600S, série 69WS-16867;
 1 scie usagée;
 1 soudeuse, modèle RCC-650-RJS, série 79WS-21329;
 1 dévidoir, modèle 27, série 16 DAC-4942;
 1 fusil, modèle GA-600-12;
 1 palan Vulcan, 5 tonnes, avec 20,0 pi retombée avec 8 boutons, klaxon d'arrêt, chariot 20, série 22242;
 1 cylindre pour presse (fabriqué par Aciers Sud-Est);
 1 transit avec trépied;
 1 climatiseur pour salle à dessir, modèle CP21W-V, série MTD-811981;
 1 cut quick pour érection, modèle TC-150;
 1 positionneur;
 7 fournaies à gaz, modèle 2006;
 1 soudeuse semi-automatique, modèle Airco;
 Outillage divers et inventaire des pièces mécaniques;
 1 camion Dodge 1975, 1 tonne, équipé avec soudeuse Lincoln 200 amp. plus
 1 remorque, 1 essieu 35 pi (fabrication artisanale), série 231BF5S064742;
 1 camion avec boom, modèle GA72, série CME632V122468;
 1 camion Dodge 1974, série DIAF45125068;
 Ainsi que la machinerie, l'outillage, l'ameublement, les fixtures et autres actifs immobilisés, présents et futurs, dont la compagnie se sert pour ses opérations et qui ne sont pas destinés à être vendus par elle dans le cours ordinaire de ses affaires. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal, que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 115 591,75 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, chap. 71).

Pour être vendus en bloc au bureau de la division d'enregistrement de Shefford, 77, rue Principale, 2^e étage, Granby, le MARDI HUITIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à QUATORZE heures.

Le shérif,

ME AIMÉ BEAUDRY

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Granby, le 8 septembre 1983

31391

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Bedford

No 460-05-000109-830

S. 460-18-000262-830

LA CAISSE POPULAIRE DE ROXTON FALLS, corps politique dûment constitué, ayant un bureau au 254, rue Notre-Dame, Roxton-Falls, partie demanderesse, contre NOËL GAGNÉ, résidant route rurale 1, Roxton-Falls, et MARCEL GAGNÉ, résidant route rurale 1, Roxton-Falls, partie défenderesse, et CONRAD GAGNÉ, résidant à Saint-Joachim-de-Shefford, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Shefford, mis en cause.

« Une terre située en la paroisse de Roxton-Falls, comté de Shefford, sur le Quatrième Rang du canton de Roxton, connue et désignée comme étant les lots numéros cent soixante-trois, cent soixante-quatre et cent soixante-cinq (163, 164 et 165) du cadastre officiel du canton de Roxton, division d'enregistrement de Shefford, de la contenance de deux cent sept acres et vingt-six centièmes (207,26 ac) en superficie, mais à distraire:

a) du lot numéro cent soixante-cinq la partie appartenant pour partie à Jean-Paul Gamache, pour partie à Sylvain Rémillard, et pour partie à Gilberte Dubeau, de la contenance d'environ vingt-huit acres en superficie, et bornée au sud par le chemin public entre les Troisième et Quatrième Rangs, à l'est par le lot no 166, à l'ouest par une partie du même lot faisant l'objet des présentes, et par une partie du même lot appartenant à Jean-Claude Racicot, et au nord par le chemin public entre les Quatrième et Cinquième Rangs;

b) du lot no cent soixante-cinq la partie appartenant à Jean-Claude Racicot, de la contenance de cent trente pieds de largeur par cent trente pieds de profondeur, et bornée au sud par le chemin public entre les Troisième et Quatrième Rangs, au nord et à l'ouest par la continuation du lot no 165 faisant l'objet des présentes, et à l'est par la continuation du lot no 165 appartenant à Roger Gagné ou représentants;

Le tout avec bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances;

Servitudes: le lot no 163 et la partie ouest du lot 164 sont sujets à une servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada, suivant enregistrement à Shefford sous le numéro 91824; la partie est du lot 164 et la partie ouest du lot 165 sont sujettes à une servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada, suivant enregistrement à Shefford sous le numéro 91825; une partie des lots 164 et 165 est sujette à un bail en faveur de Shell Québec Ltée, suivant enregistrement à Shefford sous le no 177346, et les lots nos 164

et 165 sont sujets à un bail en faveur de Shell Québec Ltée, suivant enregistrement à Shefford sous le no 177399. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 17 637,55 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, chap. 71).

Pour être vendus en bloc au bureau de la division d'enregistrement de Shefford, 77, rue Principale, 2^e étage, Granby, le MARDI HUITIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à QUINZE heures.

Le shérif,

ME AIMÉ BEAUDRY

Bureau du shérif

Cour supérieure

Granby, le 16 septembre 1983

31392

Drummond*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Drummond

Nos 405-05-000143-83

405-18-000040-835

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 228, rue Hériot, Drummondville, QC, partie demanderesse, contre PLACAGE PHIL REY INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 1800, boulevard Saint-Charles, Drummondville, QC (Bernard St-Aubin, 1200, rue Rocheleau), partie défenderesse.

« Un lot mesurant cent pieds de largeur par une profondeur de quatre cent soixante pieds et sept dixièmes (460,7 pi), connu et désigné au cadastre du canton de Simpson, dans le Deuxième Rang, comme étant le lot numéro neuf de la subdivision du lot originaire numéro un G (1G-9). Avec toutes les bâtisses dessus construites et principalement une construction servant d'usine portant le numéro d'immeuble 1800, boulevard Saint-Charles, municipalité des cantons unis de Wendover et Simpson, comté de Drummond. »

Liste de machinerie et d'équipement:

2 robots hydrauliques avec programmation contrôle D.E.M.

1 compresseur 10 HP A & E, modèle no KN2549, série no 51917-JB

1 « rectifier » 5000 A Tyr-stor Devices Mfg, modèle SCA, série no 680

1 « rectifier » 5000 A tyristor Devices MFG, modèle SCA, série no 681

1 « rectifier » 5000 A Tyristor Devices Mfg, modèle SCA, série no 682

1 filtreur solution Hanson Mfg, modèle FR7, série no 318

1 filtreur solution Hanson Mfg, modèle FR7, série no 320

1 « blower » Roots Mfg, modèle no 1 F 3255P, série no MM 1525

27 réservoirs 8 pi × 3 pi × 5 pi recouverts de fibre de verre

1 polisseur G.E., modèle no AM 1413, série no IF 3175 R.

La mise à prix est fixée à 49 824,77 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau de la division d'enregistrement de Drummond, 1680, boulevard Saint-Joseph, Drummondville, QC, le MARDI QUINZIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
STEPHEN DOLAN

Bureau du shérif
Cour supérieure

Drummondville, le 22 septembre 1983 31440

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Drummond

Nos 405-05-000688-82

405-18-000045-834

CAISSE POPULAIRE SAINTE-THÉRÈSE DE DRUMMOND, corporation légalement constituée régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son bureau principal au 511, rue Lindsay, Drummondville, QC, partie demanderesse, contre RAYMOND POULAIN, contrôleur, domicilié au 331, rue Laurier,

Drummondville, QC, et GISELE BOUDREAU, commerçante, domiciliée au 331, rue Laurier, Drummondville, QC, parties défenderesses.

« Un immeuble sis et situé dans la ville de Drummondville, connu et désigné comme étant la resubdivision numéro trente-trois de la subdivision numéro deux cent quatre-vingt-dix-sept du lot originaire numéro cent quarante (140-297-33) aux plan et livre de renvoi officiels pour la cadastre du canton de Grantham (lot 140-297-33 Grantham). Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et portant l'adresse 331, rue Laurier, Drummondville. »

La mise à prix est fixée à 10 094,95 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Drummond, au 1680, boulevard Saint-Joseph, Drummondville, QC, le MARDI QUINZIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
STEPHEN DOLAN

Bureau du shérif

Cour supérieure

Drummondville, le 22 septembre 1983

31441

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Drummond

Nos 405-05-000218-82

405-18-000047-830

L'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC, corporation régie par la Loi sur le crédit agricole, ayant son siège social au 1020, route de l'Église, ville de Sainte-Foy, district de Québec, ès qualités de mandataire pour la Caisse populaire Saint-Jean de Wickham, partie demanderesse, contre JULIEN LAVALLÉE, domicilié au 1339, rang IX, Wickham, comté de Drummond, partie défenderesse.

« Une terre sise et située en la municipalité de Wickham, connue et désignée comme étant la partie nord-ouest du lot quatre cent cinquante-trois (ptie 453) du cadastre du canton de Wickham, division d'enregistrement de Drummond, laquelle terre mesure trois arpents de largeur (3 arp) sur vingt-huit arpents de profondeur (28 arp) plus ou moins, mesures anglaises, bornée en

front, au nord-est, par le chemin public, d'un côté, au sud-est, par une autre partie dudit lot, propriété de Donald Charron, de l'autre côté, au nord-ouest, par la ligne de division entre les lots 453 et 452 dudit cadastre et en profondeur au sud-ouest par la ligne de division entre les terres des Neuvième et Dixième Rangs. Sujet ledit lot à une servitude en faveur de Bell Téléphone Co. par acte enregistré sous le numéro 106551. Avec les bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 13 075,42 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Drummond, 1680, boulevard Saint-Joseph, Drummondville, QC, le MARDI QUINZIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
STEPHEN DOLAN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Drummondville, le 22 septembre 1983 31442

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Drummond
Nos 405-05-000641-82
405-18-000049-836

LA SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DRUMMOND, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 905, boulevard Saint-Joseph, Drummondville, QC, partie demanderesse, contre BÉTON MOBILE DE L'EST INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 1755, rue Sigouin, Drummondville, QC, partie défenderesse.

« Un emplacement sis et situé en la ville de Drummondville, connu et désigné comme étant la subdivision numéro cent vingt-deux du lot originaire numéro cent soixante-cinq, aux plan et livre de renvoi officiels pour le cadastre du canton de Grantham (lot 165-122 Grantham), avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 26 345,85 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le

facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Drummond, 1680, boulevard Saint-Joseph, Drummondville, QC, le MARDI QUINZIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à TREIZE heures.

Le shérif adjoint,
STEPHEN DOLAN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Drummondville, le 22 septembre 1983 31443

Hull

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-001273-82

ALBERT GOLDENBERG, domicilié et résidant au 525, Wentworth, appartement 901, Ottawa, Ontario, partie demanderesse, contre LOIS RICHARDSON, domicilié et résidant à Shawville, QC, partie défenderesse.

Immeuble 1

1. Toute la parcelle de terrain située dans le village de Shawville, comté de Pontiac, connue et désignée comme étant le lot de subdivision numéro trente, selon le plan de subdivision, dûment dressé et déposé, d'une partie du lot numéro cent trente-neuf (139-30) figurant au cadastre du village de Shawville, avec les bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.

2. Toute la parcelle de terrain située dans le village de Shawville, comté de Pontiac, connue et désignée comme étant le lot de subdivision numéro vingt-neuf, selon le plan de subdivision, dûment dressé et déposé, d'une partie du lot numéro cent trente-neuf (139-29) figurant au cadastre du village de Shawville, avec toutes les circonstances et dépendances y rattachées.

Lesdits biens immobiliers étant la propriété de la partie défenderesse, Lois Richardson.

Immeuble 2

1. Une propriété immobilière connue et désignée comme étant une partie du lot cent trente-neuf (ptie 139) figurant au cadastre du village de Shawville,

division d'enregistrement de Pontiac, province de Québec, et décrite plus en détail comme suit: bornée au nord-ouest et au nord-est par le reste de ladite partie du lot cent trente-neuf (res. ptie 139), au sud-est par une partie du lot 139-28, et au sud-ouest par la route provinciale numéro 148; mesurant cent trente-deux pieds (132 pi) à l'avant sur cent pieds (100 pi) de largeur.

2. Une propriété immobilière connue et désignée comme étant une partie du lot vingt-huit de la subdivision officielle du lot numéro cent trente-neuf (ptie 139-28) figurant au cadastre du village de Shawville, division d'enregistrement de Pontiac, province de Québec, et décrite plus en détail comme suit: bornée au nord-est et au sud-est par le reste de ladite partie du lot 139-28, au sud-ouest par la route provinciale numéro 148, et au nord-ouest par une partie du lot 139; mesurant soixante-douze pieds (72 pi) à l'avant, sur cent pieds (100 pi) de largeur.

Avec les bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances. Lesdits biens immobiliers étant la propriété de la partie défenderesse, Lois Richardson.

Immeuble 3

1. Parcelle A — Une partie du lot numéro deux cent cinquante et un (ptie 251) figurant au cadastre du village de Shawville, laquelle partie de lot est délimitée comme suit: partant d'un point situé du côté ouest de la rue Centre, dans le village de Shawville, à la limite sud de la partie du lot numéro deux cent cinquante et un vendue par John Reginald Hodgins à Harold Hobbs, par acte de vente passé devant Harland C. Rowat, notaire, le vingt-sept juin mil neuf cent cinquante, et enregistré au bureau d'enregistrement du comté de Pontiac sous le numéro 56517; de là, en direction sud et en longeant le côté ouest de la rue Centre, une distance de deux cents pieds; de là, en direction ouest et parallèlement à la limite sud de ladite propriété de Harold Hobbs, une distance de cent trente-trois pieds; de là en direction nord et parallèlement au côté ouest de la rue Centre, une distance de deux cents pieds, soit jusqu'à la limite sud de ladite propriété de Harold Hobbs; de là, en direction est, en longeant la limite sud de ladite propriété de Harold Hobbs, une distance de cent trente-trois pieds, jusqu'au point de départ. Cette parcelle est bornée à l'est par la rue Centre, au nord par ladite propriété de Harold Hobbs, et à l'ouest et au sud par d'autres parties du lot numéro deux cent cinquante et un, propriété de John Reginald Hodgins ou de ses représentants. Avec tous les bâtiments, circonstances et dépendances y rattachées. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est, sur l'immeuble 1, lots 139-30 et 139-29, de soixante-dix mille cent trente dollars et treize centins (70 130,13 \$), sur l'immeuble

2, lots 139 et 139-28, de cinquante-cinq mille deux cent vingt dollars et quatre-vingt-huit centins (55 220,88 \$), sur l'immeuble 3, lot 251, de dix-neuf mille seize dollars et trente-huit centins (19 016,38 \$). Ce montant minimal fixé par le shérif est égal à vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales et modifiant certaines dispositions législatives (1979, chap. 72). Ce montant devra être payé, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc successivement et dans l'ordre suivant: immeuble 1, lots 139-30 et 139-29; immeuble 2, lots 139 et 139-28; immeuble 3, lots 251; au bureau d'enregistrement de la division de Pontiac, palais de justice, rue John, Campbell's-Bay, QC, le VINGT-QUATRIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
LISE LEBLANC

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 12 septembre 1983

31393

Kamouraska

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Kamouraska
Nos 250-02-000725-827
250-02-000260-833 Bref noté
250-18-000022-833

CAISSE POPULAIRE DE ST-MARC DU LAC LONG, corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, faisant affaires à Saint-Marc-du-Lac-Long, district de Kamouraska, partie demanderesse, contre FLAVIEN PLOURDE, domicilié et résidant à route rurale no 1, Saint-Marc-du-Lac-Long, district de Kamouraska, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Témiscouata, mis en cause.

« La partie au nord-est du chemin de fer, distraction faite de la parcelle (extrémité ouest — voir spécification) et de l'emprise de la route et la partie au sud-ouest du chemin de fer du lot numéro vingt-trois (23), rang Trois (III), de l'arpentage primitif du canton de Robinson, correspondant à une partie du lot numéro vingt-trois-A (23-A) et au lot numéro vingt-trois-B (23-B), rang Trois (III), du cadastre officiel du canton de Robinson.

Spécification de la parcelle (extrémité ouest) distraite de la partie au nord-est du chemin de fer du lot 23, rang III, canton de Robinson: extrémité ouest de la partie comprise entre la route no 51 et le chemin de fer C.N. de la partie au nord-est dudit chemin de fer; limitée à l'est par une ligne s'établissant sur une longueur de 2 chaînes suivant un azimut de 178°00' depuis un point situé sur le côté sud de ladite route 7.70 chaînes de son extrémité ouest: 3,75 acres;

Sauf et à distraire: un morceau de terre faisant partie des lots numéros vingt-trois-A et vingt-trois-B dans le Troisième Rang (ptie de 23-A et de 23-B, rg III) au cadastre officiel pour le canton de Robinson, étant toute cette partie délimitée au sud-ouest de la route 289 et se terminant au fronteau des terres du rang Deux du canton de Robinson, sauf à distraire l'emprise du terrain du chemin de fer, le tout sans bâtisse mais avec circonstances et dépendances, et étant d'une superficie approximative d'une vingtaine d'acres.

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro vingt-trois-B, rang Trois (lot 23-B ptie, rg III) du cadastre officiel du canton de Robinson, division d'enregistrement de Témiscouata, lequel emplacement mesure cent cinquante pieds (150 pi) le long du chemin qui le borne au nord, cent cinq pieds (105 pi) le long de la propriété de Jacques Plourde ou représentants qui le borne à l'est, cent vingt pieds (120 pi) le long de la propriété du Canadien National ou représentants, qui le borne au sud, et cent dix-sept pieds (117 pi) le long du résidu de la propriété de Flavien Plourde ou représentants qui le borne à l'ouest, le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Kamouraska, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 6 902,77 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, chap. 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Témiscouata, 65A, rue Iberville, Rivière-du-Loup, le JEUDI DIXIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RACHEL BELZILE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rivière-du-Loup, le 21 septembre 1983 31467

Mingan

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
Nos 200-02-004575-835
650-18-000042-832

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, partie demanderesse, contre HONORÉ BELL et PAULINE TREMBLAY, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saguenay, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot vingt et un—deux du rang Un (21-2, rg 1) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Leneuf (municipalité de Gallix), avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et portant le numéro d'immeuble 451, rue Thériault, Gallix. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est fixé selon l'article 688.1 du Code de procédure civile à 4 275,00 \$, soit 25 % du montant de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur comparatif établi qui est de 1,00.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Baie-Comeau, palais de justice à Baie-Comeau, le DOUZIÈME jour de DÉCEMBRE 1983 à ONZE heures.

L'officier autorisé du shérif,
MADELEINE BÉRUBÉ

Roger Bérubé & Ass., huissiers
619, Brochu, bureau 101
Sept-Îles
Tél.: 962-5267

31394

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
Nos 400-05-000116-807
650-18-000043-830

VENTES FORD C.A.M. INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 640, boulevard Est, Louiseville, district de Trois-Rivières, partie demanderesse, contre ALDÈGE GAGNON, domicilié et résidant au 151, Gamache, Sept-Îles, district de Mingan, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Sept-Îles, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 1218, rang 2, ville de Sept-Îles au cadastre officiel de canton de Letellier, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances et portant le numéro d'immeuble 151, rue Gamache, Sept-Îles. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est fixé selon l'article 688.1 du Code de procédure civile, à 7 230,75 \$, soit 25 % du montant de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur comparatif établi.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Sept-Îles, 425, Laure, palais de justice, Sept-Îles, le SEPTIÈME jour de DÉCEMBRE 1983 à ONZE heures.

L'officier autorisé du shérif,
MADELEINE BÉRUBÉ

Roger Bérubé & Ass., huissiers
619, Brochu, bureau 101
Sept-Îles, G4R 2X7
Tél.: 962-5267

31468

Montréal

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-005700-834

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corps politique ayant son siège social et son principal établissement pour la province de Québec dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre SERVICE D'ENTRETIEN ACME (1981) LTÉE, compagnie dûment incorporée ayant son siège social et son principal établissement pour la province de Québec dans la ville de Laval, district de Montréal, et DEMETRIOS SIDERIS et DAME GEORGIA (MANOLOPOULOS) SIDERIS, tous deux résidant et domiciliés dans la province de Québec, ville de Laval, district de Montréal, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

« Un certain emplacement ayant front sur la rue l'Ermitage dans la ville de Laval, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot numéro vingt-quatre de la resubdivision du lot numéro deux de la subdivision du lot originaire numéro quarante-sept (47-2-24) aux plan et livre de référence de la paroisse de Saint-Martin. Avec l'immeuble dessus érigé portant le numéro d'immeuble 178, rue de l'Ermitage. Sujet à la servitude consentie en faveur d'Hydro-Québec et autres, le tout tel que créé par l'acte enregistré au bureau d'enregistrement de Laval sous le numéro 470890. »

La mise à prix est fixée à 26 201,83 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et

modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-Me-Souviens, Laval, QC, le QUATORZIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 20 septembre 1983

31395

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-015510-819

BANQUE DE MONTRÉAL, corps politique et dûment incorporé selon la loi, ayant son siège social et son bureau principal en les ville et district de Montréal, demanderesse, contre NICK GIANNOULIAS, 6825-A, rue Saint-Zotique, Montréal, et HELLENIC PAPER PRODUCTS LTD., 6825-A, rue Saint-Zotique, Montréal, QC, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Laprairie, mis en cause.

Les immeubles du défendeur Nick Giannoulis:

« Le lot quatre cent soixante-trois, subdivision du lot originaire cent trente-huit (138-463) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Laprairie-de-la-Magdeleine, division d'enregistrement de Laprairie, avec bâtisses dessus construites (6070, boulevard Milan, Brossard). »

La mise à prix est fixée à 10 969,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, rue Saint-Ignace, La Prairie, QC, le ONZIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 20 septembre 1983

31396

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-000899-839

BANQUE DE MONTRÉAL, demanderesse, contre KONSTANTINOS MARINOS, résidant et domicilié au 2405, Elmhurst, appartement 302, Montréal, dit district, LOUISE ANASTASSIADIS MARINOS, résidant et domiciliée à la même adresse, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

L'immeuble des défendeurs:

« Un terrain donnant sur la 23^e Avenue, ville de Laval, mesurant cent pieds (100 pi) de largeur sur cent-pieds (100 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, et désigné sur le cadastre de la paroisse de Sainte-Rose comme étant constitué des subdivisions trois cent quarante-huit, trois cent quarante-neuf, trois cent cinquante, trois cent cinquante et un et trois cent cinquante-deux du lot cent quatre-vingt-six (186-348, 349, 350, 351 et 352). Avec la maison dessus construite, portant le numéro 2627, 23^e Avenue. En l'état où ladite propriété se trouve actuellement, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 3 873.35 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, QC, le VINGT-DEUXIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montréal, le 20 septembre 1983 31498

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-019835-824

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre JACQUES GAGNON, résidant et domicilié au 3530, Émile, cité de Saint-Hubert, district de

Montréal, défendeur, et MUGUETTE ROLLIN-GAGNON et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

Les immeubles de Jacques Gagnon:

« Un emplacement ayant front sur la rue Émile, en la ville de St-Hubert, connu et désigné comme étant la resubdivision numéro un de la subdivision numéro soixante-quatre du lot originaire numéro cent quatre (104-64-1) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hubert, avec bâtisse dessus érigée et portant le numéro d'immeuble 3530 de ladite rue Émile. Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans aucune exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 14 300,65 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le NEUVIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montréal, le 14 septembre 1983 31397

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-007354-820

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre LOUIS MESSIER, résidant et domicilié au 246, Bernadette, Sainte-Julie, district de Longueuil, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Verchères, mis en cause.

« Un emplacement situé en la ville de Sainte-Julie, ayant front sur la rue Bernadette, connu et désigné comme étant la totalité du lot numéro quarante-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-treize (273-49) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Julie, division d'enregistrement de Verchères; contenant en superficie, neuf mille deux cent quatre-vingt-dix-sept pieds carrés

(9 297 pi²), mesures anglaises, avec une maison dessus érigée portant le numéro d'immeuble 246 de la rue Bernadette. Tel que le tout se trouve présentement avec tous droits et servitudes y attachés. »

La mise à prix est fixée à 17 586,40 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Verchères, 461, boulevard Saint-Joseph, Sainte-Julie, QC, le NEUVIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 14 septembre 1983 31398

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-009862-820

CAISSE DESJARDINS DE FINANCEMENT DE LONGUEUIL, demanderesse, contre UPINDAR P.S. THIND, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

« Un immeuble situé à Saint-Hubert, connu et désigné comme étant les lots numéros quatre cent vingt et un et quatre cent vingt-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent trente-quatre (234-421 et 422) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, division d'enregistrement de Chambly, avec toutes constructions y érigées et notamment une bâtisse portant les numéros d'immeubles 2023 et 2025, boulevard Édouard, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve et avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, inhérentes audit immeuble et plus spécialement sujet à la servitude de vue réciproque enregistrée au bureau d'enregistrement du comté de Chambly sous le numéro 264370. »

La mise à prix est fixée à 45 501,75 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales

en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le ONZIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 20 septembre 1983 31399

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-014335-820

CAISSE POPULAIRE D'OUTREMONT, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1145, avenue Bernard, Outremont, district de Montréal, demanderesse, contre FRANCESCO PARTIPILO, domicilié et résidant au 6037, de Bellefeuille, Saint-Léonard, district de Montréal, province de Québec, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue des Érables en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant composé des lots suivants savoir: le lot numéro cinquante de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille deux cent quatre-vingt-douze (1292-50) aux plan et livre de renvoi officiels du Quartier Sainte-Marie. Le lot numéro quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille deux cent quatre-vingt-seize (1296-4) auxdits plan et livre de renvoi officiels. Le tout sans aucune bâtisse y érigée. Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve.

Un emplacement ayant front sur la rue des Érables en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant composé des lots suivants, savoir:

a) Le lot numéro cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille deux cent quatre-vingt-seize (1296-5) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Sainte-Marie.

b) Le lot numéro cinquante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille deux cent quatre-vingt-douze (1292-51) auxdits plan et livre de renvoi officiels.

Le tout sans aucune bâtisse y érigée. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 1 738,50 \$.

Pour être vendus en bloc au bureau du shérif, palais de justice de Montréal.

« Un emplacement ayant front sur la rue Bellechasse à l'angle de la rue Alma en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant les lots numéros neuf cent huit A et neuf cent neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix (10-908A et 10-909) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Côte-Saint-Louis, division d'enregistrement de Montréal, mesurant quarante-six pieds (46 pi) de largeur par cent pieds (100 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins. Avec bâtisse y érigée portant les numéros 231 à 237 de la rue Bellechasse et 6206 à 6214 de la rue Alma à Montréal. Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 34 912,50 \$.

Ces montants représentent 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Tous les lots situés sur la rue des Érables à Montréal, seront vendus en bloc.

Quant à la bâtisse portant les numéros 231 à 237, rue Bellechasse, Montréal, et 6206 à 6214, rue Alma, Montréal, elle sera vendue séparément.

Ces ventes auront lieu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le DIXIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 14 septembre 1983

31400

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-005869-829

DAME THI THAI LUONG DIEU THIEN, demanderesse, contre CAFÉ MARTIN (1981) INC., défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Annexe A

Un emplacement ayant front sur la rue de la Montagne, ville de Montréal, étant la subdivision dix du lot quinze cent trente (1530-10) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de ladite ville de Montréal, mesurant trente pieds (30 pi) de largeur par cent trente pieds et trois pouces (130 pi 3 po) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins. Avec la maison dessus érigée portant le numéro d'immeuble 2175, rue de la Montagne, dont le mur sud-est est mitoyen. Avec le droit de passage en commun avec tous autres y ayant droit dans la ruelle en arrière étant la subdivision neuf dudit lot (1530-9) et dans la ruelle bornant ladite propriété au nord-ouest étant la subdivision onze dudit lot (1530-11). Sujet à une servitude en faveur du ministère des Affaires culturelles du Québec du fait que la propriété se situe à l'intérieur de l'aire de protection d'un monument historique et traitant à la destruction, altération, détérioration, restauration, réparation et modification du bâtiment, telle qu'enregistrée au bureau d'enregistrement de Montréal sous les numéros 2610942 et 2864897. Avec et sujet à une servitude de droit de vue avec l'immeuble adjacent au sud-est, créée aux termes d'un acte reçu devant D. Robinson, notaire, le cinquième jour d'avril mil neuf cent soixante-dix-neuf, et enregistré à Montréal sous le numéro 2962622.

La mise à prix est fixée à 42 465,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le DIXIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 20 septembre 1983

31401

Québec

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure - District de Québec
 C.S.Q. 200-05-003138-836
 C.P.Q. 200-02-006365-839
 S. 200-18-000274-835

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corporation légalement constituée ayant son bureau à C.P. 6003, station A, Montréal, QC, demanderesse, contre CLAUDE DION, domicilié au 1157, des Soleils, Saint-Rédempteur, QC, défendeur.

« La subdivision soixante-deux du lot originaire numéro neuf (9-62) pour le cadastre de Saint-Étienne-de-Lauzon, division d'enregistrement de Lévis; la subdivision quarante-trois du lot originaire numéro dix (10-43) pour le cadastre de Saint-Étienne-de-Lauzon, division d'enregistrement de Lévis; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à quinze mille sept cent vingt-deux dollars et cinquante cents (15 722,50 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 6, route Trans-Canada ouest, Lévis, le QUINZIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
 CHARLOTTE BERGERON

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Québec, le 8 octobre 1983 31481

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Québec
 C.S.Q. 200-05-003072-837
 C.M.B. C 1864-82
 S. 200-18-000275-832

LA VILLE DE BEAUPORT, corps politique légalement constitué ayant son siège social au 577, avenue Royale, Beauport, QC, demanderesse, contre AURÈLE LESSARD, 15, rue Choisy, Beauport, QC, défendeur.

« Lot 103-P.: de figure irrégulière, borné au nord-est par une partie du lot originaire cent trois (103-P.),

borné au sud-est par une partie du lot originaire cent quatre (104-P.), borné au sud-ouest par une partie du lot originaire cent seize (116-P.) et la resubdivision deux, de la subdivision trente-huit du lot originaire cent seize (116-38-2), borné au nord-ouest par une partie du lot originaire cent deux (102-P.). Mesurant cinquante pieds (50 pi) dans sa ligne nord-est, mesurant quarante-cinq pieds (45 pi) dans sa ligne sud-est, mesurant cinquante pieds et trois dixièmes (50,3 pi) dans sa ligne sud-ouest, mesurant quarante-quatre pieds et cinq dixièmes (44,5 pi) dans sa ligne nord-est. Contenant en superficie deux mille deux cent quarante-trois pieds carrés (2243 pi²). Ce lot est relié à la 103^e Rue par une servitude de passage. Tous du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec, le tout avec bâtisses, circonstances et dépendances; localisation: 84, 103^e Rue. »

La mise à prix est fixée à sept mille quatre cents dollars et vingt-cinq cents (7 400,25 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le QUINZIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
 CHARLOTTE BERGERON

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Québec, le 8 octobre 1983 31482

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Québec
 C.S.Q. 200-05-003136-830
 C.P.Q. 200-02-009431-828
 S. 200-18-000272-839

CAISSE POPULAIRE DE ST-APOLLINAIRE, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son bureau au 25, rue Industrielle, Saint-Apollinaire, comté de Lotbinière, district de Québec, demanderesse, contre LUCILLE CARON, domiciliée et résidant au 1324, chemin Filteau, Bernières, district de Québec, défenderesse.

« Un morceau de terrain connu comme faisant partie du lot cinq cent douze (ptie 512) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Nicolas, comté et division d'enregistrement de Lévis, municipalité de Bernières; mesurant soixante-cinq pieds (65 pi) de largeur sur le che-

min Filteau au sud par une profondeur de cent cinquante pieds (150 pi) environ; borné au nord par une partie du lot cinq cent douze (ptie 512), au sud par le chemin Filteau, à l'est par une autre partie dudit lot cinq cent douze (ptie 512) appartenant à Fernand Fréchette ou représentants, et à l'ouest par le lot cinq cent quatorze (lot 514) dudit cadastre, propriété de André Rousseau. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, notamment la maison portant le numéro d'immeuble 1324, chemin Filteau, Bernières, comté de Lévis. »

La mise à prix est fixée à douze mille huit cent vingt-sept dollars (12 827,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 6, route Trans-Canada ouest, Lévis, le QUATORZIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CHARLOTTE BERGERON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 8 octobre 1983

31483

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000659-834
S. 200-18-000263-838

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-GILLES, 1721, rue Principale, Saint-Gilles, comté de Lotbinière, demanderesse, contre YVES PIGEON, 317, Bras nord, Saint-Gilles, comté de Lotbinière, défendeur.

« Un certain terrain faisant partie du lot numéro quarante-six (ptie 46) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Gilles, étant l'arpent ouest dudit lot, sur toute la profondeur qui se trouve entre le chemin public et le lot vingt-neuf (29) du même cadastre et borné comme suit: en front, vers le sud, par le chemin public, vers le nord par le lot 29, vers l'ouest par le lot 47 et vers l'est par le résidu dudit lot, propriété de Jacques Pelletier. Le tout avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à sept mille cent soixante-dix dollars (7 170,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'im-

meuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lotbinière, 6296, rue Principale, Sainte-Croix, le SEIZIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CHARLOTTE BERGERON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 8 octobre 1983

31484

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-001697-833
S. 200-18-000246-833

CAISSE POPULAIRE DE SILLERY, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1394, av. Maguire, Sillery, G1T 1Z3, demanderesse, contre CHARLOTTE MONTMINY, domiciliée au 4, Saint-James Church, Lac-Beauport, défenderesse.

« Un terrain ou emplacement situé au Lac-Beauport, connu et désigné comme étant la subdivision six du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-6) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport. Le tout avec une maison dessus construite portant le numéro d'immeuble 4, Saint-James Church, Lac-Beauport, circonstances et dépendances.

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant la subdivision sept du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-7) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport, sans bâtisse. »

La mise à prix est fixée à vingt-huit mille quatre cent quatre-vingt-quinze dollars et soixante cents (28 495,60 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc suivant jugement de Me Gérard Grenier, protonotaire spécial, le 30 août 1983.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le QUAT-

TORZIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à DIX heures
TRENTÉ.

Le shérif adjoint,
CHARLOTTE BERGERON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 8 octobre 1983

31485

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-001704-837
S. 200-18-000279-834

CAISSE POPULAIRE DU ST-ESPRIT, corporation légalement constituée, ayant son bureau au 800, 3^e Avenue, Québec, QC, demanderesse, contre ALBERT MARTEL et HUGUETTE AUDET MARTEL, 1041, boulevard Pie-XI, Val-Bélair, QC, défendeurs.

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro sept cent cinquante-six des subdivisions du lot originaire numéro cinq cent huit et le lot numéro un, redivision du lot numéro sept cent cinquante-sept des subdivisions dudit lot originaire numéro cinq cent huit (508-756 et 508-757-1) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Roch-Nord, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, la maison portant le numéro d'immeuble 1540, Troisième Avenue, Québec, QC. »

La mise à prix est fixée à vingt-deux mille huit cent cinquante et un dollars et vingt-cinq cents (22 851,25 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le SEIZIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CHARLOTTE BERGERON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 8 octobre 1983

31486

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-005026-823
S. 200-18-000108-835

CAISSE POPULAIRE LAURIER, corps politique légalement constitué, ayant son siège social au 2600, boulevard Laurier, Sainte-Foy, district de Québec, demanderesse, contre HUBERT SOHET, domicilié et résidant au 887, avenue Rochette, Sainte-Foy, district de Québec, défendeur.

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro un de la resubdivision du lot cent sept de la subdivision officielle du lot originaire cent trente et un (131-107-1) aux plans et livres de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Foy, division d'enregistrement de Québec, avec une maison et dépendances, portant le numéro 887, rue Rochette, cité de Sainte-Foy. »

La mise à prix est fixée à dix-huit mille cinq cents dollars (18 500,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le DIX-SEPTIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CHARLOTTE BERGERON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 8 octobre 1983

31487

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-001617-831
S. 200-18-000276-830

CAISSE POPULAIRE QUÉBEC-EST, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 510, Saint-François est, Québec, QC, demanderesse, contre GARBIS TELIAN, domicilié et résidant au 795, Gingras, appartement 10, Sainte-Foy, QC, AGHVNIÉ KADEMIAN, domicilié et résidant au 795, Gingras, appartement 10, Sainte-Foy, QC, JOSEPH LAHOUD, domicilié et résidant au 272, Saint-Joseph est, Québec, QC, PAUL-EUGÈNE LETELLIER, domicilié et résidant au 1460, boulevard

Neuviale, Les Saules, QC, CLÉMENT GIRARD, domicilié et résidant au 7244, avenue Royale, Château-Richer, QC, MICHELINE GOSSELIN-DUBÉ, domiciliée et résidant au 8, rue Gagné, Sainte-Thérèse-de-Beauport, QC, défendeurs.

« Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot originaire neuf cent soixante et un (ptie 961) du cadastre officiel du quartier Saint-Roch, division d'enregistrement de Québec, mesurant soixante pieds et huit dixièmes (60,08 pi) vers le nord-ouest où il est borné par la rue Saint-François est, trente-six pieds et neuf dixièmes (36,09 pi) vers le nord-est où il est borné par une autre partie du lot 961, appartenant à Arthur Jobin et Fils Enr. ou représentants, soixante et un pieds (61 pi) vers le sud-est, borné par une autre partie du lot 961 appartenant à Marie-Antoinette Jobin ou représentants, trente-huit pieds et soixante-cinq dixièmes (38,65 pi) vers le sud-ouest où il est borné par la rue Dupont, contenant une superficie de deux mille trois cent pieds carrés (2 300 pi²), mesures anglaises avec toutes les bâtisses y érigées au 383 et 385, rue Dupont, Québec, circonstances et dépendances. Ledit immeuble est sujet à une servitude de mitoyenneté dans le mur sud-est, reçu devant Emile Delège, notaire, le 10 mars 1950 et dont copie a été enregistrée à Québec, le 13 mars 1950, sous le numéro 342521. »

La mise à prix est fixée à dix mille quatre cent soixante-dix-huit dollars et soixante-quinze cents (10 478,75 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le SEIZIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
CHARLOTTE BERGERON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 8 octobre 1983

31488

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-004462-821
S. 200-18-000273-837

LA COMPAGNIE DE FINANCE HOUSEHOLD DU CANADA LTÉE, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 2450, boulevard Laurier, Sainte-Foy, Québec, district de Québec, demanderesse, contre

CAROLE JACKSON, 87, chemin Neuf, Portneuf-Station, défenderesse.

« Une lisière de terrain située à Portneuf-Station, comté de Portneuf, connue et désignée comme étant la subdivision 2 du lot numéro trois cent quatre-vingt-huit (388-2) du cadastre officiel pour la paroisse de Cap-Santé, comté de Portneuf, mesurant, mesures anglaises, quarante-huit pieds (48 pi) dans sa ligne nord-ouest, quarante-sept pieds et sept dixièmes (47,7 pi) dans sa ligne sud-est, trois cent soixante-dix-huit pieds et cinq dixièmes (378,5 pi) dans sa ligne nord-est, trois cent quatre-vingt-cinq pieds et deux dixièmes (385,2 pi) dans sa ligne sud-ouest et est ainsi bornée: au nord-ouest par le chemin public (chemin Neuf), au sud-est par monsieur Roch Germain, au nord-est par monsieur Odina Jackson et au sud-ouest par madame Thérèse Jackson Denis; avec bâtisse dessus construite. »

La mise à prix est fixée à deux mille neuf cent quatre-vingt-cinq dollars et quatre-vingt-trois cents (2 985,83 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Portneuf, 185, route Nationale, Cap-Santé, le QUINZIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CHARLOTTE BERGERON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 8 octobre 1983

31489

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-003137-838
C.P.Q. 200-02-003676-832
S. 200-18-000278-836

LES PLACEMENTS MARCHAND INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 990, de Bourgogne, Sainte-Foy, district de Québec, demanderesse, contre AURÈLE LESSARD, domicilié et résidant au 15, rue Choisy, Beauport, district de Québec, défendeur.

« Un immeuble connu et désigné comme étant la resubdivision cinquante-quatre, de la subdivision D, du lot originaire trois cent quarante-deux (342-D-54) du cadastre officiel de Beauport division d'enregistrement de Québec, avec bâtisses dessus construites, circonstances

et dépendances, portant le numéro d'immeuble 15, rue Choisy. »

La mise à prix est fixée à dix-huit mille huit cent dix dollars (18 810,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le QUINZIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
CHARLOTTE BERGERON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 8 octobre 1983

31490

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-003069-833
C.P.Q. 200-02-000950-818
S. 200-18-000220-838

LA CORPORATION MUNICIPALE DE ST-FERRÉOL-LES-NEIGES, corporation légalement constituée ayant son bureau au 33, rue de l'Église, Saint-Ferréol-les-Neiges, district de Québec, demanderesse, contre JARDINS STE-ANNE INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau au 625, Kennedy, 4^e étage, Montréal, district de Montréal, défenderesse.

« Un terrain connu et désigné comme étant une partie des lots cinq cent treize et cinq cent seize (rue) (513 et 516) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Féréol, d'une superficie de soixante-quinze mille quatre cent pieds carrés (75 400 pi²), borné au nord-est par le lot 513-19 (rue), au sud-est par une partie des lots 513 et 516 propriété de monsieur Jacques Racine, au sud-ouest par les lots 520-9, 520 ptie, 520-8, 520-2, 520-6 et 520-12 et au nord-ouest par une partie des lots 513 et 516 propriété de monsieur Yvon Boilard.

Un terrain connu et désigné comme étant une partie du lot cinq cent treize (513) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Féréol, d'une superficie de soixante quinze mille quatre cent pieds carrés (75 400 pi²), borné au nord-est par une partie du lot 512 propriété de la compagnie Simard et Boilard, au sud-est par une partie du lot 513 partie propriété de madame Huguette Côté Routhier, au sud-ouest par le lot 513-19 (rue) et au nord-ouest par le lot 513-37 propriété de monsieur Yvon Boilard. »

La mise à prix est fixée à dix huit mille quatre cent vingt-sept dollars et cinquante cents (18 427,50 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Montmorency, 8032, avenue Royale, Château-Richer, le QUATORZIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CHARLOTTE BERGERON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 8 octobre 1983

31491

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-003071-839
C.P.Q. 200-02-004915-791
S. 200-18-000239-838

JOSEPH TREMBLAY, domicilié et résidant au 50, des Saules ouest, Québec, district de Québec, demandeur, contre YVON AUGER, domicilié et résidant au 15, rue des Chênes ouest, Québec, district de Québec, défendeur.

« La subdivision trois cent quatre-vingt-quatre du lot originaire quatre cent vingt-huit (428-384) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Roch-Nord, district de Québec, avec maison dessus construite, circonstances et dépendances, et portant le numéro d'immeuble suivant: 15, rue des Chênes ouest, Québec, district de Québec. »

La mise à prix est fixée à sept mille cinq cent soixante-quinze dollars (7 575,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le QUATORZIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CHARLOTTE BERGERON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 8 octobre 1983

31492

Saguenay

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saguenay
No 240-18-000237-838

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-ÉTIENNE DE LA MALBAIE, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 130, rue Nairn, La Malbaie, comté de Charlevoix, district de Saguenay, demanderesse, contre CLÉMENT GIRARD, garagiste, résidant et domicilié au 986, rue Saint-Étienne, La Malbaie, comté de Charlevoix, district de Saguenay, défendeur.

« Une propriété ensemble avec toutes les bâtisses dessus construites, leurs additions et améliorations et plus spécialement deux (2) garages ensemble avec tout leur équipement fixe et non fixe que les parties immobilisent pour les fins du présent acte, connue et désignée comme étant les lots trois-un, quatre et cinq-un de la subdivision officielle d'une partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-dix-neuf (579-3-1, 579-4 et 579-5-1) au cadastre officiel pour la paroisse de La Malbaie, comté de Charlevoix. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser audit shérif, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication, est fixée à 25 % de l'évaluation, soit 12 471,45 \$, compte tenu du facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Charlevoix no 1, La Malbaie, 237, rue Saint-Étienne, La Malbaie, le QUATORZIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à QUINZE heures.

Le shérif,

PIERRE GAUDREAU, *avocat*

Bureau du shérif

Cour supérieure

La Malbaie, le 19 septembre 1983

31402

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saguenay
No 240-18-000216-832-99

GAUTHIER, TREMBLAY, LEGAULT, BOIVIN, DALLAIRE, TURCOTTE & ASSOCIÉS, comptables, ayant un bureau, rue Saint-Étienne, La Malbaie, district de Saguenay, demanderesse, contre HENRY DUFOUR, ayant déjà fait affaires sous les nom et raison

sociale de Le Roi des habits, actuellement domicilié au 12, chemin de la Vallée, La Malbaie, district de Saguenay, défendeur.

« Un emplacement situé dans la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, faisant partie du lot trois cent vingt-deux (ptie 322) au cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Agnès, mesurant cent cinquante pieds (150 pi) anglais sur son côté sud-ouest, soit le long du chemin public; cent neuf pieds (109 pi) anglais en arrière, soit sur son côté nord-est; cent pieds (100 pi) anglais sur son côté sud-est, soit le long de la propriété de monsieur Jean-Marie Lavoie et cent quinze (115 pi) anglais sur son côté nord-ouest, soit le long de la propriété de Elzéar Gagnon. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser audit shérif, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication, est fixé à 25 % de l'évaluation, soit 826,50 \$ compte tenu du facteur établi pour le rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Charlevoix no 1, La Malbaie, 237, Saint-Étienne, La Malbaie, G0T 1J0, le QUATORZIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à QUATORZE heures.

Le shérif,

PIERRE GAUDREAU, *avocat*

Bureau du shérif

Cour supérieure

La Malbaie, le 16 septembre 1983

31403

Saint-François

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 450-05-001181-82

BANQUE ROYALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal dans les ville et district de Montréal, et un bureau au 15, rue Perron, Saint-Albert, province d'Alberta, partie demanderesse, contre ANGÈLE GRÉGOIRE, femme d'affaires, domiciliée au 4, Butterfield Crescent, Saint-Albert, province d'Alberta, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Richmond, mis en cause.

« 1. Une île située sur la rivière Saint-François, face au lot 25 du rang Quatre du canton de Bromptonville, d'une contenance de douze acres, plus ou moins, sans garantie de mesure précise; cette île figure au cadastre

du canton de Windsor, sous le numéro 996. Avec les bâtiments dessus construits et les améliorations y apportées, et avec les servitudes actives ou passives y rattachées.

2. Une parcelle de terrain ou île située sur la rivière Saint-François, laquelle parcelle ou île était autrefois connue et désignée sous le nom de « Bell's Island », lettre A, d'une contenance présumée de trente-six acres et deux verges, plus ou moins, le tout à l'avantage de l'acheteur, et laquelle est maintenant désignée sur le cadastre du canton de Windsor comme étant le lot 995; avec la grange dessus construite; sous réserve de toutes les servitudes actives et passives mentionnées dans l'acte enregistré sous le numéro B54-37705.

3. Une partie du lot numéro 979 figurant au cadastre du canton de Windsor, située au sud-ouest de la route nationale en son emplacement actuel, moins le terrain occupé par le Canadien National, et bornée comme suit: au nord-est par la route numéro 5, au sud-est par le lot 980, au sud-ouest par la rivière Saint-François, et au nord-ouest par le lot 978. Sous réserve du droit de passage enregistré sous le numéro 61499. Le tout avec les bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 2 802,25 \$.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Richmond, 746, rue Principale nord, Richmond, QC, le MARDI HUITIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 23 septembre 1983

31501

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 480-05-000024-83

CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME DES BOIS, Notre-Dame-des-Bois, QC, partie demanderesse, contre SCIERIE LANGLOIS INC., Notre-Dame-des-Bois, QC, partie défenderesse.

« 1. Le lot de terre numéro trente-six (lot 36) du rang Quatre (IV) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Chesham, division d'enregistrement de Frontenac;

2. Le lot de terre numéro quarante-cinq (lot 45) du rang quatre (IV) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Chesham, division d'enregistrement de Frontenac;

Les lots trente-six et quarante-cinq du rang Quatre du canton de Chesham sont sujets à une convention avec l'Aménagement forestier et agricole des Appalaches Inc., suivant acte enregistré sous le numéro 122035 à la division d'enregistrement de Frontenac. L'acheteur devra se conformer à toutes les conditions mentionnées à ce contrat.

3. Un morceau de terrain à prendre et à distraire du lot de terre numéro vingt-neuf (ptie 29) du rang Six (VI) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Chesham, division d'enregistrement de Frontenac, de figure irrégulière, et mesurant, mesures anglaises, mille cinq cent cinquante pieds (1 550 pi) dans sa ligne est, le long de la ligne de division séparant le lot 29 et le lot 30 desdits rang et canton; six cent soixante-cinq pieds (665 pi), en arrière, dans sa première ligne sud, de là, en tournant vers le nord, sept cent huit pieds (708 pi) dans une première ligne ouest; de là, en tournant vers l'est, cent soixante-quinze pieds (175 pi) dans une seconde ligne, et tournant vers le nord, huit cent quarante-deux pieds (842 pi) dans une seconde ligne ouest et enfin au nord, le long du chemin public, conduisant de Woburn à Notre-Dame-des-Bois, quatre cent quatre-vingt-dix pieds (490 pi). Ledit terrain étant compris dans les bornes suivantes: au nord, pour une largeur de 490 pieds par le chemin public ci-dessus mentionné, et pour une largeur de 175 pieds par partie du même lot, propriété de monsieur Jean-Louis Gobeil, à l'ouest, et au sud par d'autres parties du même lot, propriété de monsieur Jean-Louis Gobeil et à l'est par une ligne divisant les lots 29 et 30 desdits rangs et canton;

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et tout ce qui peut être considéré comme immeuble par nature ou par destination. Servitude passive de passage: l'immeuble ci-dessus décrit est grevé d'une servitude passive de passage en faveur du résidu du lot de terre numéro 29 propriété actuelle de monsieur Jean-Louis Gobeil et consistant en un droit réel et perpétuel de passage déjà existant d'une vingtaine de pieds de largeur et qui traverse en un endroit connu des parties. Ce chemin de passage reliant notamment la première ligne sud de 665 pieds à la deuxième ligne ouest de 842 pieds. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 1 366,20 \$ pour le lot no 36, rang 4, canton de Chesham; 1 235,03 \$ pour le lot no 45, rang 4, canton de Chesham et 4 601,03 \$ pour le lot ptie 29, rang 6 du canton de Chesham.

Pour être vendus séparément, au bureau d'enregistrement de Frontenac, 5527, Hôtel-de-Ville, bureau 219, Lac-Mégantic, QC, le MERCREDI NEUVIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 22 septembre 1983 31444

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-004710-823
S. 2964

L'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC, corporation régie par la Loi sur le crédit agricole du Québec, ayant son siège social au 1020, route de l'Église, ville de Sainte-Foy, district de Québec, partie demanderesse, contre JEAN-LOUIS GRENIER, domicilié à Sainte-Cécile-de-Whitton, comté de Frontenac, QC, G0Y 1J0, partie défenderesse.

« Un immeuble situé dans la municipalité de Nantes, étant: un terrain à prendre et à distraire du lot un, rang Cinq nord-est (lot Un, rg V, N.-E.) du canton de Whitton, contenant environ cinquante acres en superficie, plus ou moins, borné en front, au sud-est, au trait carré entre les rangs Cinq et Six (rgs 5 et 6), en arrière au nord-ouest, au terrain de Louis Hébert ou représentants (à la clôture existante, au haut de la côte qui sépare le terrain vendu de celui dudit Louis Hébert), d'un côté au nord-est (partie au terrain de Noël Roy ou représentants et Régis Rousseau ou représentants, et de l'autre côté au trait carré entre les rangs Un et Cinq nord-est de Whitton. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 3 520,03 \$.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Frontenac, 5527, Hôtel-de-Ville, bureau 219, Lac-Mégantic, QC, le MERCREDI NEUVIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 20 septembre 1983 31404

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-000232-830
S. 2968

L'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC, corporation régie par la Loi sur le crédit agricole, ayant son siège social au 1020, route de l'Église, ville de Sainte-Foy, district de Québec, partie demanderesse, contre JACQUES JEANSON, domicilié au 384, rue Principale, Racine, comté de Richmond, QC, partie défenderesse.

« Certains terrains sis et situés dans la municipalité de Brompton-Gore, connus et désignés aux plan et livre de renvoi officiels pour le cadastre du canton de Brompton, comme étant la moitié nord-est du lot numéro onze A et la moitié nord-est du lot numéro onze B (.5 N.-E. 11 A et .5 N.-E. 11B, rg 10) dans le rang Dix dudit canton. Avec cabane à sucre dessus construite. Ces deux morceaux de terre contenant ensemble soixante-deux (62) acres en superficie plus ou moins. Avec droit de passage sur la partie nord-est du lot numéro 11B, rang 10, tel que décrit dans un acte de servitude par monsieur A. Lussier à monsieur Moïse Jeanson, par acte reçu devant A. Houle, notaire, le 15 septembre 1925, dont copie fut enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Richmond, sous le numéro B-40, no 13298. Avec droit de passage sur cette partie du lot numéro onze D et douze A, rang Dix (11D et 12A, rg 10) dudit canton, tel que le tout fut créé dans l'acte de vente, par Denis Fontaine à Roger Jeanson, reçu devant Camille Dupuis, notaire, le 30 octobre 1961, dont copie fut enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Richmond, sous le numéro 71615. L'immeuble ci-haut désigné est borné au nord-est par une partie du lot numéro 11D, rang Neuf appartenant à Jean Gravel; au sud-ouest par d'autres parties des lots numéros 11A et 11B, rang 10, appartenant au ministère de la Voirie; au sud-est par une partie du lot numéro 11D appartenant à monsieur Bernard Gagné. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 8 376,15 \$.

Pour être vendus en bloc, au bureau d'enregistrement de Richmond, 746, rue Principale nord, Richmond, QC, le MARDI HUITIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 19 septembre 1983 31405

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Bedford

No 460-05-000143-839 / shérif St-François: 2976.

MARC SHEEDY, ès qualités de liquidateur à LE PRÊT HYPOTHÉCAIRE, ayant un bureau au 919, avenue Mgr-Grandin, Sainte-Foy, district de Québec, demanderesse, contre JEAN-PAUL BOISVERT, résidant et domicilié au 410, boulevard Bourque, Deauville, district de Saint-François, et MOTEL ET RESTAURANT LA DOVILLOISE INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 356, boulevard Bourque, Deauville, district de Saint-François, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Sherbrooke, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme suit aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton d'Orford, division d'enregistrement de Sherbrooke, et étant partie des lots soixante-six, soixante-sept, soixante-huit, soixante-neuf du lot originaire numéro cinq cent dix-sept:

1. Lot 517-66 ptie: de figure irrégulière, borné vers le nord-est par le lot 517-67, vers le sud-est par le lot 517-73, vers le sud-ouest par les lots 517-65 et 517-64 et vers le nord-ouest par le lot 517-66 ptie (élargissement du chemin); mesurant cent quatre-vingt-treize pieds et trois dixièmes (193,3 pi) dans sa ligne vers le nord-est, cinquante pieds (50 pi) dans ses lignes vers le sud-est et le nord-ouest et cent quatre-vingt-treize pieds (193,0 pi) dans sa ligne vers le sud-ouest; contenant en superficie neuf mille six cent cinquante-six pieds carrés et cinq dixièmes (9 656,5 pi²), mesures anglaises.

2. Lot 517-67 ptie: de figure irrégulière, borné vers le nord-est par le lot 517-68 ptie, vers le sud-est par le lot 517-74, vers le sud-ouest par le lot 517-66 ptie et vers le nord-ouest par le lot 517-67 ptie; mesurant cent quatre-vingt-treize pieds et six dixièmes (193,6 pi) dans sa ligne vers le nord-est, cinquante pieds (50 pi) dans ses lignes vers le sud-est et le nord-ouest et cent quatre-vingt-treize pieds et trois dixièmes (193,3 pi) dans sa ligne vers le sud-ouest; contenant en superficie neuf mille six cent soixante-douze pieds carrés et cinq dixièmes (9 672,5 pi²), mesures anglaises.

3. Lot 517-68 ptie: de figure irrégulière, borné vers le nord-est par le lot 517-64 ptie, vers le sud-est par le lot 517-75, vers le sud-ouest par le lot 517-67 ptie et vers le nord-ouest par le lot 517-68 ptie; mesurant cent quatre-vingt-treize pieds et neuf dixièmes (193,9 pi) dans sa ligne vers le nord-est, cinquante pieds (50 pi) dans ses lignes vers le sud-est et le nord-ouest et cent quatre-vingt-treize pieds et six dixièmes (193,6 pi) dans sa ligne vers le sud-ouest; contenant en superficie neuf mille six cent quatre-vingt-sept pieds carrés et cinq dixièmes (9 687,5 pi²), mesures anglaises.

4. Lot 517-69 ptie: de figure irrégulière, borné vers le nord-est par le lot 517 ptie, vers le sud-est par le lot 517-76, vers le sud-ouest par le lot 517-68 ptie et vers le nord-ouest par le lot 517-69 ptie; mesurant cent quatre-vingt-quatorze pieds et deux dixièmes (194,2 pi) dans sa ligne vers le nord-est, cinquante pieds (50 pi) dans ses lignes vers le sud-est et le nord-ouest et cent quatre-vingt-treize pieds et neuf dixièmes (193,9 pi) dans sa ligne vers le sud-ouest; contenant en superficie neuf mille sept cent deux pieds carrés et cinq dixièmes (9 702,5 pi²), mesures anglaises.

Avec les bâtisses dessus construites et apparaissant à un certificat de localisation préparé par l'arpenteur-géomètre Jacques Caron, le 28 novembre 1979, sous le no 2307 de ses minutes. Comprenant également: l'aménagement et les équipements situés à l'intérieur de ladite propriété, ainsi que cinq (5) téléviseurs et la caisse enregistreuse située actuellement au 20, Johnson, Granby. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 29 583,75 \$.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Sherbrooke, 174, rue Palais, Sherbrooke, QC, le JEUDI DIXIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON

Bureau du shérif

Cour supérieure

Sherbrooke, le 21 septembre 1983

31445

Saint-Hyacinthe*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour provinciale — District de Frontenac

Nos 235-02-000339-836

750-18-000052-839

BEAUCE FIBRE DE VERRE INC., demanderesse, contre SIMBOU INC., 501, rue Principale, Saint-Dominique, district de Saint-Hyacinthe, défenderesse.

« Un terrain vacant situé à Saint-Dominique, comté de Saint-Hyacinthe, ayant front sur la route 137, connu et désigné comme étant la subdivision numéro deux du lot originaire numéro cinq cent trente (530-2) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Dominique, de la contenance de cent pieds (100 pi) de largeur sur cent cinquante pieds (150 pi) de profondeur, mesures anglaises, plus ou moins. Tel que le tout se trouve actuellement

avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes et occultes y attachées, et comprenant, s'il en est, les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à la somme de 703,00 \$, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Bagot, 51, rue Lemonde, Saint-Liboire, le JEUDI DIXIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE

Bureau du shérif
Cour provinciale
Saint-Hyacinthe, le 21 septembre 1983 31446

Saint-Maurice

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-Maurice
Nos 410-05-000048-835
410-18-000030-836

BANQUE NATIONALE DU CANADA, avec siège social au 500, place d'Armes, Montréal, demanderesse, contre PUIITS DE LA MAURICIE INC. et CLAUDE PRONOVOST, 690, chemin des Rivard, Saint-Tite, défendeurs.

1. « Un terrain situé en la municipalité de la paroisse de Saint-Tite, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro quatre cent soixante-dix (ptie 470) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite, mesurant, mesures anglaises, plus ou moins, cent pieds (100 pi) de largeur sur une profondeur de cent vingt pieds (120 pi) et borné comme suit: en front, vers le nord-est, par le surplus dudit lot no 470, propriété de Claude Pronovost, en profondeur, vers le sud-ouest, par le surplus dudit lot no 470, appartenant à Amédée Paquin, d'un côté, vers le nord-ouest, par une partie du lot no 469, appartenant à Régnald Périgny, et de l'autre côté, vers le sud-est, par le surplus dudit lot no 470, appartenant à Bernard Turcotte, avec une bâtisse servant de garage y construite, circonstances et dépendances. Bénéficiaire le susdit immeuble à un droit de passage s'exerçant sur le surplus dudit lot no 470, propriété de Claude Pronovost permettant de communiquer du chemin public à l'immeuble présentement décrit, le tout tel que plus amplement décrit dans l'acte de vente par Claude Pronovost en faveur de Puits de la

Mauricie Inc., suivant acte enregistré sous le numéro 77011,

2. Un terrain ou emplacement situé en la municipalité de la paroisse de Saint-Tite, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro quatre cent soixante-dix (ptie 470) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite, mesurant, mesures anglaises, plus ou moins, cent pieds (100 pi) de largeur sur cent vingt pieds (120 pi) de profondeur, borné en front, vers le nord-est, au chemin public, en profondeur, vers le sud-ouest, par le surplus dudit lot no 470, appartenant à Les Puits de la Mauricie Inc., joignant du côté nord-ouest partie du lot no 469, appartenant à Reynald Périgny, et de l'autre côté, vers le sud-est, le surplus dudit lot no 470 qui semble appartenir à Bernard Turcotte; avec maison dessus construite, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 6 799,28 \$ ce qui représente l'évaluation municipale 14 390,00 \$ × 25 % × par le facteur 1,89, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau du régistrateur de la division d'enregistrement de Shawinigan, palais de justice, 212, 6^e Rue, Shawinigan, le NEUVIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
SIMON LALIBERTÉ

Bureau du shérif
Cour supérieure
Shawinigan, le 28 septembre 1983 31500

Trois-Rivières

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 410-12-000390-76
S. 400-18-000046-833

RENÉ BOISVERT, percepteur des pensions alimentaires agissant pour et au nom de dame Aline Bertrand, domiciliée et résidant au 937, rue Lambert, Shawinigan, district de Saint-Maurice, demandeur, contre HENRI PAUL BEAULIEU, domicilié et résidant au 305, 106^e Rue, Shawinigan-Sud, district de Saint-Maurice, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Champlain, 181, rue Principale, Sainte-Genève-de-Batiscan, district de Trois-Rivières, mis en cause.

« Un emplacement situé du côté nord dans le rang Saint-Félix nord, en la paroisse de Notre-Dame-du-

Mont-Carmel, comté de Champlain, mesurant soixante-cinq pieds de largeur par cent pieds de profondeur, mesures anglaises, connu et désigné au cadastre de ladite paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel comme étant une partie non subdivisée du lot numéro soixante-neuf (ptie 69), borné en front, vers le sud-est, par le rang Saint-Félix nord; d'un côté, vers le nord-est, par François Shore ou représentant (ptie 68); de l'autre côté, vers le sud-ouest, et en profondeur vers le nord-ouest, par le résidu du même lot appartenant à Aimé Deshaies ou représentant, le tout avec bâtisse dessus érigée, circonstances et dépendances. À déduire une superficie de terrain vendue au ministère des Transports de la province de Québec, ayant une superficie de 39,72 m², telle que décrite au certificat d'enregistrement portant le numéro 286661 de la division d'enregistrement de Champlain. »

La mise à prix est fixée à 1 299,20 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Champlain, 181, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, district de Trois-Rivières, le MERCREDI SEIZIÈME jour de NOVEMBRE 1983 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint
ME JEAN PAUL COSSETTE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 27 septembre 1983 31499

Ventes pour taxes, avis de publication

Ville de l'Île-Perrot

Avis est, par les présentes, donné que le soussigné, greffier de la ville de l'Île-Perrot, que conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes, l'avis public et la liste des immeubles devant être vendus pour défaut de paiement de taxes, le 29 octobre 1983, ont été publiés à deux reprises au journal « L'Étoile de l'Outaouais-St-Laurent », soit les 22 et 29 septembre 1983.

Île-Perrot, le 29 septembre 1983

Le greffier de la ville,
ALBERT PORTELANCE, O.M.A.

31447

Ville de Sainte-Julie

Avis est donné par le soussigné, conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes, qu'a été publié au journal « L'Information » (509, rue Jules-Choquet, Sainte-Julie), les 20 et 27 septembre 1983, un avis public de vente pour taxes 1982 et antérieurs indiquant le jour, l'heure et l'endroit où aura lieu ladite vente à l'enchère.

Sainte-Julie, le 28 septembre 1983

31448

Le greffier,
JACQUES GAGNON

Erratum

MORIN, CODERRE & ASSOCIÉS INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant les Statuts de modification paru à la *Gazette officielle du Québec*, le 1983 09 10 à la page 4094 du numéro 36, relativement à MORIN, CODERRE & ASSOCIÉS INC. de façon à indiquer le nom du district: **Montréal**.

31372

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1629-0959

SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE COEUR DU QUÉBEC INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant les lettres patentes de fusion paru à la *Gazette officielle du Québec*, le 1983 09 10 à la page 4102 du numéro 36, relativement à la « SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE COEUR DU QUÉBEC INC. » de façon à ce que la **SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE JO-LIETTE soit ajoutée aux noms des sociétés fusionnées.**

31372

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2158-1806

Canton de Rawdon

Prenez avis qu'une erreur s'est glissée dans l'avis publié à la page 4271 de l'édition numéro 37 du 17 septembre 1983.

Au deuxième paragraphe, nous aurions dû lire: « **Ajouter: le lot 7a-8** » au lieu de « **Ajouter: le lot 7A-8** »; au troisième paragraphe, nous aurions dû lire: « **Ajouter: le lot 7a-9** » au lieu de « **Ajouter le lot 7A-9** », et au quatrième paragraphe, nous aurions dû lire: « **Remplacer: le lot 7a-2** » au lieu de « **Remplacer: le lot 7A-2** ».

31371

SOCIÉTÉ D'EXPORTATION DES RESSOURCES ÉDUCATIVES DU QUÉBEC

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant les lettres patentes supplémentaires paru à la *Gazette officielle du Québec*, le 1983 09 10 à la page 4100 du numéro 36, relativement à la « SOCIÉTÉ D'EXPORTATION DES RESSOURCES ÉDUCATIVES DU QUÉBEC » de façon à indiquer le siège social: **Montréal**.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
2150-3685

31372

ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS — LOI SUR L'

SAINT-ROMUALD, VILLE (<i>Délégation</i>)	4584
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC (<i>Délégation</i>)	4584

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

COOPÉRATIVE D'HABITATION LA VOLIÈRE DE GRANBY (<i>Formation</i>)	4584
COOPÉRATIVE D'HABITATION LE BARON DE GREENFIELD-PARK (<i>Formation</i>)	4584
COOPÉRATIVE D'HABITATION LE TOURBILLON (GREENFIELD-PARK) (<i>Formation</i>)	4584
COOPÉRATIVE D'HABITATION ST-CHARLES DE BOURGET (<i>Formation</i>)	4584

AVIS DIVERS

CHÂTEAUGUAY, VILLE (<i>Rachat d'obligations</i>)	4585
ÉGLISE BAPTISTE ÉVANGÉLIQUE DE STE-AURÉLIE (L.P.)	4585
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE HOCKEY SUR GLACE. ZONE DE RIVIÈRE-DU-LOUP INC. (<i>Changement de nom</i>)	4585
L'INDUSTRIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES (L.P.)	4585
SAINTE-AGATHE, PAROISSE (<i>Mutations immobilières, L.R.Q., chap. M-39</i>)	4586
SERVICE SOCIAL DU DIOCÈSE D'AMOS (<i>Dissolution</i>)	4586
SUCCESSION GASTON LEPAGE (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	4586
SUCCESSION J. ARMAND BLANCHARD (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	4586
SUCCESSION RENÉ CLOUTIER (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	4586

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES

BERNSTEIN, KENNETH	4587
CÔTÉ, ROMUALD	4587
DI FRESCA, ANDRÉA	4587
DUGUAY, GILLES	4587
DUMAIS, ERL	4587
DUVAL, HÉLÈNE	4587
FAVREAU, JOSEPH WILFRID ARTHUR	4587
GUIMONT LAMONTAGNE, MARIE-ANNA	4587
LALONDE, VÉRONIQUE	4588
LEDUC, GILLES	4588
LEFEBVRE, RODRIGUE STANISLAS	4588
LEMARBRÉ, ALBERT	4588
LUTFY, FOUAD MICHEL	4588
MALENFANT, JOSEPH FERNAND	4588
OUELLET, PAULETTE	4588
PARROT, MICHELINE	4589
PATOINE, ISRAEL	4589
PELLERIN-GÉLINAS, LINE	4589
PÉTROFF, MARIE GABRIELLE SYLVIE	4589
PICARD, CÉLINE	4589
RHÉAUME, MICHEL	4589
SHAHEEN, JUNE	4589

ST-JACQUES, MARIE ÉVA SIMONE MARCELLE	4589
TREMBLAY, MARIE ROSE BERNADETTE	4590
TREMBLAY, MARIE YVETTE FRANCE DOMINIQUE	4590
VERVILLE, GAËTANE	4590
VÉZINA, DIANE	4590
YEUNG, HING KAI AU	4590
YEUNG-WAI-BONG, TUNE-KWONG	4590

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. ABE ROSMAN (<i>Assignment</i>)	4591
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. AMILCAR ROJAS (<i>Assignment</i>)	4591
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. FRANCISCO J. RAMIREZ (<i>Assignment</i>)	4591
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. JEAN CARRIER (<i>Assignment</i>)	4591
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. JULIAN DOYLE (<i>Assignment</i>)	4592
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. LILLIAN BORENHEIM (<i>Assignment</i>)	4592
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. ROBERT BRODEUR (<i>Assignment</i>)	4592
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. WILLIAM MICHAEL WHELAN (<i>Assignment</i>)	4592

COMPAGNIES — LOI SUR LES

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)	4543
---	------

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)	4544
---	------

DEMANDES DE DISSOLUTION

2ye DÉCADE INC. (LA)	4593
ALKER REALTIES INC.	4593
ANIMATION CULTURELLE POUR ENFANTS DES LAURENTIDES	4593
ASSOCIATION DES HOMMES D'AFFAIRES DU CENTRE DE TROIS-RIVIÈRES INC.	4593
AVDA CORPORATION	4593
BOISCLAIR (ALBERT) INC.	4593
CENTRE RÉCRÉATIF DE SCHEFFERVILLE INC.	4593
CERCLÉ DES FERMÈRES DE GAGNON INC.	4594
CLUB DE SERVICE RADIO GÉNÉRAL MAGNYMONTAIS S.R.G.M. INC.	4594
CORPORATION AVDA (LA)	4593
CORPORATION DE FINANCE FORTUNE LTÉE (LA)	4594
EMDECO LIMITÉE	4594
ENTREPRISES G. RINGUET LTÉE.	4594
GIRARD (G.) INVESTISSEMENTS INC.	4594
HUILE D.L.M. OIL INC.	4594
IMMEUBLES CHARTRAND INC. (LES)	4594
IMMEUBLES JOSEPH O. SAMSON LIMITÉE (LES)	4595
MAÇONNERIE ST-RAPHAËL INC.	4595
MAGASIN LA LIBERTÉ INC.	4595
PLACEMENTS J.D.L. INC.	4595
PLACEMENTS PAULANOTS, INC. (LES)	4595
PLACEMENTS TEFNER INC. (LES)	4595
PLASCOVIC INC.	4595
PRESIMARD INC.	4595
PRODUCTIONS SMOOD INC. (LES)	4596

SERVICE DE RÉPARATIONS GÉNÉRALES LACHUTE INC.	4596	INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	
SMOOD PRODUCTIONS INC.	4596		
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ALKER INC.	4593		
TEXTILES UNIS LTÉE (LES)	4596		
TRANSPORT DOUCET LIMITÉE	4596		
TRANSPORT-PRO INC.	4596		
UNITED TEXTILES LTD.	4596		
VIENS (GÉRARD) COUVREUR INC	4596		
WITMYER INC.	4596		
DISSOLUTION (Article 28)	4546		ASSURANCES — LOI SUR LES
ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32)	4551	COMPAGNIE D'ASSURANCE NEW ZEALAND LIMITÉE (LA) (<i>Modification de permis</i>)	4598
COMPAGNIES (PARTIE I) — LOI SUR LES		NEW ZEALAND INSURANCE COMPANY LIMITED (THE) (<i>Modification de permis</i>)	4598
LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES	4554	SCOTTISH & YORK INSURANCE CO. LIMITED (<i>Modification de permis</i>)	4598
COMPAGNIES (PARTIE IA) — LOI SUR LES		UNIFUND. COMPAGNIE D'ASSURANCE (<i>Modification de permis</i>)	4598
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION	4554	LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA	
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION	4564	CLUB COOPÉRATIF DE CONSOMMATION DE SOREL	4599
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION	4569	COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION DE L'ANSE ST-JEAN	4599
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION	4569	MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES	
MORIN, CODERRE & ASSOCIÉS INC. (<i>Erratum</i>)	4656	AFFAIRES MUNICIPALES	
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT RECTIFIÉ/COMPLÈTE	4574	DIVERS	
COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES		RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DU BASSIN DE LAPRAIRIE (<i>Constitution d'une régie intermunicipale</i>)	4599
LETTRES PATENTES	4574	RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ASSAINISSEMENT DE POINTE-LÉVY (<i>Constitution d'une régie intermunicipale</i>)	4599
LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES	4580	RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE DE LENNOXVILLE-CANTON D'ASCOT (<i>Constitution d'une régie intermunicipale</i>)	4599
SOCIÉTÉ D'EXPORTATION DES RESSOURCES EDUCATIVES DU QUÉBEC (<i>Erratum</i>)	4657	ÉNERGIE ET RESSOURCES	
	4582	CADASTRES	
COMPAGNIES MINIÈRES — LOI SUR LES		BAIE-SAINT-PAUL, PAROISSE	4600
AVIS DIVERS		BASSIN-DE-CHAMBLY, VILLAGE	4600
COMPAGNIE MINIÈRE GASPÉSIE LIMITÉE (L.R.P.) (L.P.S.)	4597	BEAUPORT, PAROISSE	4600
CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA		BROMPTON, CANTON	4600
AVIS DE QUALITÉ		CHARLESBOURG, PAROISSE	4601
CARRIÈRE, PAUL J.	4597	CHERTSEY, CANTON	4601
COUTURE, MADELEINE	4597	CHICOUTIMI, PAROISSE	4601
GARIÉPY, RENÉ	4597	CHICOUTIMI, PAROISSE	4601
GROLEAU, MAURICE	4597	COLERAINÉ, CANTON	4601
DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES		DUDLEY, CANTON	4602
AMENDEMENT		GRANTHAM, CANTON	4602
EXECUTIVE PLAZA II LIMITED PARTNERSHIP	4582	KILKENNY, CANTON	4602
FORMATION		L'ANCIENNE-LORETTE, PAROISSE	4602
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE METALOR «A»	4582	LAPRAIRIE-DE-LA-MADELEINE, PAROISSE	4603
		LAPRAIRIE-DE-LA-MADELEINE, PAROISSE	4603
		LAPRAIRIE-DE-LA-MADELEINE, PAROISSE	4603
		LAPRAIRIE-DE-LA-MADELEINE, PAROISSE	4604
		L'ASSOMPTION, PAROISSE	4603
		L'ÉPIPHANIE, PAROISSE	4603
		LETELLIER, CANTON	4604
		LETELLIER, CANTON	4604
		LONGUE-POINTE, PAROISSE	4604
		MALHIOT, CANTON	4605
		MANSFIELD, CANTON	4605
		MARCHAND, CANTON	4605

BEAUCE

OFFSET BEAUCE LTÉE c. INDUSTRIES G.M. LTÉE *ET AL.* 4635

BEDFORD

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT *ET AL.* c. LES ACIERS SUD-EST INC. 4636
CAISSE POPULAIRE DE ROXTON FALLS (LA) c. GAGNÉ *ET AL.* 4637

DRUMMOND

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. PLACAGE PHIL REY INC. 4637
CAISSE POPULAIRE SAINTE-THÉRÈSE DE DRUMMOND c. POULAIN *ET AL.* 4638
OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC (L') c. LAVALLÉE 4638
SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DRUMMOND (LA) c. BÉTON MOBILE DE L'EST INC. 4639

HULL

GOLDENBERG c. RICHARDSON 4639

KAMOURASKA

CAISSE POPULAIRE DE ST-MARC DU LAC LONG c. PLOURDE 4640

MINGAN

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. BELL *ET AL.* 4641
VENTES FORD C.A.M. INC. c. GAGNON 4641

MONTREAL

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. SERVICE D'ENTRETIEN ACME (1981) LTÉE *ET AL.* 4642
BANQUE DE MONTRÉAL c. GIANNOULIAS *ET AL.* 4642
BANQUE DE MONTRÉAL c. MARINOS *ET AL.* 4643
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. GAGNON *ET AL.* 4643
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. MESSIER 4643
CAISSE DESJARDINS DE FINANCEMENT DE LONGUEUIL c. THIND 4644
CAISSE POPULAIRE D'OUTREMONT c. PARTIPILO 4644
THIEN c. CAFÉ MARTIN (1981) INC. 4645

QUÉBEC

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. DION 4646
BEAUPORT, VILLE c. LESSARD 4646
CAISSE POPULAIRE DE ST-APOLLINAIRE c. CARON 4646
CAISSE POPULAIRE DE ST-GILLES (LA) c. PIGEON 4647
CAISSE POPULAIRE DE SILLERY c. MONTMINY 4647
CAISSE POPULAIRE DU ST-ESPRIT c. MARTEL *ET AL.* 4648
CAISSE POPULAIRE LAURIER c. SOHET 4648
CAISSE POPULAIRE QUÉBEC-EST c. TELIAN *ET AL.* 4648
COMPAGNIE DE FINANCE HOUSEHOLD DU CANADA LTÉE (LA) c. JACKSON 4649
PLACEMENTS MARCHAND INC. (LES) c. LESSARD 4649
ST-FERRÉOL-LES-NEIGES, MUNICIPALITÉ c. JARDINS STE-ANNE INC. 4650
TREMBLAY c. AUGER 4650

SAGUENAY

CAISSE POPULAIRE DE ST-ÉTIENNE DE LA MALBAIE (LA) c. GIRARD 4651
GAUTHIER, TREMBLAY, LEGAULT, BOIVIN, DALLAIRE, TURCOTTE & ASSOCIÉS c. DUFOUR 4651

SAINT-FRANÇOIS

BANQUE ROYALE DU CANADA c. GRÉGOIRE 4651
CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME DES BOIS c. SCIERIE LANGLOIS INC. 4652
OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC (L') c. GRENIER 4653
OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC (L') c. JEANSON 4653
SHEEDY ès qualités de liquidateur à LE PRÊT HYPOTHÉCAIRE c. BOISVERT *ET AL.* 4654

SAINT-HYACINTHE

BEAUCE FIBRE DE VERRE INC. c. SIMBOU INC. 4654

SAINT-MAURICE

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. PUIITS DE LA MAURICIE INC. *ET AL.*) 4655

TROIS-RIVIÈRES

BOISVERT c. BEAULIEU 4655

VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

ÎLE-PERROT, VILLE 4656
SAINTE-JULIE, VILLE 4656

